

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 27 Janvier 2015 - 6 Rabie El Thani 1436 - N° 852 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGERIE-FRANCE

## Rapatriement de la dépouille d'Hervé Gourdel



p. 5

La France remercie les autorités algériennes

p. 5

ALGERIE-LIBYE

L'UMA condamne avec «fermeté» l'attentat perpétré contre l'ambassade d'Algérie à Tripoli

p. 17

ALGERIE - NIGER

## Le Président Bouteflika s'entretient avec le Président Mahamadou Issoufou



Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu lundi à Alger avec son homologue nigérien, Mahamadou Issoufou, en visite d'Etat en Algérie. L'entretien s'est déroulé en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée

nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, du ministre de l'Energie, Youcef Yousfi et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. Le président Issoufou a entamé dimanche une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à la tête d'une importante délégation, à l'invitation du Président Bouteflika. Les entretiens prévus entre les deux Présidents «consolideront les fondements des relations séculaires de fra-

ternité, d'amitié, de solidarité et de bon voisinage qui existent entre l'Algérie et le Niger», avait indiqué un communiqué de la présidence de la République. Outre les relations bilatérales, les deux parties se pencheront sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment le règlement des crises du nord Mali et de la Libye, ainsi que la lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier dans l'espace sahéli-sahélien, avait précisé la même source.

p. 17

MDN

Les forces navales sauvent un navire marchand et son équipage au large d'Alger

ANP

Des hautes montagnes aux déserts de sable

SAHEL

La situation sécuritaire dans la sous-région est «sous contrôle»

SANTÉ

Chewing-gum

UN ALLIÉ ANTIBACTÉRIES POUR NOTRE BOUCHE

AIR ALGERIE

Perturbation des vols à cause d'une courte grève des pilotes

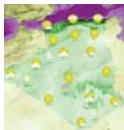
FOOTBALL

CE SOIR À 19 H À MALABO : ALGERIE-SÉNÉGAL  
CAN-2015  
Un seul but : gagner

SÉTIF

DE LA NEIGE EN ABONDANCE  
Du jamais vu depuis des années

## Météo



## Régions Nord : 13° à Alger

Temps partiellement nuageux avec averses de pluies et ou de grêles localement plus fréquentes notamment vers les régions Est. Prédominance du soleil sur les régions Ouest en cours de journée. Chutes de neige sur les reliefs Centre et Est dépassant 1000 mètres d'altitude. Les vents seront modérés avec parfois rafales de vent sous les orages. La mer sera agitée.

## Régions Sud : 20° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

## COMMUNICATION

## Grine à Djelfa



Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa.

## UGTA

## La CEN reportée au mois de février

Prévue pour cette semaine à l'hôtel Mazafran, la réunion de la Commission exécutive nationale (CEN) de l'UGTA a été reportée sur décision du premier responsable de la Centrale syndicale aux 27 et 28 février 2015.

JEUDI À 20H À LA SALLE IBN KHALDOUN  
Soirée de musique andalouse

L'association Mezghana animera une soirée andalouse jeudi 29 janvier à partir de 20h à la salle Ibn Khaldoun.

CE MATIN AU FAYET CLUB  
Conférence sur le Road Show California

Une conférence de presse sera organisée ce matin à 10h au Fayet Club (route de Bouchaoui) pour la présentation du Road Show California. La conférence se déroulera autour du thème «Mission des affaires et des études dans le secteur de l'agriculture et l'agroalimentaire aux USA».

CYCLISME  
AG ordinaire de la Fédération le 29 janvier

Les travaux de l'assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) auront lieu le 29 janvier (14h00) au siège du Comité sportif et olympique algérien (COA). L'ordre du jour de cette AGO portera sur l'examen et l'adoption des bilans moral, financier et technique de l'exercice 2014. Il est également attendu des membres de l'AGO d'examiner le rapport du commissaire aux comptes, ouvrir la lecture et adoption du plan d'action de l'année 2015.

PÉTROLE : APNÉE DU SOMMEIL, RÉVEIL BRUTAL  
DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS  
Conférence sur l'information sécuritaire et l'ouverture médiatique

Le Forum de DK News abritera demain mercredi 28 janvier à 10h30 une conférence qui portera sur «L'information sécuritaire et l'ouverture sur les médias». La rencontre sera réhaussée par la présence de représentants de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) et d'invités de différents horizons. Elle sera animée par le D' Ahmed Mizab président de la commission algéro-africaine pour la paix et la réconciliation nationale. La conférence aura lieu au centre de presse de notre publication, 3 rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

	Max	Min
Alger	13°	10°
Oran	16°	11°
Annaba	12°	10°
Béjaïa	12°	10°
Tamanrasset	20°	01°

## Horaires des prières

Mardi 6 Rabih El-Thani 1436

Fajr	06:26
Dohr	13:01
Asr	15:45
Maghreb	18:09
Isha	19:30



## ORAN

## Conférence régionale des wilayas de l'Ouest des jeunes cadres

Les travaux de la conférence régionale des wilayas de l'Ouest des jeunes cadres qui ont débuté hier se poursuivront encore aujourd'hui dans la wilaya d'Oran.



## CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA

## Conférence sur «Les répercussions des intempéries sur l'approvisionnement»

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 10h30 en son siège sis à Belouizdad (18, rue Mohamed Bouldoum), une conférence qui portera sur les répercussions des intempéries sur l'approvisionnement et les prix.



## BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIAS JEUNESSE

## Rencontre avec Rabiaâ Djelti

Dans le cadre de son programme «les mercredis du verbe», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise demain mercredi à partir de 14h à la bibliothèque multimédias jeunesse (Didouche Mourad, Alger), une rencontre avec le Dr Rabiaâ Djelti.

## AIR ALGERIE

## Perturbation des vols à cause d'une courte grève des pilotes

Les vols en partance de l'aéroport d'Alger ont été fortement perturbés durant la matinée de lundi à cause d'une courte grève déclenchée par les pilotes d'Air Algérie. Une source proche de la compagnie a indiqué qu'il s'agissait d'une grève "sauvage" observée "sans préavis", précisant que des négociations entre la direction générale et le syndicat des pilotes «sont en cours actuellement» pour trouver une solution à cette situation. Rencontrés dans le hall des départs des vols domestiques et à l'international, des passagers, pris de court, se sont montrés désemparés devant le manque d'information sur les retards enregistrés pour certains vols. Les mauvaises conditions météorologiques dans certaines régions du pays ont été également à l'origine du retard de certains vols, a-t-on expliqué.



## M. LOUH PERSISTE ET SIGNE

# «Le projet de code pénal vise à protéger la femme contre la discrimination et la violence»

**Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé, lundi à Alger, que le projet de loi amendant et complétant le code pénal visait à protéger la femme contre toute forme de discrimination et de violence en milieu familial ou professionnel.**

M. Louh qui présentait le projet de code pénal devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué qu'»en dépit des acquis réalisés par la femme algérienne, les différentes formes de violence et de discrimination dont elle est victime menacent ses droits et entravent son émancipation».

«La femme est toujours victime de plusieurs formes de violence et de discrimination en milieu familial ou professionnel, d'où la nécessité de mettre au point un cadre juridique pour traiter ces phénomènes», a estimé le ministre.

La commission sectorielle installée à cet effet a examiné l'actuel système juridique et les cas où la femme est plus exposée à la violence, en raison de certains «comportements pervers» sur lesquels la loi ne se prononce pas notamment la violence physique, sexuelle, verbale, psychologique et économique, a précisé le ministre.

Concernant la violence physique et verbale subie dans la vie conjugale, un article a été promulgué portant sur la protection de l'épouse des coups et des blessures vo-



lontaires, ayant provoqué un état d'invalidité ou ayant causé l'amputation, la perte d'un membre, une invalidité permanente ou la mort de la victime. Le projet de loi prévoit un autre article criminalisant toute forme d'agression, de violence verbale, psychologique ou maltraitance notamment en cas de récidive. La violence peut prendre plusieurs formes dont des agressions physiques n'entrant pas forcément des blessures visibles, des menaces ou des in-

timidations. Dans ces cas, le pardon de l'épouse met fin à toute poursuite judiciaire.

Pour ce qui est de la violence économique, le code prévoit l'amendement de l'article 330 relatif à l'abandon de famille et l'introduction d'un nouvel article (330-bis) pour protéger l'épouse de la violence économique qui consiste à la privée de ses biens et ressources financières. Pour ce qui est des dispositions relatives à la protection de la femme contre la violence sexuelle, le

projet de loi prévoit l'introduction d'un nouvel article criminalisant toute agression attentant à l'intégrité sexuelle de la victime. Aussi, il a été procédé à l'amendement de l'article (341-bis) en vue d'allourdir la peine prévue pour harcèlement sexuel.

Un nouvel article (333-bis) a été élaboré pour criminaliser et lutter contre le harcèlement contre les femmes dans les lieux publics. La peine est allourdie si la victime est mineure.

## La politique des subventions soulevée aux travaux de l'APN

La politique des subventions a été l'un des thèmes soulevés, lundi, lors du second jour des débats sur la loi de règlement budgétaire (LRB) de l'année 2012, tenus en session plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Certains députés ont exprimé leur «refus total» à une éventuelle réduction ou révision de la politique des subventions des produits de première nécessité ainsi que la gratuité de certains services publics, considérant cela comme une décision touchant à la souveraineté nationale.

Cette réaction intervient suite à une déclaration du ministre des Finances, Mohamed Djellab, lorsqu'il avait évoqué récemment une nouvelle démarche du financement du service public et la limitation des subventions aux seules couches défavorisées. Lors d'une audition, tenue mardi dernier devant la commission des affaires économiques et financières du Conseil de

la nation, consacrée à l'examen des répercussions de la baisse des prix du pétrole sur les finances publiques, M. Djellab avait indiqué qu'une nouvelle démarche était en cours d'élaboration par le gouvernement visant à donner «un aspect économique et commercial» au service public au lieu de «l'aspect social», rappelle-t-on.

Il avait jugé que cette situation «allourdit la charge du Trésor public en raison de l'importance des subventions» destinées aux transferts sociaux lesquels, selon lui, représentent 30% du PIB annuellement. Mais pour Ramdane Taazibit, du Parti des travailleurs (PT), «nous sommes tous à faire contre la révision des subventions et des acquis sociaux arrachés durant les années précédentes. Il n'est pas question qu'on touche à la gratuité des soins et de l'enseignement».

Il a considéré que pour renforcer les recettes financières publiques, l'Etat doit

plutôt consentir davantage d'efforts pour améliorer le recouvrement de ses recettes notamment fiscales en luttant contre le phénomène de l'évasion fiscale et la poursuite en justice des auteurs de ce délit financier. De son côté, l'élu Mayssoum Rahou, de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), a relevé la nécessité de prendre en compte les évaluations faites par la

Cour des comptes suite à ses contrôles d'utilisation des deniers publics, tout en insistant sur la responsabilisation des gestionnaires des finances publiques.

Lors des deux journées des débats de l'APN sur la LRB 2012, qui n'ont pas drainé un grand nombre de députés, les observations de la majorité des intervenants ont occulté le contenu de cette loi pour se concentrer davantage sur les problèmes locaux des wilayas dont sont originaires les députés.

Les membres de l'APN voteront mardi ce projet de loi de règlement budgétaire.

## ADRAR : — Émission d'un nouveau timbre-poste consacré aux Douanes algériennes

L'émission d'un nouveau timbre-poste consacré aux douanes algériennes a été annoncée, lundi depuis Timimoun (Adrar), lors d'une cérémonie d'oblitération, en présence des directeurs généraux des Douanes algériennes et d'Algérie Poste, MM. Mohamed Abdou Bouderbala et Mohand Laid Mahloul. L'émission de ce timbre, ayant pour thème "Les Douanes algériennes et au service de l'économie et du citoyen", coïncide avec la Journée mondiale des Douanes, célébrée le 26 janvier de chaque année. Lors de la cérémonie d'oblitération du nouveau timbre, M. Bouderbala a indiqué

que l'administration des Douanes algériennes place parmi ses principales préoccupations la modernisation de l'appareil douanier et le développement de ses moyens, à travers la réalisation de nouvelles structures. Le DG d'Algérie-Poste a, pour sa part, affirmé que cette émission philatélique visait à pérenniser l'événement et à valoriser les importantes avancées de l'appareil douanier, au titre de la modernisation de son travail et des sacrifices consentis pour la protection de l'économie et du patrimoine nationaux, en plus de constituer un vecteur de protection du développe-

ment socio-économique du pays. Ce timbre-poste, d'une valeur faciale de 25,00 DA et dont la vente générale est prévue à partir de mardi dans tous les établissements postaux du pays, illustre le symbole des douanes dans un décor désertique, avec prolongement aux espaces maritime, terrestre et aérien, ainsi que les avancées en matière de modernisation des douanes pour un service de qualité en tous lieux et circonstances. Cette photographie, intitulée "Relève dans le désert", a été choisie par l'Organisation mondiale des douanes comme meilleure photo lors d'un concours orga-

nisé en 2011, a-t-on indiqué. Auparavant, M. Bouderbala avait lancé le projet de réalisation d'une brigade douanière pluridisciplinaire à Timimoun. Doté d'une enveloppe de 155 millions DA, le projet, couvrant une surface de 12.600 m<sup>2</sup>, dispose de plusieurs structures, y compris d'hébergement, de sports et d'entreposage, selon sa fiche technique.

Le DG des Douanes algériennes présidera, cet après-midi à Adrar, les activités marquant la célébration de la Journée mondiale des Douanes, avant de procéder à l'inauguration du siège de l'inspection des services douaniers.

## Les entrepreneurs algériens, une graine de champions

Boualem Branki

Ils ont la graine de champions. Non, pas dans le sport, mais dans le secteur combien vital de l'économie et de l'entreprise. Les nouveaux champions algériens de l'industrie, de l'agroalimentaire et de la finance sont en train de prouver que l'entrepreneur algérien, mis dans de bonnes conditions financières et économiques, avec un environnement législatif approprié, peut faire des miracles. C'est en quelque sorte ce qui se passe et s'est toujours passé dans les pays développés, même si en Occident le dynamisme économique est soutenu par un très fort taux de financements, publics et privés.

L'Algérie, qui n'a de cesse de chercher à diversifier les sources du financement de son développement, de sa prospérité, ne peut, dans la conjoncture actuelle marquée par une crise des prix du pétrole et une baisse annoncée de ses recettes d'hydrocarbures, qu'en encourager et soutenir les chefs d'entreprises.

Les grands managers algériens qui ont su se forger une personnalité économique, des territoires industriels et des capacités d'autofinancement appréciables. Ces champions industriels en sont venus aujourd'hui à nouer des partenariats avec des groupes étrangers, notamment américains, et même racheter de grosses entreprises industrielles européennes en difficultés financières, sinon en faillite.

N'ayons pas peur de les désigner : il s'agit notamment des groupes Cévital qui a réussi une belle opération de marketing industriel en rachetant le second plus important aciériste d'Italie, Luchinni. Une belle opportunité de marketing pour l'Algérie que cette prouesse du groupe Cévital dont l'offre d'achat a été jugée meilleure que le sidérurgiste indien JSW Steel.

L'autre exemple de cette «success story» des entrepreneurs algériens est celle d'un partenariat entre le groupe de Haddad avec un groupe américain spécialisé dans le matériel de santé de haute technologie. Ces deux exemples ne sont pas isolés, mais donnent la mesure des grandes capacités des managers algériens dans le domaine de l'exportation de leurs produits, de leurs capacités à reprendre des groupes industriels étrangers et, surtout, à donner une consistance manifeste à la diversification des exportations hors hydrocarbures. Et cet esprit de gagnants, de champions industriels, les chefs d'entreprises privés algériens l'ont, et ils l'ont prouvé à maintes reprises. En fait, plus de la moitié des 2,8 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures est le fait de l'industrie nationale privée.

Ce volet du développement de l'industrie algérienne, de l'esprit de managers qui peuvent eux même s'autofinancer, notamment à travers des opérations financières comme l'ouverture de capital et l'entrée à la Bourse d'Alger, est là, à portée de main.

Al l'Est comme à l'Ouest, au Centre comme au Sud du pays, l'Algérie compte des centaines de chefs d'entreprises de moyennes et grandes envergure, mais également de groupes industriels qui peuvent à eux seuls améliorer sensiblement le volume des exportations hors hydrocarbures et, surtout, orienter progressivement l'industrie et l'agriculture, ainsi que les services, vers l'exportation.

Pour que l'Algérie, encore moins l'économie nationale, ne soient éternellement dépendantes des hydrocarbures. Plus que jamais, il est nécessaire de soutenir ces champions industriels algériens, un objectif d'ailleurs qui fait partie de l'agenda du gouvernement, et à travers le Premier ministre, du ministre de l'Industrie, chef de file de cette nouvelle vision des entrepreneurs algériens.

Une vision en fait qui confirme les nouvelles orientations en matière de prise en charge des grands défis économiques à venir pour l'Algérie, qui devra compter plus que jamais sur ses potentialités propres, dont le dynamisme de ses entrepreneurs.

## FÊTE NATIONALE DU COMMONWEALTH D'AUSTRALIE Le Président Bouteflika félicite le gouverneur général ...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au gouverneur général du Commonwealth d'Australie, Peter Gossgrave, à l'occasion de la fête nationale de son pays, lui réitérant sa disponibilité à œuvrer pour le renforcement des relations bilatérales.

«La célébration de la fête nationale de l'Australie m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de bonheur et de bien-être pour vous-même, de prospérité et de progrès pour le peuple australien ami», écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Il me plaît, en cette heureuse circonstance, de vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer avec vous au renforcement continu des liens d'amitié et de coopération existant entre nos deux pays, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», ajoute le président de la République.

## ... et le premier ministre

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Premier ministre du Commonwealth d'Australie, Tony Abbott, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité pour le renforcement des relations d'amitié et de coopération unissant les deux pays.

«A l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de santé et de bien-être pour vous-même, davantage de progrès et de prospérité pour votre peuple ami», indique le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais, en cette heureuse circonstance, vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, au renforcement des relations d'amitié et de coopération unissant nos deux pays», ajoute le président de la République.

## ALGÉRIE-ITALIE : COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BELLARA Les contrats de réalisation des lamoins signés avant fin février

Les contrats portant sur la réalisation des lamoins du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel) devraient être signés avant la fin février 2015 pour un délai de livraison de 20 mois, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Industrie et des Mines.

Le ministre de l'Industrie et des Mines Abdesselam Bouchouareb qui s'est entretenu dimanche à Alger avec le président et CEO du groupe industriel Danieli d'Italie Gianpietro Benedetti, s'est dit «satisfait» de voir le projet du complexe sidérurgique de Bellara avancer selon le planning prévisionnel. Les deux parties «ont convenu de déployer les moyens nécessaires pour livrer les lamoins dans un délai de 20 mois à compter de la date de signature des contrats prévue avant la fin février 2015», précise la même source.

Le groupe italien Danieli avait été sélectionné par la société commune algéro-qatarie Algerian Qatari Solb (AQS) dans le cadre des appels d'offres relatifs à la réalisation du projet du Complexe sidérurgique de Bellara. Le projet porte sur la construction d'une aciérie et de trois lamoins dont deux pour le rond à béton d'une capacité de 1,5 million de tonnes/an et un troisième lamo pour le fil machine d'une capacité annuelle de 500.000 tonnes, selon la même source.

La capacité de production du complexe de Bellara a été fixée à deux millions de tonnes par an dans une première phase. Cette production devrait être doublée dans la seconde phase. Le projet vise la création de 1.500 postes d'emploi directs et 15.000 indirects, selon la même source.

## 65<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE DE L'INDE Le Président Bouteflika félicite son homologue indien ...

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue indien, M. Pranab Kumar Mukherjee, à l'occasion de la célébration du 65<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de République de l'Inde dans lequel il lui a exprimé sa satisfaction de la qualité des relations d'amitié et de solidarité existant entre les deux pays.

«Il m'est particulièrement agréable, au moment où la République de l'Inde célèbre le 65<sup>e</sup> anniversaire de sa proclamation, de vous présenter au nom de l'Algérie, gouvernement et peuple et, en mon nom personnel, mes meilleures vœux de santé et de bien-être et davantage de progrès et de prospérité au peuple indien ami», lit-on dans

### ... et le Premier ministre indien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Premier ministre indien, Narendra Modi, à l'occasion de la célébration du 65<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la République de l'Inde, dans lequel il lui a exprimé sa détermination à relancer le partenariat stratégique entre les deux pays et à intensifier la coopération bilatérale. «Il me plaît au mo-

ment où la République de l'Inde célèbre le 65<sup>e</sup> anniversaire de sa proclamation, de vous adresser mes sincères félicitations et mes meilleures vœux de santé et de bonheur ainsi que davantage de progrès et de prospérité au peuple indien ami», a écrit le président de la République dans son message.

«Je tiens à cette occasion à vous dire ma détermination à intensifier et

le message du président Bouteflika. «Je sais que cette occasion pour saluer la qualité des liens d'amitié et de solidarité existant entre nos deux pays, et réitérer ma disposition d'œuvrer de concert avec vous pour développer les relations de coopération bilatérale au mieux des intérêts de nos deux peuples amis», ajoute le chef de l'Etat.

à diversifier les relations de coopération entre l'Algérie et l'Inde», a ajouté le président Bouteflika.

«Je sais également cette occasion pour vous exprimer ma détermination à relancer le partenariat stratégique qui lie nos deux pays afin de hisser la coopération bilatérale au mieux des intérêts communs de nos deux peuples amis», a conclu le chef de l'Etat dans son message.

## ALGÉRIE-EAU L'ambassadeur d'Algérie aux Emirats arabes unis honoré par le président émirati

Le Président de l'Etat des Emirats arabes unis, Cheikh Khalifa Ben Zayed Al-Nahyan, a décerné la médaille de l'indépendance à l'ambassadeur d'Algérie à Abu Dhabi, Hamid Chebira, a-t-on appris dimanche

de source diplomatique. La médaille a été remise au diplomate algérien par le ministre émirati des Affaires étrangères lors d'une cérémonie organisée mardi, «au terme de la mission de Monsieur Chebira en EAU».

## ALGÉRIE-ALLEMAGNE

### Le MAE allemand relève une «réelle dynamique» économique en Algérie

Le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, a relevé dimanche à Alger l'existence d'une «réelle dynamique» économique en Algérie, faisant part de la volonté de son pays d'avoir des relations algéro-allemandes «encore plus étroites» dans ce domaine.

«Il existe en Algérie une réelle dynamique dans tous les domaines, notamment économique», a déclaré à la presse M. Steinmeier, à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le chef de la diplomatie allemande a indiqué que son pays «cherche à avoir des relations encore plus étroites avec l'Algérie dans le domaine économique», relevant dans ce sens que des chefs d'entreprises allemandes, qui l'accompagnent, ont exprimé



le voeu d'investir en Algérie.

Par ailleurs, M. Steinmeier a déclaré avoir eu une «intense» activité depuis son arrivée samedi en Algérie où il a notamment visité une université qui dispensera une formation d'ingénierat en collaboration avec une

université allemande. «Nous avons décidé également de promouvoir les programmes d'échange d'étudiants entre des universités des deux pays», a-t-il ajouté. En outre, le MAE allemand a indiqué avoir évoqué avec le président Bouteflika des questions régionales et internationales d'intérêt commun. «Nous avons abordé les crises et conflits dans la région et le monde notamment les situations en Libye, en Syrie et en Irak», a-t-il poursuivi, soulignant la nécessité de trouver des solutions politiques pour régler ces conflits».

## Un député allemand salue les relations algéro-allemande qualifiées d'«excellentes»

Le député allemand, Roderich Kiesewetter s'est félicité, dimanche à Alger, de l'«excellence» des relations unissant l'Algérie à son pays. M. Kiesewetter qui conduit une délégation parlementaire allemande, a été reçu par le président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et la communauté nationale à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN), Boualem Bousmaha.

Evoquant la situation de la communauté musulmane en Allemagne, le député allemand a précisé que les musulmans d'Allemagne dont le

nombre s'élève à 4 millions, «sont intégrés dans la société allemande et vivent dans la stabilité». M. Bousmaha a, de son côté, souligné la nécessaire consolidation des passerelles de coopération entre le Parlement algérien et son homologue allemand.

Revenant sur la situation régionale, M. Bousmaha rappelle que l'Algérie est soucieuse de résoudre la crise libyenne à travers le dialogue pacifique», soulignant la position du Algérie vis-à-vis de la question du Sahara occidental, une position en faveur de l'application des résolutions

de l'ONU afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

Il a précisé, dans ce contexte, que l'Algérie «n'est pas partie au conflit sahraoui» invitant la délégation parlementaire allemande à visiter les camps de réfugiés sahraouis pour s'enquérir de près de la cause sahraouie». La rencontre s'est déroulée en présence du président du groupe parlementaire d'amitié algéro-allemande, Ahmed Kharchi ainsi que des députés membres de ce groupe.

APS

## ALGÉRIE - FRANCE

# Rapatriement de la dépouille d'Hervé Gourdel en France

La dépouille d'Hervé ANP, assassiné par un groupe terroriste à Tizi Ouzou fin septembre dernier, a été rapatriée hier matin en France.



La cérémonie de rapatriement, qui a eu lieu au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediene, a été marquée par la présence de cadres du ministère des Affaires étrangères et de l'ambassadeur de France à Alger Bernard Emié qui a salué les efforts déployés par les autorités algériennes pour retrouver le corps du ressortissant français. Suite à une opération de recherches menée

sur la base de renseignements fournis par un terroriste arrêté, un détachement des forces de l'ANP a retrouvé le 15 janvier dernier l'endroit où a été enterré le corps d'Hervé Gourdel, au lieu dit Tabounech Abi Youcef, près d'Iferhouen, dans la daïra d'Aïn El Hammam. L'opération de déterrément du corps du ressortissant français s'est effectuée en présence des représentants du ministère public,

des éléments de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile, avant de procéder à son identification à travers les tests ADN.

Le touriste français (55 ans) a été enlevé par un groupe terroriste le 21 septembre 2014. Il se trouvait à bord d'un véhicule en compagnie d'amis algériens qui ont été libérés par les ravisseurs. Il a été assassiné le 24 septembre.

## La France remercie les autorités algériennes

La France a remercié les Autorités algériennes qui ont permis de retrouver la dépouille de Hervé Gourdel, indique dimanche un communiqué du quai d'Orsay.

«La France remercie les autorités algériennes qui ont permis de retrouver la dépouille de notre compatriote et de l'identifier avec certitude, en étroite coopération avec les services spécialisés français», a souligné Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du développement

international, dans une déclaration. La dépouille d'Hervé Gourdel sera rapatriée en France lundi 26 janvier à 13h30. La France «salue l'excellente coopération avec les autorités algériennes depuis l'assassinat d'Hervé Gourdel qui a endeuillé la Nation tout entière», a ajouté la déclaration. Le lieu d'enterrement de Hervé Gourdel, enlevé le 21 septembre, 2014 a été localisé le 15 janvier courant dans région de Aïn El Hamam (wilaya de Tizi-Ouzou) par l'ANP.



## «Une coopération excellente»

La France a salué, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, l'excellente coopération des autorités algériennes qui ont déployé de grands efforts pour retrouver le corps d'Hervé Gourdel, enlevé et assassiné en septembre dernier par un groupe terroriste dans la région de la Kabylie, et dont la dépouille a été transférée hier à Paris.

«La France remercie les autorités algériennes qui ont permis de retrouver la dépouille de notre compatriote et de l'identifier avec certitude, en étroite coopération avec les services spécialisés français. La France salue l'excellente coopération avec les autorités algériennes depuis l'assassinat d'Hervé Gourdel qui a endeuillé la nation tout entière», a déclaré Laurent Fabius.

De son côté, l'ambassadeur français en Algérie, Bernard Emié, qui était pré-

sent à l'aéroport Houari Boumediene lors du rapatriement du corps, a rendu hommage à l'Algérie pour les efforts qu'elle a déployés en vue de retrouver le corps du touriste français assassiné, tout comme il a salué la coopération entre la justice algérienne et son homologue française.

Le corps du touriste français Hervé Gourdel, enlevé puis décapité fin septembre par des terroristes, a été rapatrié hier en France, douze jours après sa découverte dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Des tests ADN ont confirmé que le corps exhumé en Kabylie était bien celui d'Hervé Gourdel.

Hervé Gourdel, guide de haute montagne de 55 ans originaire du sud de la France, avait été enlevé le 21 septembre par le groupe terroriste autoproclamé « Djund al-Khilafa », qui a affirmé l'avoir exécuté en représailles à l'engagement

de la France aux côtés des Etats-Unis dans les frappes contre le groupe « Etat islamique » en Irak.

Arrivé en Algérie le 19 septembre pour faire du trekking dans le massif du Djurdjura, il avait été enlevé près du sommet Lalla Khedidja. Ses cinq compagnons algériens de randonnée avaient été relâchés après 14 heures de séquestration.

L'ANP, qui avait mobilisé 3.000 éléments pour la circonstance, a retrouvé le corps d'Hervé Gourdel le 15 janvier, enterré dans une forêt de chênes et d'oliviers près du village Takheldj, à une vingtaine de km du lieu de son enlèvement.

Sa dépouille a été découverte suite aux informations fournies par un terroriste capturé par les forces de l'ANP.

Walid. B.

## ANP Des hautes montagnes aux déserts de sable

DK News

Tant sur le plan de la défense opérationnelle du territoire que celui de la défense aux frontières, l'armée algérienne est engagée sans observer la moindre pause. L'ANP est présente partout où il faudrait combattre le terrorisme, partout où celui-ci croit pouvoir trouver refuge. Des hautes montagnes de Kabylie aux frontières du Sud du pays, l'armée porte le fer partout où la menace se profile.

C'est avec détermination, tel que le disait le vice-ministre de la Défense et chef d'état-major, Gaïd Salah, que l'armée s'engage dans la lutte contre le terrorisme. C'est une détermination qui a toujours été la sienne, la même dont faisait preuve son aîné l'ALN. Le même esprit patriotique, la même disponibilité au sacrifice suprême, du plus bas jusqu'au plus élevé des grades.

L'armée algérienne sait se hisser à la hauteur de la noblesse de la mission constitutionnelle dont elle est investie et qu'elle exécute avec efficacité, preuve étant la stabilité, la paix et la sécurité dont jouit l'Algérie dans un environnement instable. Les balises de ses actions sont définies par le Président, et même le vice-ministre avait dit que l'armée mène son combat avec fermeté, détermination et dans le cadre de la réconciliation nationale. Ceci signifie qu'elle n'est pas porteuse de la stratégie d'éradication.

La preuve est sans cesse donnée qu'il y a un lien très fort entre la nation et l'armée qui est chargée de sa protection. Ce lien très fort est celui qui assure le renforcement de la cohésion nationale. Car la cohésion qui en découle constitue le meilleur espace de défense contre toute menace, d'où que celle-ci puisse venir, et sous toutes ses formes. Le chef d'état-major s'est assuré à travers ses nombreuses inspections que l'esprit de combat anime l'armée.

L'armée en se déployant tout le long des frontières, contribue avec efficacité, aux côtés de la Douane et des gardes-frontières, à la lutte contre le crime organisé et la contrebande. La Défense a «mis le paquet» sur la préparation aux combats, sur l'acquisition et la fabrication des équipements performants, ainsi que sur les ressources humaines.

## Les Forces navales sauvent un navire marchand et son équipage au large d'Alger

Des unités de recherche et de sauvetage de l'Armée Nationale Populaire (ANP) relevant des Forces Navales, ont réussi lundi matin à sauver un navire marchand et 21 membres de son équipage au nord de Cap Matifou (Alger) a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Des unités de recherche et de sauvetage de l'Armée nationale populaire relevant des forces navales, ont réussi dans les premières heures de ce matin, 26 janvier 2015 à dix (10) miles au nord de Cap Matifou, Façade Maritime Centre/1<sup>re</sup> Région militaire à éviter une catastrophe humaine qui aurait pu coûter la vie à 21 membres de l'équipage du navire marchand 'ZIEUS-I' battant pavillon panaméen», a indiqué le MDN. «L'opération de sauvetage a eu lieu suite à la réception par le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage des forces navales (Cnoss) d'un signal de détresse provenant du navire marchand après une panne moteur», a ajouté la même source. «Le plan de recherche et de sauvetage a été mis en œuvre pour porter assistance au navire et à son équipage et éviter une catastrophe écologique et humaine, par l'envoi sur les lieux, du remorqueur de haute mer 'EL-MOUSANID', deux hélicoptères de recherche et de sauvetage, et des plongeurs», a encore indiqué le MDN. «Malgré les mauvaises conditions météorologiques et la position périlleuse du navire marchand, le remorqueur de haute mer des Forces Navales a réussi avec succès à remorquer le navire vers le port d'Alger et à sauver l'équipage, et ce, grâce au professionnalisme et l'expérience des éléments des forces navales dans ce domaine», a-t-on souligné de même source.

APS

## HAMID GRINE À L'ÉCOUTE DES DOLÉANCES DES CITOYENS

### Le taux de couverture de la radio régionale de Médéa sera porté à 98% en mars 2016



Le taux de couverture de la radio régionale de Médéa sera porté à environ 98%, ici à mars 2016, réduisant ainsi de près de moitié les zones d'ombre qui constituent un réel obstacle au développement de ce média de proximité, a indiqué, hier, le ministre de la Communication.

M. Hamid Grine, qui effectuait une visite au siège de Radio-Titteri de Médéa, a précisé, à cet égard, qu'un plan d'équipement sera lancé «incessamment» pour multiplier le nombre de stations de radiodiffusion dans le but d'élargir le champ de couverture de la radio locale, qui couvre à peine 50% du territoire de la wilaya actuellement.

Le ministre a mis l'accent, lors de cette visite au siège de la radio locale, sur l'importance de l'information de proximité et le traitement professionnel des faits et événements en rapport direct avec le quotidien des citoyens, évoquant également, dans ce contexte, le «rôle primordial» des médias de proximité dans l'accompagnement de la dynamique de développement local.

Interrogé en marge de cette visite sur l'éventualité de doter également les animateurs et les techniciens des différents médias de la carte professionnelle nationale de journaliste, au même titre que les journalistes, M. Grine a indiqué que son département est en train «d'étudier» cette question et assuré que les concernés seront informés en «temps opportun». Il a précisé, à ce propos, que la commission nationale d'identification des journalistes professionnels a délivré, depuis son entrée en fonction, près de 1700 cartes, sur plus de 2200 demandes reçues.

## JEUNESSE

### «Etre à l'écoute des jeunes pour mieux répondre à leurs aspirations»



Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a exhorté, hier à Oran, les cadres de son secteur à se mettre «avantage à l'écoute des jeunes pour mieux répondre à leurs aspirations». «Capter l'intérêt des jeunes exige une meilleure attention en direction de cette frange sociale», a souligné le ministre en présidant la cérémonie d'ouverture de la Conférence régionale Ouest des cadres de la jeunesse, à la salle de conférences du complexe touristique des «Andalous». Plus de 200 participants sont réunis à cette rencontre qui constitue le cinquième et dernier regroupement régional du genre depuis septembre dernier, date du lancement de ce cycle visant la réorganisation des modes de gestion à travers les établissements de proximité.

«La réhabilitation du secteur de la jeunesse n'est pas limitée à l'organigramme, mais cible surtout la gestion», a indiqué M. Khomri lors de cette Conférence regroupant les responsables des Offices des établissements de jeunes (ODE), des maisons de jeunes et autres structures de proximité ainsi que les éducateurs et psychologues affectés au niveau de ces établissements. «L'amélioration de la gestion aura pour impact majeur de promouvoir la participation sociale des jeunes», a fait valoir le ministre qui a également insisté sur «l'exploitation optimale des infrastructures de proximité afin que ces espaces puissent assumer leur vocation de centres de vie dans les quartiers».

Il a rappelé en outre qu'une commission nationale a été mise en place avec pour mission «le suivi des recommandations émanant des cinq Conférences régionales, et ce, à l'effet de prendre en considération toutes les attentes exprimées». «Le secteur de la jeunesse dispose d'un réservoir important en compétences à même de donner la capacité nécessaire à l'impulsion d'une nouvelle dynamique aux activités des établissements dédiés aux jeunes», a affirmé M. Khomri. Au cours de sa visite de travail, le ministre de la jeunesse a également visité la médiathèque municipale qui abrite le 3<sup>e</sup> Forum des associations culturelles, artistiques et scientifiques.

## TRANSPORTS

### Réouverture du marché du transport aérien au privé après finalisation des procédures nécessaires

Le marché du transport aérien sera rouvert aux compagnies nationales privées, une fois toutes les procédures nécessaires finalisées, cahier des charges compris, et ce dans le cadre d'une complémentarité avec les compagnies aériennes publiques, a annoncé dimanche le ministre des Transports, Amar Ghoul.

«Une série de procédures comprenant, entre autres, un nouveau cahier des charges devant régir l'entrée des compagnies nationales et sécuriser l'ouverture de l'espace aérien, est en cours d'élaboration au niveau du ministère», a déclaré M. Ghoul à la presse à l'issue de sa rencontre avec le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, dans le cadre des rencontres organisées par le FCE avec différents départements ministériels.

«La loi en vigueur autorise aux compagnies privées l'accès au marché du transport aérien», a indiqué M. Ghoul, précisant que «l'opération doit, cependant, être encadrée, en tirant les enseignements des précédents dossiers», en allusion à l'affaire de la compagnie aérienne Khaifa Airways.

«Nous sommes en train de promouvoir le transport aérien, à travers les compagnies nationales publiques et procéder par la même à la définition des procédures nécessaires (cahier des charges) inhérentes au secteur privé pour une gestion optimale du secteur dans le cadre d'une complémentarité et d'une coordination entre les secteurs public et privé», a-t-il précisé.

De son côté, le président du FCE, Ali Haddad, a fait part de la volonté



des investisseurs privés de pénétrer le marché du transport aérien, préconisant de donner la priorité à Air Algérie pour les dessertes lucratives à même d'améliorer les performances de cette compagnie publique et de réduire les retards au décollage.

En réponse à une proposition du FCE sur une éventuelle ouverture de l'espace maritime au Privé, notamment pour le transport de marchandises, le ministre n'a pas écarté une telle éventualité, ajoutant qu'un dossier exhaustif sur la régulation du transport maritime sera prochainement soumis au Gouvernement.

Le dossier en question permettra d'encadrer l'espace maritime et le marché du fret à même de porter à 30% la part de marché de l'Algérie, contre 1% actuellement.

Pour ce faire, le ministère a tracé un programme pour l'acquisition de 25 nouveaux navires pour le transport de marchandises au profit de la compagnie nationale de navigation (CNAN), a indiqué M. Ghoul qui a invité les investisseurs nationaux publics et privés à établir des partenariats en la matière au lieu de faire appel à des investisseurs étrangers.

Pour ce faire, le ministère a tracé

un programme pour l'acquisition de 25 nouveaux navires pour le transport de marchandises au profit de la compagnie nationale de navigation (CNAN), a indiqué M. Ghoul qui a invité les investisseurs nationaux publics et privés à établir des partenariats en la matière au lieu de faire appeler à des investisseurs étrangers. Pour ce qui est du transport terrestre, il a été convenu de charger les entreprises nationales publiques et privées d'accompagner les projets de réalisations de nouvelles lignes ferroviaires et d'autres infrastructures.

Il a également été convenu d'orienter les cahiers des charges de l'ensemble des projets qui concernent le secteur vers des entreprises nationales (publiques ou privées), pour peu qu'elles remplissent tous les critères requis.

Une commission mixte entre le ministère des Transports et le FCE a été installée. Elle se réunira une fois par mois pour examiner les différents problèmes rencontrés par les investisseurs lors de la réalisation de leurs projets.

«Toutes les entraves seront prises en charge», a assuré le ministre. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres initiées par le FCE et dont les résultats seront soumis fin janvier au Premier ministre, selon le FCE.

## ÉDUCTION

### La CSE réitère son appel à une révision des statuts des différents corps de l'Education

La Coordination des syndicats de l'Education nationale (CSE), réunie dimanche à Alger, a réitéré son appel à une révision des statuts des différents corps de l'Education nationale dans un «souci d'équité et de justice en matière de classement, de promotion et de réintégration».

Le CSE appelle le ministère de l'Education à revoir les statuts des corps de l'Education nationale (décret exécutif 240/12 amendant et complétant le décret exécutif 315/08) pour veiller à l'équité entre les corps et paliers dans le classement, la promotion, l'intégration et les grades nouvellement créés, a indiqué le secrétaire général du Syndicat national des travailleurs de l'Education (SNTE), Boualem Amoura dans une déclaration à l'APS à l'issue de la réunion (la 2<sup>e</sup> après celle de jeudi).

La CSE appelle, également, à la promotion systématique des personnels et travailleurs du secteur de l'Education durant leur carrière professionnelle, la récupération des instituts de technologie pour leur exploitation dans la formation spécialisée et l'élargissement du réseau national des écoles supérieures des enseignants.

Parmi les revendications que le CSE comptait soumettre hier à la tutelle figurent l'effet rétroactif du

coût des opérations de réintégration (à partir du 3 juin 2012) «garanti par la loi», l'adoption du principe de 10 années pour l'enseignant principal et 20 ans pour l'enseignant formateur (ceux ayant parachevé leur formation après la date sus-citée et ceux en cours de formation), les enseignants du technique au secondaire ainsi que tous les enseignants des différents paliers ayant été promus lors des réintégrations de 2008 et 2012.

Les sept syndicats qui forment la CSE demandent l'élargissement des primes et allocations propres aux corps de l'Education aux personnels des services économiques et laboratoires ainsi que l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des personnels et travailleurs des corps communs et des agents de sécurité.

La CSE revendique, également, une augmentation des heures supplémentaires et des heures de soutien, ainsi que le règlement définitif du dossier des auxiliaires de l'Education.

Elle appelle, en outre, le ministère de tutelle à «accélérer» la promulgation de circulaires d'application du décret présidentiel 266/14 du 28-09-2014 amendant et complétant le décret 304/07 fixant la grille référentielle des salaires.

Les représentants des syndicats de la CSE ont décidé d'organiser un

mouvement de protestation les 10 et 11 février 2015.

La ministre de l'Education Nouria Benghebrit avait, récemment, déploré le recours «machinal» des syndicats à la grève malgré «une volonté réelle» de la tutelle de régler les problèmes liés aux ressources humaines du secteur.

«Le règlement des problèmes soulevés nécessite du temps, eu égard aux initiatives et aux mesures qu'il implique, nécessitant dans certains cas l'ouverture d'enquête», a reconnu la ministre, précisant qu'il ne s'agissait en aucun cas de «négligence».

La CSE regroupe sept syndicats, en l'occurrence le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), le Conseil national élargi des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), l'Union nationale des personnels de l'Education et de la formation (Unpef), le syndicat national des travailleurs de l'Education et de la formation (Satef), le syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap) oultre le Syndicat du Conseil des lycées d'Alger (Clan) non agréé.

APS

## PORT D'ALGER

**Tentative de transfert illégal de 20 millions de dollars déjouée au 3<sup>e</sup> trimestre 2014**

Les douanes du port d'Alger ont déjoué au troisième trimestre 2014 une tentative de transfert illégal de devises d'un montant de 20 millions de dollars, a annoncé hier le directeur régional des douanes du port d'Alger, Aïssa Boudergui.

Cette affaire, dans laquelle 15 opérateurs sont impliqués, a déjà fait l'objet du blocage du transfert bancaire de 6 millions de dollars par les banques, a précisé M. Boudergui.

La fraude consistait à faire parvenir d'Asie et d'Europe 72 conteneurs remplis de gravats et déchets divers dans l'espérance de transférer des devises après de fausses déclarations d'importation.

Les services des douanes du port d'Alger font ainsi état de 26 dossiers de transfert illégal de devises en 2013 et de 45 dossiers en 2014, en cours de traitement. Par ailleurs, quelque 11,2 millions de tonnes de marchandises ont transité par le port d'Alger en 2014 contre 8,9 millions de tonnes en 2011, ajoute t-on de même source.

En présentant le bilan d'activité de 2014, il a souligné que 59% de conteurs ont transité par le port ainsi que 26% du trafic hors hydrocarbures et 26% du mouvement des navires.

En outre 857.000 conteneurs EVP (équivalent vingt pieds) ont transité par le port en 2014 contre 690.000 en 2011 alors que les déclarations en douane ont été de 28.540 en 2014 contre 33.523 en



2013, en baisse de 13%, qui s'explique, selon M. Boudergui, par l'exécution de cette opération dans les ports secs et dans les entrepôts.

Par ailleurs, les recettes perçues par les douanes au port d'Alger se sont établies à 114 milliards de DA en 2014 contre 151 milliards en 2013, une baisse induite par la réduction des importations de carburant après le redémarrage de la raffinerie de Skikda et la régénération du dédouanement au port, a souligné M. Boudergui.

Il a indiqué que parmi les 163 opérateurs économiques agréés, 110 d'entre eux activent au port d'Alger avec un délai record de traitement de marchandises de 2 heures dans les circuits verts et orange totalisant 15% du trafic et ne nécessitant pas de contrôle physique.

Quant au délai de dédouanement, il est de huit jours au port d'Alger où les services des douanes ont poursuivi en

2014 la lutte contre la contrefaçon avec 70 interventions et 6 plaintes reçues ayant donné lieu à la saisie de 250.000 articles.

En ce qui concerne les ferries, il y a eu 138 arrivées et autant de départs contre 146 en 2013 avec un délai de traitement des voyageurs d'une heure et 22 minutes contre 1 heure et 47 minutes en 2012, de nombreuses déclarations s'effectuant dorénavant à bord des navires, a encore ajouté M. Boudergui.

L'existence de sept scanners au port d'Alger, selon la même source, a contribué à déjouer des tentatives d'importation de produits prohibés comme les armes, les munitions et les stupéfiants. Au plan des perspectives, le directeur régional des Douanes d'Alger port a indiqué qu'un guichet unique électronique est prévu et réunira les prestations de divers services comme le port, les douanes ainsi que les importateurs et les exportateurs.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

**Direction régionale des Douanes d'Oran : 127 affaires liées à la contrebande traitées en 2014**

Pas moins de 127 affaires liées à la contrebande ont été traitées en 2014 par la direction régionale des Douanes d'Oran, contre 90 affaires en 2013, a indiqué un bilan annuel de ce corps constitué, présenté hier à Oran.

La direction régionale des Douanes d'Oran repose sur quatre inspections divisionnaires (ID), celle d'Oran-extérieur, d'Oran-port, d'Arzew et d'Aïn Témouchent.

Ces affaires de contrebande totalisent un montant de pénalités qui s'élève à près de 700 millions DA en 2014, contre 533 millions DA en 2013, a-t-on ajouté lors de l'exposition de ce bilan à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des Douanes.

Ce même bilan fait état de 19 affaires de capitaux et matières aurifères totalisant des pénalités d'un montant de 5.259.751.238 DA, contre 47 affaires en 2013 pour un montant total annuel de 194,56 millions DA.

Une seule affaire de contrebande est en cours d'instruction qui concerne une SARL algérienne ayant importé 16.930 chaussures contrefaites.

Cinq autres affaires de lutte contre les stupéfiants et les psychotropes ont été enregistrées en 2014, contre six (6) en 2013, avec un montant de pénalités de 49,4 millions DA. Concernant les contentieux, la direction régionale des

Douanes d'Oran a enregistré, l'année écoulée, 7.991 affaires dont 323 portées en justice, selon la même source, qui signale que plus de 553 millions DA d'amendes ont été recouvrées dans ce cadre.

Pour ce qui est des saisies en 2014, la DRD a enregistré des saisies d'un montant de près de 166 millions DA, contre plus de 220 millions DA en 2013.

Ces saisies concernent, entre autres, des effets vestimentaires, des ouvrages culturels, armes et munitions, produits sensibles, cigarettes, capitaux et matières aurifères, appareils électroménagers, alcool et spiritueux, carburants, pièces détachées et cosmétiques.

Les exportations de produits pétroliers ont enregistré 36,6 millions de tonnes contre 39,6 millions de tonnes en 2013. Les importations de produits énergétiques dérivés comme le gazole et l'essence sans plomb ont enregistré 1,36 millions de tonnes, soit une légère hausse par rapport à 2013 (1,19 millions de tonnes).

La cérémonie de célébration de la Journée mondiale des Douanes a été marquée par un vibrant hommage rendu aux éléments de la brigade mobile des douanes de Aïn Témouchent qui ont opéré la saisie d'une quantité de 840 kg de kif traité le 8 janvier 2015.

## DOUANES

**L'année 2015 sera celle de la consolidation des efforts dans la gestion des frontières**

L'année 2015 sera celle de la consolidation des efforts de tous les intervenants dans la gestion des frontières, a indiqué hier le responsable de la communication à la Direction régionale des Douanes algériennes de Tlemcen.

Dans son intervention lors de la célébration de la Journée mondiale des Douanes, M. Moualek Toufik a signalé que l'année 2014 a été placée par l'Organisation mondiale des Douanes sous le thème «Echange d'information pour une meilleure coopération».

Pas moins de 1.243 articles de presse et trois documentaires ont été écrits et réalisés avec la contribution de correspondants de la presse de la wilaya de Tlemcen et de la Télévision nationale qui ont mis en exergue les efforts

consentis par les Douanes algériennes dans leur lutte contre la contrebande, a-t-il indiqué lors de cette rencontre à laquelle ont pris part les autorités locales et de nombreux agents et responsables des douanes de la wilaya.

Pour ce faire, a-t-il estimé, la coordination de la gestion des frontières «nécessite forcément une communication de qualité dans ces domaines, en plus des actions traditionnelles et professionnelles de communication», soulignant que cette année, les Douanes algériennes œuvreront à la consolidation de la collaboration avec l'ensemble des intervenants dans la gestion des frontières à savoir (la Police, la Gendarmerie, l'Armée nationale populaire (ANP), les gardes-côtes et les compagnies ma-

ritimes), «dans l'optique de réussir un service public de haute qualité et de concilier au maximum entre contrôle et facilitation pour booster l'investissement et le développement national».

La célébration de la Journée mondiale des Douanes a également donné lieu à une cérémonie de remise de grades à 44 agents et officiers de douanes relevant de la direction régionale des Douanes de Tlemcen et de cadeaux à des douaniers sortis en retraite.

L'occasion a été en outre saisie par les Douanes algériennes pour organiser une exposition montrant ses principales missions et le bilan de ses activités dont notamment lutte contre toutes les formes de contrebande durant l'année 2014.

## COMMERCE

**Les soldes hiver 2015 se poursuivent à Alger**

Les soldes hiver 2015 du 18 janvier au 28 février 2015, battaient leur plein à Alger et les commerçants du prêt-à-porter notamment s'attellent à faire la promotion d'un large éventail d'articles.

Se voulant de grand format pour l'occasion, les affiches sont d'ores et déjà au rendez-vous pour attirer une clientèle en quête de «bonnes occasions» sur un tas d'articles composés essentiellement de vêtements et chaussures avant la fin de la saison hivernale.

Toujours dans l'esprit d'appâter le plus grand nombre de clients, les devantures des boutiques ont de suite été placardées des différents taux de réduction qui oscillent entre 20 et 80%.

À Alger, les boutiques et centres commerciaux comme celui de Bab Ezzouar ne sont pas en marge de cet événement en proposant des tarifs promotionnels même sur des articles de marques mondialement connues.

Cependant, les clients qui flashent sur ces articles de marque tombent immédiatement sous l'effet de surprise dès qu'ils réalisent que l'abaissement des prix est irréel en comparaison avec les prix initiaux.

Dans ce centre, M<sup>me</sup> Ratiba qui voulait profiter de ces réductions allant jusqu'à 60% pour l'achat de vêtements d'hiver pour sa fille, s'est dit fort étonnée de voir, après un simple calcul effectué avec son mari, que ces soldes sont fictives.

Elle a indiqué avoir tenté de trouver une explication à cela auprès des vendeurs mais en vain, estimant que cette opération était une arnaque.

Entre autres signes de tromperie, il y a lieu de souligner le fait d'exposer des articles soldés avec le reste des articles proposés à la vente. En période de soldes, un espace doit être impérativement réservé aux articles soldés, stipule la loi.

Pis encore et contrairement au règlement, les vendeurs vont jusqu'à suggérer la vente de deux articles et un troisième gratuit.

Concernant les activités des commerçants lors de cette période de soldes, Mohamed, fonctionnaire dans une administration et au fait de l'opération, a déclaré qu'elles allaient à l'encontre du règlement en vigueur, relevant que la période définie par la tutelle n'est pas respectée. Celle-ci reste tributaire du bon vouloir du commerçant et n'est nullement régie par la déclinaison de la direction du commerce.

Le responsable du service de la répression de la fraude et de la protection du consommateur à la direction de wilaya du commerce, Mohamed Hadjal, a fait savoir que 191 autorisations avaient été délivrées au titre de la période des soldes d'hiver pour l'année 2015 (18 janvier-28 février).

Cette autorisation intervient conformément au décret exécutif 205-06 (2006) fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage.

L'agent économique désirant réaliser des ventes en soldes doit déposer, auprès du directeur de wilaya du commerce territorialement compétente, une déclaration accompagnée des pièces requises, notamment la liste et les quantités des biens devant faire l'objet des ventes en soldes et un état reprenant les réductions de prix à appliquer ainsi que les prix pratiqués auparavant.

Tout dépôt de dossier conforme donne lieu à la délivrance, séance tenante, d'une autorisation qui permet à l'agent économique d'entamer les ventes en soldes pour une durée de six (6) semaines consécutives. Tout agent économique concerné doit rendre publics, par voie d'affichage sur la devanture de son local commercial et par tous autres moyens appropriés, les dates de début et de fin des ventes en soldes, les biens concernés, les prix pratiqués auparavant et les réductions de prix consenties qui peuvent être fixes ou graduelles.

Il est également tenu d'exposer les biens devant faire l'objet des ventes en soldes à la vue de la clientèle séparément des autres biens.

La période de délivrance des autorisations se poursuit toujours et les agents de contrôle veillent à ce que les commerçants soient munis de ce document avant d'entamer les ventes en soldes.

Tout manquement aux lois en vigueur en la matière peut valoir aux contrevenants jusqu'à la fermeture de leur local. En 2014, plus de 300 autorisations avaient été délivrées aux commerçants de la wilaya d'Alger, au titre de la période hivernale des soldes, contre près de 400 autorisations en 2013 (soldes d'hiver et d'été).

## TRAVAUX PUBLICS: Une commission mixte ministère-FCE pour renforcer le rôle de l'entreprise algérienne

Une commission mixte entre le ministère des Travaux publics et le Forum des chefs d'entreprises (FCE) sera créée prochainement pour permettre aux entreprises algériennes de mieux s'impliquer dans la réalisation des projets du secteur, a indiqué dimanche à Alger le ministre des Travaux publics Abdekader Kadi.

«Cette commission sera chargée de coordonner les actions qui seront prises en faveur des entreprises algériennes, pour trouver des solutions à tous les problèmes rencontrés sur le terrain et renforcer leur rôle dans la réalisation des projets du secteur au niveau national et pourquoi pas à l'étranger», a-t-il déclaré à l'issue d'une rencontre avec une délégation du FCE conduite par son président Ali Haddad.

M. Kadi s'est félicité de la rencontre «fructueuse» avec le président du FCE, relevant qu'il y aura des échanges d'idées mensuellement entre les deux parties dans le cadre de cette commission.

Selon le ministre, plusieurs questions et problèmes ont été débattus lors de la rencontre en affirmant que le ministère et le Forum travailleront ensemble pour améliorer tout ce qui a trait à la conduite des travaux et à la gestion des projets routiers et leur suivi. Le Forum, a-t-il poursuivi, sera consulté dans toutes les décisions du secteur, visant notamment l'amélioration de la qualité de réalisation des projets et la relation entre les entreprises et le maître d'ouvrage.

Pour sa part, le président du FCE a salué l'idée de créer la commission mixte qui travaillera à aplanir les contraintes qui rencontrent l'entreprise algérienne du secteur.

Il a également affiché sa satisfaction de la décision du ministère d'entamer le projet de classification des entreprises relevant du secteur ainsi que la révision des cahiers des charges à l'effet de permettre un meilleur accès des petites et moyennes entreprises aux projets.

La réunion FCE-ministre des Travaux publics s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres initiées par l'organisation patronale, après son dernier congrès, pour se faire connaître et présenter son programme d'action.

Elle sera suivie par d'autres rencontres avec les départements ministériels du secteur économique. Leurs résultats seront soumis au Premier ministre fin janvier, selon le FCE.

## INVESTISSEMENTS: Le FCE plaide pour le développement du marché financier

Le développement du marché financier, les moyens de promouvoir l'investissement et la fiscalité des entreprises ont été au centre d'une rencontre qui a regroupé le ministre des Finances Mohamed Djellab et une délégation du Forum des chefs d'entreprises (FCE), indique dimanche un communiqué de cette organisation patronale.

Lors de cette rencontre, la délégation du Forum conduite par son président Ali Haddad, a appelé à «la nécessité d'accorder une attention plus soutenue au développement des marchés financiers et

## PRODUITS PHARMACEUTIQUES : La facture des importations en hausse de 10% en 2014

Les importations de l'Algérie en produits pharmaceutiques se sont chiffrées à près de 2,6 milliards de dollars (usd) en 2014, contre 2,34 mds usd l'année d'avant, en hausse de 10,44%, a appris lundi l'APS auprès des Douanes.



Si le coût des importations a augmenté, leur quantité, par contre, enregistré une légère baisse en totalisant 33.593 tonnes en 2014 contre 34.142 tonnes une année plus tôt, soit un recul de 1,61%, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS).

Cette hausse de la facture est due à une augmentation générale des importations des produits pharmaceutiques, et ce, à raison de près de 10% pour les médicaments à usage humain, de 14% pour les produits parapharmaceutiques et plus de 19% pour les médicaments destinés à la médecine vétérinaire.

En 2014, les importations des médicaments à usage humain ont atteint 2,41 mds usd, contre 2,19 mds usd en 2013, en hausse en valeur de 9,96%.

La facture des importations des médicaments à usage humain est restée la plus importante puisqu'elle a représenté 93,17% des importations globales des produits pharmaceutiques en 2014. En dépit de la hausse du montant des médicaments à usage humain, les quantités importées ont reculé de 2,4%, passant de 31.537 tonnes en 2013 à 30.780 tonnes en 2014.

Les antibiotiques ont représenté un taux de 2,63% de la facture globale des produits pharmaceutiques en 2014. En effet, la valeur des antibiotiques a été estimée à 68,33 millions usd pour une quantité de 841 tonnes en 2014, contre 56,88 millions usd et 753 tonnes en 2013, soit une hausse en valeur de plus de 20%, selon les Douanes.

Les importations des produits parapharmaceutiques ont atteint 72,53 millions usd (1.406 tonnes) en 2014, contre 63,64 millions usd (1.246 tonnes) en 2013, en hausse en valeur de 13,95%, note la

même source. Concernant les médicaments à usage vétérinaire, les achats extérieurs de l'Algérie se sont chiffrés à 35,85 millions usd (564 tonnes) en 2014 contre 29,95 millions usd (603 tonnes) en 2013, en hausse de 19,68%.

### L'impératif de faciliter les investissements dans les médicaments

Pour réduire les importations dans les produits pharmaceutiques, le gouvernement s'est engagé à encourager la production nationale et œuvre à faciliter l'acte d'investir dans ce créneau industriel afin de stimuler la production.

C'est dans ce sens que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a déclaré récemment que la réduction des importations des médicaments et la lutte contre la surfacturation constatée également dans ce domaine, ne peuvent se réaliser que par l'encouragement de la production nationale.

Il a, ainsi, fait savoir que des directions avaient été données au groupe pharmaceutique Saidal à l'effet d'augmenter la production de médicaments.

A l'instar des autres produits, l'encouragement de la fabrication locale des médicaments vise à réduire la lourde facture des importations de ces produits stratégiques, notamment en cette conjoncture de rétrécissement des recettes extérieures du pays, induite par la forte chute des prix du pétrole. Mais la dégringolade des cours du brut ne devront pas, pour autant, influer sur l'approvisionnement en médicaments, l'encouragement de la fabrication locale des médicaments vise à réduire la lourde facture des importations de ces produits stratégiques, notamment en cette conjoncture de rétrécissement des recettes extérieures du pays, induite par la forte chute des prix du pétrole. Mais la dégringolade des cours du brut ne devront pas, pour autant, influer sur l'approvisionnement en médicaments,

Les importations des produits parapharmaceutiques ont atteint 72,53 millions usd (1.406 tonnes) en 2014, contre 63,64 millions usd (1.246 tonnes) en 2013, en hausse en valeur de 13,95%, note la

Selon le directeur de la pharmacie auprès de ce ministère, M. Hamou Hafedh, le budget alloué pour l'approvisionnement en médicaments, sur l'année 2015, avoisine les 100 milliards de dinars, contre 85 milliards de dinars en 2014. Quant à la production nationale, qui a triplé durant ces cinq dernières années, elle équivaut à un montant d'un (1) milliard d'euros actuellement.

Le même responsable a fait part de l'existence de 48 importateurs de médicaments qui sont aussi producteurs, de 75 unités de fabrication opérationnelles et de 101 projets d'investissements enregistrés ces 4 dernières années, appelant à engager des améliorations pour fructifier ces investissements et parvenir à un taux appréciable de substitution à l'importation.

Autre mesure visant à stimuler la production nationale, la création prévue d'une commission mixte regroupant des représentants du ministère de la Santé et ceux du Forum des chefs d'entreprises (FCE) pour examiner les moyens de faciliter l'investissement dans l'industrie pharmaceutique.

Cette commission doit se réunir mensuellement pour recenser les problèmes et les contraintes rencontrés par les investisseurs avec comme finalité d'encourager la production nationale, a expliqué le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, à l'issue d'une rencontre tenue mercredi dernier avec le président du FCE, Ali Haddad.

Le ministre, qui a rappelé la décision d'interdire l'importation des médicaments fabriqués localement en quantités suffisantes, a fait savoir qu'elle visait à réduire la facture des importations de médicaments.

Le développement du marché financier, les moyens de promouvoir l'investissement et la fiscalité des entreprises ont été au centre d'une rencontre qui a regroupé le ministre des Finances Mohamed Djellab et une délégation du Forum des chefs d'entreprises (FCE), indique dimanche un communiqué de cette organisation patronale.

Lors de cette rencontre, la délégation du Forum conduite par son président Ali Haddad, a appelé à «la nécessité d'accorder une attention plus soutenue au développement des marchés financiers et

de l'offrir d'autres modes de financement aux investissements publics que le financement par le Trésor, la nécessité de mesures rendant l'acte d'investir et de produire plus incitatif que l'acte d'importer», souligne la même source. Concernant l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) dont le taux a été unifié à 23% dans le cadre de la loi de finances 2015, «le FCE a demandé de revoir cette disposition dans le sens de privilégier davantage les producteurs», note le communiqué. La délégation du FCE a, en outre, souligné que la règle des 49/51% régissant les investissements étrangers en Algérie et le code des marchés publics devraient contribuer à développer la sous-traitance et le marché des assurances relevant l'importance d'évaluer et de revoir les dispositifs d'aide à l'entreprise. Les représentants du FCE ont, d'autre part, plaidé pour la «rationnalisation des transferts sociaux dans le but de consolider le principe de la solidarité nationale en touchant de manière ciblée la frange de population qui a le plus besoin du soutien de la collectivité nationale». Lors de cette rencontre, le ministre des Finances a exprimé son souhait de pouvoir convenir

# Déficit commercial record pour le Japon en 2014

Le Japon a enregistré un déficit commercial record en 2014, malgré une amélioration en fin d'année en raison de la chute des prix du pétrole qui a réduit la facture énergétique de l'archipel, a indiqué lundi le ministère des Finances.

Le solde négatif s'est élevé à 12,781 milliards de yens (97 milliards d'euros au taux de change actuel), en hausse de 11,4% par rapport à celui de 2013 qui constituait le précédent record en la matière.

Les importations ont augmenté en valeur de 5,7% pour atteindre 85.886 milliards de yens (655 milliards d'euros), leur niveau le plus haut depuis le lancement de cette statistique sous cette forme en 1979. Leur montant a été mécaniquement relevé par la dépréciation du yen provoquée par l'assouplissement de la politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ).

Les achats de gaz naturel liquéfié (GNL) ont pesé lourd dans la balance (+11,2%), tout comme ceux de pétrole et produits afférents (+9,5%). Mais la forte chute des cours de pétrole a allégé la facture de la troisième économie mondiale sur les derniers mois de l'année.

Après une réduction de près d'un tiers en novembre, le déficit a de nouveau



fortement reculé en décembre (-49,5% à 660,7 milliards de yens) à la faveur d'une chute des dépenses pétrolières de 12,3%.

Les exportations ont, par ailleurs, signé leur quatrième mois de hausse consé-

cutive (+12,9% à 6.896 milliards de yens), se reprenant de manière vigoureuse grâce au yen faible qui renforce la compétitivité à l'étranger des grandes firmes nippones.

## L'Espagne prévoit un taux de croissance de 2,5% en 2015

L'Espagne table sur un croissance de 2,5% en 2015 avec le niveau actuel des cours de pétrole et le niveau de l'euro, a déclaré le ministre de l'Economie espagnol Luis de Guindos dans une interview publiée lundi. Madrid prévoit actuellement une progression du Produit intérieur brut (PIB) de 2% en 2015, après 1,4% attendu pour 2014, et révisera en avril ses prévisions.

«Nous sommes conscients que notre prévision de 2% est déjà inférieure au consensus du marché», commente Luis de Guindos dans les pages du quotidien économique l'Expansion.

L'Espagne profite en effet à



plein de la baisse des prix du pétrole et du recul de l'euro face au dollar, deux facteurs qui n'avaient pas été pleinement pris en compte lorsque cette prévision a été faite, à l'automne dernier.

«Si le pétrole et le taux de

change se maintiennent à ces niveaux, nous aurons une croissance additionnelle de 0,5 point, ce que je considère comme une estimation prudente», ajoute Luis de Guindos. La monnaie unique, qui s'échangeait à environ 1,25

dollar mi-décembre, n'en valait plus qu'environ 1,12 lundi. Les cours du brut ont dégringolé de près de 60% depuis la mi-juin 2014 et le prix du baril est passé sous la barre symbolique des 50 dollars.

Si la quatrième économie de la zone euro repart de l'avant après six années de crise, elle doit encore résoudre le problème du chômage avec 23,7% de la population active sans emploi, taux inédit dans la zone euro à l'exception de la Grèce.

«Le chômage reste le grand problème social de ce pays», en particulier celui de longue durée, selon Luis de Guindos.

comme une première, illustre les possibilités offertes par le nouveau plan d'investissement européen, souligne le vice-président de la Commission en charge de l'emploi, de la croissance, de l'investissement et la compétitivité, Jyrki Katainen, cité dans le communiqué. Il s'agit d'obtenir des financements pour les secteurs qui en ont besoin».

Ce plan, qui vise à mobiliser 315 milliards d'euros d'investissements en trois ans, doit éventuellement être approuvé par le Parlement Européen et les Etats Membres.

**L'euro ouvre la semaine à l'équilibre après la victoire de Syriza en Grèce**



L'euro se stabilisait face au dollar lors des échanges asiatiques lundi matin, après avoir touché un nouveau plus bas de 11 ans face au billet vert, dans la foulée de l'annonce de la victoire du parti de gauche radicale Syriza aux législatives anticipées de dimanche en Grèce.

La monnaie européenne valait 1,1215 dollar lundi matin, contre 1,1208 dollar vendredi soir. Elle est brièvement descendue jusqu'à 1,1098 dollar en cours de séance à son plus faible cours depuis septembre 2003, en raison des craintes des cambistes d'une plus grande incertitude économique en Europe après le résultat du scrutin grec.

L'euro montait face à la monnaie nippone à 132,32 yens contre 132,03 yens vendredi, comme le dollar, qui s'échangeait à 117,99 yens contre 117,80 yens.

La victoire dimanche du parti de gauche radicale Syriza aux législatives anticipées en Grèce, était attendue par les partenaires européens du pays, inquiets de la volonté de cette formation politique de «fermement» renégocier l'énorme dette grecque et de dévier de manière inédite les programmes d'austérité imposés par Bruxelles.

La nouvelle donne politique en Grèce sera au menu de la réunion des ministres des Finances de la zone euro, réunis à Bruxelles lundi et mardi.

«La pression sur l'euro va se poursuivre puisque les Grecs ont rejeté l'austérité, accentuant la possibilité que la Grèce quitte la zone euro», les marchés étant sensibles au risque, commentait un analyste chez Ueda Harlow Ltd.

D'autres estiment cependant peu probable une telle hypothèse. «Nous pensons toujours que la Grèce va rester dans la zone euro», déclarait l'analyste de RBC Capital Markets. «Ce qui, ajouté à une reprise économique dans cette zone au second semestre, va donner à l'euro un profil en +V+ pour 2015», estime l'analyste.

La monnaie européenne avait déjà accusé le coup la semaine dernière après l'annonce par la BCE de son programme de stimulation de l'économie, avec des achats de dette publique et privée échelonnés à raison de 60 milliards d'euros par mois à partir de mars 2015, soit davantage que les 50 milliards escomptés par le marché.

Le livre britannique progressait face à la monnaie européenne à 74,66 pence pour un euro et montait face au dollar à 1,5021 dollar pour une livre. Le franc suisse montait face un peu à l'euro à 0,9871 franc suisse pour un euro ainsi que face au billet vert à 0,8802 franc pour un dollar.

## Signature d'un accord de financement des PME

La Commission européenne a signé un accord avec l'Espagne pour financer ses petites et moyennes entreprises (PME) via un fonds européen doté de 800 millions d'euros, a indiqué lundi la commission.

Cette somme sera prélevée sur les fonds structurels alloués aux régions espagnoles servant à accorder des crédits aux PME, qui représentent 74% des emplois du secteur privé du pays, contre 66% en moyenne dans l'Union européenne, explique la Commission dans un communiqué. Les PME espagnoles sont à l'origine de 85% des nouveaux emplois créés», se-

lon elle. Au lieu d'être distribués directement sous forme de prêts, ces 800 millions d'euros serviront de garantie pour que les banques puissent allouer des crédits à taux bonifiés aux PME, jusqu'à 5,3 milliards d'euros, selon la Commission européenne. Les conditions d'accès au crédit restent difficiles pour les PME de la quatrième économie de la zone euro. Les banques espagnoles, fortement affectées par la crise qui a éclaté en 2008, restent en effet peu enclines à prêter aux entreprises et aux ménages afin de préserver leur solvabilité. Cet accord, présenté

comme une première, illustre les possibilités offertes par le nouveau plan d'investissement européen, souligne le vice-président de la Commission en charge de l'emploi, de la croissance, de l'investissement et la compétitivité, Jyrki Katainen, cité dans le communiqué. Il s'agit d'obtenir des financements pour les secteurs qui en ont besoin».

Ce plan, qui vise à mobiliser 315 milliards d'euros d'investissements en trois ans, doit éventuellement être approuvé par le Parlement Européen et les Etats Membres.

## Le brent en baisse à 48,10 dollars, sous la pression des élections grecques et de l'offre

**PETROLE** Les prix du pétrole baissaient lundi en cours d'échanges européens, plombés par la victoire aux législatives grecques d'un parti anti-austérité et par le fait que l'offre mondiale du pétrole reste surabondante.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 48,10 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 69 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques à New

York le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 52 cents à 45,07 dollars, atteignant même en début d'échanges asiatiques 44,35 dollars, son niveau le plus faible depuis mi-mars 2009.

Même si elle avait été largement anticipée par les investisseurs, la victoire électorale du parti de gauche radicale Syriza alimentait les craintes des marchés d'assister à une sortie de la Grèce de la zone euro.

Selon un analyste, la victoire de Syriza restait «source d'instabilité et d'inquiétude», car ses représentants ont été élus sur le rejet explicite des politiques de rigueur imposées par l'Union européenne (UE) à ses membres. Ainsi, de nombreux investisseurs pourraient s'éloigner des actifs qu'ils jugent à risque, comme le pétrole, de crainte de voir le rejet grec de l'austérité s'étendre en Europe.

De plus, le pétrole souffrait de la force persistante du dollar et de l'offre

du pétrole restait surabondante, car le successeur du roi Abdallah (décédé en fin de semaine dernière), son demi-frère Salman, a déjà promis une continuité dans la politique du royaume.

Ainsi, il semble que l'Arabie saoudite va continuer à inonder le marché de pétrole pour tenter, par la baisse de ses prix, à éviter les producteurs américains de pétrole de schiste du marché, commentaient les analystes.

APS

## SOUK AHRAS

## La superficie du périmètre irrigué de Sedrata portée à près de 2 500 ha

La superficie du périmètre irrigué de Sedrata, dans la wilaya de Souk Ahras, qui était de 1.500 hectares à fin 2013, a été portée à 2.475 hectares, a-t-on appris lundi auprès de la direction des ressources en eau. Le périmètre dont le réseau d'irrigation est géré par l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID), est arrosé par les eaux du barrage de Foum El Khenga qui dispose d'une capacité de 152 de millions m<sup>3</sup>, selon la même source qui a toutefois déploré «l'absence d'une association représentant les 126 agriculteurs exploitant ce périmètre».

L'accroissement de la surface irriguée de ce périmètre, exploité notamment pour la culture de pommes de terre, de tomates, d'oignons et de pastèques, permet d'augmenter la production agricole dans cette région, d'améliorer les rendements et de générer de nouveaux emplois, a-t-on souligné de même source.

Plusieurs autres périmètres irrigués, occupant de petites superficies, sont également exploités dans la wilaya de Souk Ahras, dont ceux Tifeche, Sidi-Badr, El Battoum, Targalt, Lehmissi, Ras El Ghedrane et Deghbouche, outre l'existence de retenues collinaires à El Mezraâ, Ain Sfa, Sidi Mekhlouf et Ain Tammat, assurant, au total, l'irrigation de 1.000 hectares.

La surface réservée aux cultures maraîchères a progressé au cours de ces dernières années dans cette wilaya où elle a été portée de 3.000 à 10.000 hectares à la faveur des divers programmes publics de développement agricole.

## MASCARA

## Réception de 1.500 logements sociaux au premier semestre 2015

Quelque 1.500 logements sociaux seront réceptionnés dans la wilaya de Mascara au cours du premier semestre de l'année 2015, a-t-on appris lundi auprès du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Un nombre de 900 logements de ce quota sera attribué aux bénéficiaires de pré-affectations. La wilaya enregistre actuellement la réalisation de 17.000 logements sociaux dont 7.000 logements à Mascara. Un total de 6.000 logements de ce type sera livré cette année. Par ailleurs, l'OPGI prévoit cette année la réception de 905 logements promotionnels répartis dans plusieurs communes de la wilaya, a-t-on encore indiqué. Il est attendu aussi la réfection de 26 vieilles immeubles dans les communes de Sig, Mascara et Mohammadia, dont les résidants ont bénéficié d'un montant de 700.000 DA pour chaque appartement du ministère de l'Habitat. Les travaux de cette opération concerneront les parties communes, les façades et les réseaux d'eau et l'étanchéité.



## MOSTAGANEM Protection contre les inondations: projet d'aménagement de l'oued Aïn Sefra

## ENVIRONNEMENT

## La wilaya d'Aïn Témouchent concernée par trois programmes de formation du ministère de tutelle

La wilaya d'Aïn Témouchent est concernée par trois programmes de formation et de sensibilisation initiés par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (MATE), a-t-on appris lundi du directeur de la maison de l'environnement.



Ces programmes inscrits dans la feuille de route et la stratégie du ministère sont en voie de concrétisation, a-t-on indiqué à l'occasion d'une visite dimanche de trois directeurs généraux d'organismes sous tutelle du MATE, respectivement du Centre national de formation à l'environnement (Cnfe), de l'Agence nationale des déchets (AND) et de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (Onedd), a signalé à l'APS, M. Fayçal Chebrouou.

Le premier programme concerne l'organisation, en mars, d'une rencontre locale sur «la contribution de la formation et les aspects pratiques en matière de collecte, enlèvement et élimination des déchets ménagers et assimilés» avec la participation de tous les partenaires de l'environnement, notamment l'administration, les élus, les associations et les organismes concernés.

Cette rencontre se penchera sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens par l'amélioration de la gestion des déchets ménagers, outre la mise en relief de l'aspect économique du déchet. Elle aura à déterminer un plan d'action pour résoudre la problématique de la gestion rationnelle des déchets, a indiqué, pour sa part, M. Tchachi Wahid,

directeur général du Cnfe. La wilaya d'Aïn Témouchent sera concernée, aussi, par le programme de formation des animateurs d'associations à caractère environnemental qui débutera, également, en mars prochain, dans le but d'impliquer le mouvement associatif dans la mise en œuvre d'actions concrètes pour la protection de l'environnement, a ajouté le même responsable. Cette action sera concrétisée par la mise en place de réseaux locaux et nationaux de l'environnement.

Le troisième projet concerne l'application de la convention passée, en septembre 2014, par les ministères de tutelle et de la Justice, portant formation et sensibilisation des pensionnaires des centres de rééducation sur les métiers verts.

Selon le DG du Cnfe, 35 établissements de rééducation relevant de 12 wilayas, dont Aïn Témouchent, seront touchés par cette opération portant sur l'organisation d'activités de sensibilisation et de formation des reclus. Ces établissements verront l'installation de clubs verts au sein des établissements de rééducation. Le Cnfe et l'AND encadreront cette action aux volets pédagogique et d'équipement, dans le but de contribuer à la réinsertion de ces pensionnaires qui pourront créer leurs

propres micros entreprises dans les métiers verts, a-t-on encore signalé.

Le secteur de l'éducation n'est pas en reste, selon M. Tchachi Wahid, puisque, suite à la convention passée, en avril 2002, entre les deux ministères de tutelle, plusieurs actions ont été menées, notamment, l'intégration de l'élément environnement dans le cursus scolaire et la consolidation de l'éducation environnementale par l'installation et l'équipement de 2.500 clubs verts au sein des établissements, dont ceux d'Aïn Témouchent. Par ailleurs, pas moins de 5 000 autres clubs verts seront installés, entre 2015 et 2019, au niveau des établissements scolaires nationaux, a ajouté le DG du Cnfe.

L'édition de 12 livres d'exercices sur l'environnement, bénéficiera, par ailleurs, en 2015, à huit millions d'élèves des différents paliers, a-t-on annoncé, en attendant le lancement de formation d'inspecteurs et d'enseignants de l'éducation dans le domaine de l'environnement.

La wilaya d'Aïn Témouchent bénéficiera d'un programme de formation de journalistes dans le secteur de l'environnement. Les fiches techniques de cette opération à caractère national et local sont prêtes à 80 pour cent, a conclu M. Tchachi Wahid.

## TIARET

## Raccordement de près de 1 000 abonnés au réseau de fibres optiques à Zemala Emir Abdelkader

Près de 1000 abonnés au téléphone fixe de la commune de Zemala Emir Abdelkader (Tiaret) seront raccordés, cette semaine, au réseau de fibres optiques, a-t-on appris dimanche auprès de la direction opérationnelle de la wilaya d'Algérie Télécom.

Les équipements du réseau de fibres optiques ont été installés depuis octobre dernier dans cette commune sur une distance de 45 kilomètres, a-t-on indiqué. La même source a ajouté que la commune de Zemala Emir Abdelkader fait partie de 25 communes de la wilaya touchées par le raccordement au réseau de fibres optiques, dans le cadre de la première tranche de cette opération nécessitant la réalisation de pas moins de 500 kilomètres de réseau. Cette commune a bénéficié à la mi janvier en

cours d'une section technique et commerciale relevant de l'agence commerciale de Ksar Chellala épargnant aux clients le déplacement jusqu'à près de 50 kilomètres pour s'acquitter des redevances téléphoniques.

Des techniques veillent à l'entretien et la maintenance du réseau téléphonique et d'internet. La deuxième tranche du projet de raccordement au réseau de fibres optiques couvrira ensuite 12 communes après la pose d'équipements a été achevée dans 8 d'entre elles et ne reste que les collectivités de Oued Lily, Essebt, Sidi Ali et Tida.

Le nombre des raccordés au téléphone fixe par le réseau en fibres optiques a atteint 48.000 abonnés dans la wilaya de Tiaret, a-t-on indiqué.

La première tranche du projet d'aménagement de l'oued Aïn Sefra (Mostaganem) sur 5,2 kilomètres a été inscrite dernièrement, dans le cadre du programme complémentaire de 2014, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'hydraulique.

Ce projet porte sur la réalisation d'une conduite principale aux abords de l'oued pour l'évacuation des eaux usées vers la station de pompage et ensuite la station d'assainissement

de Salamandre, ainsi que la correction torrentielle de l'oued pour accueillir les eaux pluviales, afin de protéger la ville de Mostaganem contre les inondations.

Il prévoit également la création, sur la berge, d'espaces verts, d'aires de jeux, d'allées piétonnières, des commodités de détente, des bassins d'eau, avec la perspective d'investissement dans des hôtels, des espaces commerciaux et autres, a-t-on indiqué.

La réhabilitation de l'oued Aïn Sefra contribuera aussi à éliminer les odeurs nauséabondes et à l'embellissement de la ville, a-t-on ajouté. L'oued, qui est actuellement très pollué, reçoit environ 20.000 mètres cubes de déchets par jour provenant de 20 embouchures anarchiques.

La localité «Yanaro», située à 20 km du chef-lieu de wilaya, constitue le bassin versant de l'oued Aïn Sefra qui traverse la ville de Mostaganem. **APS**

## BEJAIA : CONFLIT WALI-FFS

**Le wali réagit en «réfutant en bloc» tous les «griefs agités» contre lui**

Le wali a déploré, entre autres, le recours à «des mensonges» concernant sa gestion de la wilaya ainsi qu'à «un langage répréhensible, des propos offensants à l'endroit de sa personne» de la part de ses adversaires. Il annonce dans la foulée avoir décidé d'«ester en justice le P/APW»

**Arslan-B**

Il est à noter que d'abord, ce n'est pas réellement toute la population de la wilaya qui «continue à suivre de près», comme ont tendance à l'avancer certains, l'évolution de la tension et de l'atmosphère plutôt viciée qui caractérise, il est vrai, depuis quelques semaines, les relations «intra-APW» (situation conflictuelle entre un groupe d'élus et le P/APW), d'une part, et, d'autre part, celles existant désormais entre le wali et des militants du Front des forces socialistes (FFS - fédération de Béjaïa) dont le Fédéral (M. Yahia Boukhal), le P/APW, M. Mohamed Bettache et des élus.

Pour dire toute la désaffection affichée par nombre de citoyens pour toute situation de ce type estimant, pour reprendre le «résumé-commentaire» d'un sexagénaire : «...qu'il n'y a pas de saints ni au sein de l'administration ni parmi les élus et les partis politiques tous comme ils sont!».

Parmi ces élus (parlementaires, élus APW, APC et P/APC) ayant pris part au rassemblement organisé par le FFS devant le siège de la wilaya (mardi 20 janvier 2015) «pour exiger une commission d'enquête sur la gestion du wali et ce depuis son installation et déplorer les retards accusés par de nombreux projets...», le premier magistrat de la wilaya, lors de la conférence de presse élargie à l'ensemble de l'exécutif et autres responsables tenue dimanche 25 janvier 2015 dans la matinée au siège de la wilaya, affirme que «seuls 05 P/APC sur les 19 communes (sur les 52 que compte la wilaya) contrôlées par le FFS étaient présents au rassemblement...et qu'il ne s'agissait nullement d'une participation massive, une



bonne partie des citoyens présents étant plutôt constituée de curieux...».

Dès l'entame de son intervention lors de cette rencontre du dimanche 25 janvier, M. Hamou Ahmed Touhami, visiblement affecté par le chapelet d'accusations proférées contre sa personne en sa qualité de wali, a d'abord tenu à confier « toute sa considération à l'endroit du parti FFS et, en particulier, à son leader et fondateur charismatique, grand patriote, historique et nationaliste, M. Hocine Aït Ahmed, tout comme il n'a que du respect envers toutes les formations politiques algériennes, ceci en tant que citoyen d'abord», avant de procéder à une rétrospective de ses actions et démarches dès les premiers jours de son arrivée (2010) à la tête de la wilaya de Béjaïa, et ce afin d'avoir un diagnostic détaillé de l'état des lieux, retards, besoins, insuffisances, etc.

Il était important, selon le wali, de commencer à connaître commune par commune, puis ouvrir des dossiers sensibles tels ceux de l'énergie (électricité et gaz), des projets accusant retard (80) et stagnation depuis 2005, des permis de construire («ceux-ci se vendaient, étaient accordés contre des espèces sonnantes et trébuchantes au Quartier Seghir (Béjaïa) !», rappelle le wali), le dossier de la pratique de culte autre que musulman, une situation aussitôt assainie grâce à une volonté de mise en conformité avec la réglementation en vigueur et qui a permis, depuis, à des citoyens d'autres confessions (chrétiens en particulier) de pratiquer leur culte en toute séérénité...».

Le wali a, en somme, tenu à «descendre en flammes» ses «détracteurs» et contre chacun des griefs énoncés par ses adversaires du FFS concernant sa gestion, il a exhibé des documents, sollicité des commentaires et autres témoignages de res-

ponsables concernés (membres de l'exécutif), rappelé des contextes, cité des noms...».

Dans la foulée, le wali a rappelé que 328 milliards sont le montant de l'enveloppe allouée aux 52 communes de la wilaya pour l'exercice 2015 dans le cadre des PCD (Programmes communaux de développement), et rassuré, enfin, quant au maintien de projets structurants et d'envergure «irréversiblement acquis pour la wilaya», ceci «pour dissiper toute appréhension», en l'occurrence le CHU et la station pétrochimique à Boudjellil.

«...Personne ne croyait en la pétrante et pourtant, c'est aujourd'hui une réalité palpable, les travaux avancent...», a martelé le wali. L'on a également appris lors de cette rencontre qu'«un programme exceptionnel en matière de raccordement au gaz de ville est promis à la wilaya de Béjaïa et son avènement est imminent», affirme un responsable du domaine (Sonelgaz) qui ajoute : «...Et nous ne tarderons pas à nous hisser au rang des wilaya dont le taux de couverture en gaz est des plus élevés».

Même «fierté» déclarée par le représentant du secteur de la santé : «En dépit du fait que nous accusons un déficit en gynécologues, aucune femme de la wilaya n'accouche en évacuation en dehors de la wilaya, elles accouchent toutes à Béjaïa, ce qui n'est pas le cas dans certaines wilayas».

En attendant, l'unique souhait de la population naïve et sage est de voir enfin «le miel se substituer au fiel», le venin extirpé des esprits et des intentions, la sagesse et la maturité prédominer, prévaloir pour l'amour de Béjaïa, sa sortie de d'une longue léthargie économique...».

Cette ancienne et prestigieuse capitale du... Maghreb mérite mieux et plus !

**ADRAR****M. Bouderbala met l'accent sur la promotion de l'action des services douaniers**

Le directeur général des Douanes algériennes, Mohamed Abdou Bouderbala, a mis l'accent, dimanche à Reggane (150 km au Sud d'Adrar), sur l'importance de promouvoir l'action des services douaniers de sorte à conférer plus d'efficacité à la lutte contre la contrebande.

«Il appartient de promouvoir l'action des services douaniers de sorte à conférer plus d'efficacité à la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, dans cette région affectée par le phénomène», a indiqué M. Bouderbala à l'APS, en marge de l'inauguration d'une brigade douanière multidisciplinaire.

Le DG des douanes a, à ce titre, annoncé le renforcement en nombre suffisant d'éléments, de cette brigade, dotée de différentes structures administratives, d'entrepôts, de deux salles de sports et de deux résidences, et réalisée sur une superficie de 4.500 m<sup>2</sup>, pour un coût de 171 millions DA, selon la fiche technique.

Upavant, le directeur général des douanes a donné le coup d'envoi, dans la commune de Timi, de la finale du deuxième championnat national de tirs aux armes (pistolet et fusil mitrailleuse).

A cette occasion, le commandant du secteur opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP) de la wilaya d'Adrar, le lieutenant colonel Touahria Amara, a indiqué que l'ANP accompagne l'appareil des Douanes dans la préservation des acquis de la Nation et la protection de l'économie nationale, à travers la coordination avec les différents corps constitués pour lutter contre le crime organisé sous toutes ses formes.

Au total, 42 participants, dont 6 femmes, prennent part à la phase finale de ce championnat national coïncidant avec la célébration de la journée mondiale des douanes (26 janvier).

Disputée durant deux jours au niveau du champ de tirs situé à Ksar El-Mahdia, commune de Timi (Sud de la wilaya d'Adrar), cette compétition dont trois tournois qualificatifs ont été déjà organisés à Sétif (région Est), Ouarqia (Sud) et Chlef (Ouest), vise à donner une impulsion aux activités sportives et améliorer les compétences de tirs aux armes chez les éléments des douanes, selon les organisateurs. M. Mohamed Abdou Bouderbala poursuivra lundi sa visite de travail à Adrar, où il présidera les activités de célébration de la journée mondiale des Douanes, et inspectera des structures relevant de l'administration douanière.

**TIPASA****Signature d'une convention entre l'Ansej et Seaal**

Une convention de partenariat pour la création d'un réseau de sous-traitance dans le secteur de l'hydraulique de Tipasa, sélectionné en tant que wilaya pilote, a été signée, dimanche, entre l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL).

La convention a été signée par le DG de l'Ansej, Zemali Mourad, et le DG de la Seaal Jean-Marc Jahn, en présence des autorités locales de la wilaya, qui ont exprimé leur souhait de voir cette convention «participer à la dynamique socio-économique de la région». Cet accord engage la Seaal à former les employés et chefs des micro-entreprises du secteur hydraulique, créées dans le cadre de l'Ansej, notamment en

matière de plomberie et entretien des réseaux, et ce, après la signature de conventions qui les feront bénéficier de projets dans le cadre de la sous-traitance, a expliqué M. Zemali.

Il a ajouté que l'opération sera lancée à Tipasa, en tant que wilaya pilote, avant son élargissement à Alger, signalant la sélection, dans une première étape, de 20 micro-entreprises. «Elle (opération) sera élargie aux entreprises spécialisées dans la pièce détachée du domaine de l'hydraulique, en vue de promouvoir le rôle de l'Ansej en tant qu'acteur dans l'économie nationale», a-t-il encore souligné. Pour M. Zemali, ce partenariat vise l'accompagnement, à distance, de la micro-entreprise, afin de garantir la pérennité de leurs projets, après

leur financement par l'ANSEJ. Il a fait cas d'autres conventions similaires, déjà signées avec d'autres entreprises activant dans des domaines relevant de la Sonelgaz et d'Algérie Telecom. De son côté, le DG de la SEAAL a exprimé son souhait de voir la concrétisation de cet accord, conformément aux objectifs fixés, signalant qu'il s'agit d'une première opération du genre qui sera élargie, à l'avenir, à Alger, en vue du renforcement des capacités des entreprises de sous-traitance dans la région.

Cet accord a été signé dans le cadre d'une convention, paraphée auparavant entre le ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et celui des Ressources hydrauliques.

APS



## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

### Chutes de neige: plusieurs routes bloquées dans la wilaya

Plusieurs axes routiers de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, en particulier dans sa partie nord, étaient bloqués hier matin en raison des importantes chutes de neige qui se sont abattues sur la région dans la nuit de dimanche à lundi, selon la Gendarmerie nationale.

La neige, particulièrement abondante, rend la circulation impossible notamment sur les RN 76 dans son segment situé entre Bordj Bou-Arréridj et Bordj Zemmoura, 43 dans sa portion El Maine-Kolla, 42 entre Bordj Ghedir et Takaïth, 60-A près d'El Mehîr, et 103 sur le tronçon reliant Medjana aux limites administratives de la wilaya de Béjaïa.

La circulation est en revanche ouverte, quoique très difficile, sur la RN 5 à hauteur de la localité de Lechbourg, dans la commune d'El Achir, et sur l'autoroute Est-Ouest au niveau du village Zennouna, dans la même commune d'El Achir.

Les services de la Protection civile ont de leur côté fait état de 90 interventions pour porter secours à des dizaines d'automobilistes bloqués par la neige et à 4 personnes intoxiquées par des gaz brûlés à leur domicile.

## SÉTIF : DE LA NEIGE EN ABONDANCE

### Du jamais vu depuis des années

De mémoire d'homme, depuis plusieurs années, pour ne pas dire plus de deux décennies, Sétif et toute la région des Hauts-Plateaux n'ont pas vu une telle abondance de neige que cette saison.



Azzedine Tiouri

Malgré quelques conséquences fâcheuses et des tracasseries pour les activités économiques et commerciales, dans l'ensemble tout le monde est content. La plus grande satisfaction vient à coup sûr du côté des agriculteurs et des éleveurs de bétail pour qui la saison céréalière et de l'élevage s'annoncent sous de bons auspices et de bons augures.

Mais lorsqu'on parle de neige, c'est aussi évoquer les intempéries avec leur lot de sinistres domestiques, d'accidents de la route, dérapages, difficulté pour les personnes âgées de se mouvoir, glissades, localités, villages et contrées isolées, rareté et absence d'approvisionnement en tous produits et en tous genres, les prix qui flambent, notamment ceux des fruits et légumes. Toutes les communes de la wilaya de Sétif, c'est-à-dire, les 60 ont été touchées par cette vague de froid, plus particulièrement celles du nord, la plus grande majorité montagneuse et difficile d'accès. Beaucoup d'écoles et les deux universités ont vu leurs activités se ralentir par l'absence des élèves et des étudiants.

Tous les vols aériens domestiques et internationaux au niveau de l'aéroport de Sétif ont été annulés. Toutes les activités, administratives, commerciales, transports, culturelles, rencontres, tournent au ralenti ou annulées. Beaucoup de zones n'ont pas pu se connecter à Internet.

Durant ces dernières 24 heures, on annonce le décès de deux personnes et 11 autres blessés dans des accidents de la route survenus du côté d'El Eulma, selon les services de la Protection civile.

Ces sinistres ont été enregistrés à Djermene vers 1 heure du matin, lorsque deux véhicules utilitaires ont dérapé et se sont renversés, tuant sur le coup l'un des deux chauffeurs S.R, âgé de 44 ans. Le chauffeur du second véhicule, D.F, âgé de 38 ans s'en est sorti avec quelques blessures. Les deux victimes ont été évacuées vers l'hôpital Sarouk Khatir d'El Eulma par la Protection civile.

Un autre accident s'est produit sur l'autoroute Est-Ouest au point kilométrique 98, lorsqu'un autocar de transport de voyageurs assurant la liaison Alger-Skikda est entré en collision avec quatre autres véhicules de tourisme, causant la mort sur le coup d'un passager d'une des 4 voitures, D.T, âgé de 27 ans, au moment où deux autres ont été blessés. Les 42 voyageurs du bus sont sortis indemnes du sinistre.

Devant l'ampleur des intempéries et des dégâts, en moins de 24 heures, la Protection civile de la wilaya de Sétif a enregistré près de 90 interventions.

Parmi toutes ses activités, il est à signaler, celle où elle a dû intervenir en extrême en plein-centre-ville, au boulevard colonel Lotfi pour secourir d'une mort certaine toute une famille composée de quatre personnes, après avoir inhalé du gaz carbonique provenant d'un appareil de chauffage défectueux. Il en est de même pour une autre famille de quatre membres habitant la localité de Cheikh Laïfa qui a été secourue en extrême urgence pour des problèmes de monoxyde de carbone.

En ce qui concerne l'état des routes, elles restent très dangereuses et glissantes, notamment durant la nuit ou la matinée avec la présence de verglas. Dans certaines localités, elles sont impraticables et fermées du fait de l'amon-

cellement de la neige, comme c'est le cas pour les RN 75 au niveau du col de Taoukoua, 77 et 170, ainsi que le CW 137. Les citoyens de la région nord de la wilaya de Sétif ont le plus souffert de ces intempéries et des coupures de route, dont certaines localités sont toujours isolées et inaccessibles. Par certains endroits, la neige a atteint jusqu'à 40 et 50 cm d'épaisseur et à Sétif 30 cm.

Toutes ces intempéries n'ont pas été sans conséquences sur la distribution du gaz butane très perturbée dans certaines localités qui ont éprouvé moult difficultés pour se ravitailler, comme ce fut le cas à Maoklane, Bouandas, Guelta Zerga, Ouled Adouane, Aït Tizi, Mouaouia, Aïn Sebt.

Beaucoup de mechtas ont eu recours au bois, comme dans le bon vieux temps pour se chauffer. Bien que présent dans beaucoup de communes, pratiquement 53 sur les 60, avec un taux de pénétration de près de 90%, le gaz naturel manque encore dans certaines localités qui sont en principe programmées dans ce quinquennal. Des coupures en énergie électrique ont été enregistrées ici et là, dont la plupart ont été rétablies.

Grâce aux efforts conjugués de tous les services et directions concernés, Protection civile, Travaux publics, Parcs communaux etc. sur le pied de guerre depuis jeudi dernier, la situation sur le terrain s'améliore de jour en jour pour se rétablir avec le beau temps qui s'annonce pour les prochains jours.

Selon les services de communication de la wilaya de Sétif, 248 engins ont été engagés et mobilisés sur le terrain entre chargeurs (54), rétro-chargeurs (109), nivelleuses (52), tracteurs (21), bulldozers (2), chasse-neige (5), ambulances, groupes électrogènes et motopompes.

## SÛRETÉ NATIONALE

### Intempéries: Contrôle des pneus des véhicules, un impératif

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a appelé, dimanche, les conducteurs à procéder au contrôle périodique des pneus de leurs véhicules, notamment en ces temps d'intempéries sachant que 15 accidents de la route survenus en 2014 étaient dus à l'usure des pneus. «Des pneus en bon état c'est l'un des critères les plus importants si on veut éviter les accidents de la route, notamment durant cette période de l'année marquée par des intempéries et d'importantes chutes de neige», précise le communiqué.

## BLIDA

### Chutes de pierres: un véhicule endommagé et circulation bloquée à Chiffa

Un véhicule a été endommagé et la circulation automobile partiellement bloquée, lundi, sur le tronçon de la RN 1 reliant la commune de Chiffa (Blida) à Médéa, au niveau de la localité de Sidi Brahim, suite à des chutes de pierres sur la chaussée, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Les quatre occupants du véhicule, qui se dirigeaient vers la wilaya de Médéa, ont été blessés suite à cet incident et évacués à l'hôpital de Moudza où ils ont reçu les soins nécessaires, a-t-on indiqué de même source.

Les services de la direction des Travaux publics et ceux de la Protection civile œuvrent à dégager cet axe routier, a-t-on signalé, ajoutant que cette opération, entamée à 10h00, pourrait durer jusqu'en fin de journée en raison de la grande quantité des pierres se trouvant sur la chaussée. Les automobilistes se dirigeant vers Médéa à partir de Blida sont, à cet effet, invités à transiter par les localités de Aïn Roumana ou Tamezguida afin d'éviter, d'une part, les embouteillages et de ne pas gêner, d'autre part, l'opération visant à rétablir la circulation routière, a, par ailleurs, souligné la même source.

## GRIPPE SAISONNIÈRE

### 4 décès sur 7 nouveaux cas enregistrés dans la wilaya d'Alger

Quatre décès ont été enregistrés au 26 janvier sur sept nouveaux cas d'admission de patients dont six cas liés à la grippe saisonnière, a indiqué hier la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Alger. La DSP de la wilaya d'Alger précise dans un communiqué qu'à la date du 26 janvier, ses services ont enregistré «sept nouveaux cas de détresse respiratoire sévère dont six liés à la grippe saisonnière».

«Sur les sept cas, nous avons déploré quatre décès», précise la même source selon laquelle «trois (décès) concernent des sujets porteurs de pathologies chroniques», alors que le quatrième décès concerne «une femme enceinte admise pour une pneumopathie sévère à un stade avancé». En outre, «la grippe saisonnière peut entraîner des complications sévères chez les sujets vulnérables pouvant aller jusqu'au décès», ajoute

t-on. Par ailleurs, la direction de la santé et de la population d'Alger a rappelé que la vaccination contre la grippe saisonnière est toujours possible au niveau de ses structures jusqu'au mois de mars 2015.

La vaccination contre la grippe saisonnière «est fortement recommandée chez les sujets âgés, les malades chroniques, les femmes enceintes et les enfants en bas âge», ajoute t-on. Mercredi dernier, la DSP d'Alger avait annoncé que la grippe saisonnière avait provoqué le décès de six personnes entre le 3 et le 21 janvier 2015. Ces décès sont liés, selon la même source, à une grippe saisonnière sévère associée à une comorbidité associée.

Les personnes décédées, dont l'âge varie entre 27 et 99 ans, souffraient notamment de diabète, d'hypertension artérielle, de cardiopathie et autres, a ajouté la même source.

## DGSN

### Saisie de 24 quintaux de kif traité à Tlemcen, Aïn Témouchent et Oran

Plus de 24 quintaux de cannabis traité et pas moins de 2.810 litres de carburant destinés à la contrebande ont été saisis par la police durant les dernières 24 h à l'ouest du pays, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Les forces de police ont saisi, lors d'opérations menées dans les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent et Oran, «24 quintaux et 25 kg de cannabis traité, plus de 2.800 litres de carburant destinés à la contrebande et 320 comprimés de psychotropes», précise la même source. Par ailleurs, «six personnes âgées entre 20 et 50 ans ont été arrêtées», conclut le communiqué.



APS

# ALGER

## ILS AGRESSENT MORTELLEMENT À L'ARME BLANCHE UN HOMME DE 45 ANS

# 16 ans de réclusion criminelle pour chacun des 3 malfaiteurs

**En ce mois de janvier 2015, le tribunal criminel a prononcé son verdict contre trois personnes Nabil, Bachir et Youcef sont accusés d'avoir agressé à l'arme blanche un jeune homme âgé de 45 ans.**



**A.Ferrag**

Les trois malfaiteurs ont viollement agressé Salah en le menaçant d'un couteau, et, ce dans le but de lui voler son argent. Il n'a pu échapper à l'attaque des trois malfaiteurs qui ont vite pris la fuite avec l'argent.

Salah a été grièvement blessé à l'arme blanche par ces malfaiteurs. Le malheureux reçoit plusieurs coups de

couteau, et décède sur le coup.

Une minutieuse enquête aboutit à l'identification et l'arrestation des trois malfaiteurs.

Le jour du procès, ils sont présentés sous les chefs d'inculpation d'homicide volontaire avec prémeditation, de vol qualifié et de menaces à l'arme blanche.

Nabil, Bachir et Youcef reconnaissent les faits retenus contre eux, et racontent les circonstances de leur forfait. Le représentant du ministère

public dresse un dur réquisitoire à l'encontre des accusés, insistant sur la gravité de cette agression et requiert la peine de 18 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense plaide quant à lui, le bénéfice des circonstances atténuantes en faveur de ses clients.

Après de longues délibérations, la cour revient et rend son verdict : les trois inculpés sont condamnés à 16 ans de réclusion criminelle.

## TLEMCEN

### 3 personnes d'une même famille meurent asphyxiées au monoxyde de carbone

Trois personnes d'une même famille dont une femme enceinte sont mortes, dimanche à Tlemcen, suite à une asphyxie au gaz de monoxyde de carbone, a-t-on appris de la direction de la

Protection civile de la wilaya.

Il s'agit du père âgé de 40 ans, de sa mère (37 ans) et d'une fillette de 7 ans, selon la même source qui a indiqué que ce drame est dû à une fuite de gaz du

chauffage à l'intérieur de la maison.

Les corps des victimes ont été transférés vers la morgue du centre hospitalier universitaire CHU de Tlemcen, selon la même source.

## BILAN DU GROUPEMENT DE GENDARMERIE BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Une présence permanente sur le terrain a permis de réduire le crime

Le commandement du groupement de gendarmerie national de Bordj Bou-Arréridj, se dit satisfait de la baisse des crimes et délits de 22%.

L'orateur explique cette chute de la criminalité par une plus grande présence sur le terrain de ses éléments, 88% de couverture, avec les nouveaux escadrons de sécurité routière, les rondes effectuées H24 et l'exploitation des enregistrements des caméras de surveillance des stations-service et des appels des citoyens à travers le numéro vert 10-55, même s'il note une évolution négative du phénomène due aussi à la baisse du chômage et à l'absence dans les quartiers défavorisés de la wilaya.

A en croire le colonel Lounes Aouraghe, commandant du groupement de GN de la wilaya, 1186 affaires (91 crimes, 874 délit et 738 infractions) ont été enregistrées durant l'année écoulée 2014, contre 1520 en 2013, soit moins 17%.

Le commandant, lors d'une conférence de presse, tenue la semaine passée, poursuit en soulignant que 142 personnes ont été arrêtées en 2014 dont 46 femmes et 140 ont été placées sous mandat de dépôt.

La majorité des crimes et délits enregistrés concernent des atteintes aux personnes (59%) et aux biens (30%), avec des affaires de coups et blessures volontaires ou de vol sous ses diverses formes.

### La lutte contre la drogue : 51 personnes impliquées

La lutte contre la drogue qui a connu également une légère baisse avec 26 crimes contre 27 et 51 personnes arrêtées contre 55 en 2013. Même la quantité saisie est passée de 4 kilogrammes de kif traité à 2 kilogrammes et de 11.000 psychotropes à 3658 mêmes si la moitié a été prise lors la célèbre affaire d'un kilogramme de kif traité saisie le 9 juillet dernier.

Pour ce qui est des affaires de stupéfiants, les éléments de gendarmerie ont traité, durant l'année 2014, 26 affaires et ont procédé à l'arrestation de 51 individus dont 41 ont été placés sous mandat de dépôt.

### Le vol de bétail : 400 bêtes récupérées

Durant l'année écoulée, 33 affaires ont été traitées dont 7 résolues avec pas moins de 951 bêtes volées dont 400 bêtes récupérées.

### Possession d'armes, de munition et de produits prohibés :

Deux affaires traitées en 2014 et la saisie de 2 fusils de chasse dont un utilisé dans un homicide et 14 cartouches.

### Faux et usage de faux : trafic de vignettes de voitures :

Il y a eu aussi du faux et usage de faux avec 9 cas soit autant qu'en 2013, 11 personnes ont été arrêtées à la suite de l'enquête menée pour débusquer ces faussaires qui ont trafiqué des vignettes pour les voitures.

### Le numéro vert 10-55 : opérationnel H24

Durant l'année écoulée, pas moins de 14 432 appels enregistrés. Une moyenne de 40 appels/jour, 1565 des appels de plaintes ou demande d'aide, 801 pour des accidents de circulation et le reste pour demander des aides et des orientations, donner des renseignements, dénonciations.

La brigade cino-technique : dotée de chiens et d'éléments expérimentés, la brigade est intervenue dans 2228 affaires. Elle a contrôlé 58168 personnes et 20612 véhicules.

### La sécurité routière : moins d'accidents et de blessés mais plus de morts

Durant l'année 2014, 574 accidents ont été enregistrés faisant 80 morts et 1109 blessés contre 668 accidents en 2013 (-94 accidents) et 1241 blessés (-132 blessés). Mais cette année a connu plus de morts avec 20 en plus qu'en 2013.

### Retrait de permis de conduire :

En 2013, les gendarmes ont enregistré 19 096 retraits de permis de conduire. Pour l'année écoulée, une nette augmentation a été enregistrée. Le nombre de retraits a atteint 27 761 décisions : 8 665 (18,67%) retraits en plus prononcés consécutivement à diverses infractions du code de la route.

### Les infractions au radar : chiffre en augmentation

Pour l'année écoulée, les infractions ont atteint les 14 806 contre 12 492 en 2013, soit 8,47% de plus.

**M. B.**

## PROTECTION CIVILE

# 2796

### interventions en 24 h

Durant la période du 25 au 26 janvier 2015 arrêté ce matin à 8h. Les unités de la Protection civile ont enregistré 2796 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 8 ont causé le décès de 6 personnes sur les lieux d'accidents et 14 autres blessées, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'El Bayadh avec une personne décédée et 2 autres blessées, suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur la RN 47 dans la commune de Chellala.

Par ailleurs, 4 personnes sont décédées asphyxiées par gaz monoxyde de carbone CO2 dont 3 personnes d'une même famille au niveau de la wilaya de Tlemcen à la cité Bab Ouahran commune Tlemcen et une autre personne décédée au niveau de la wilaya de Saïda à la cité 108-Logements, commune de Saïda. Les dépouilles des victimes ont été transférées vers les hôpitaux locaux. A noter aussi 17 personnes incommodées par le gaz monoxyde de carbone CO2 durant la même période au niveau des wilayas : 5 Batna, 2 Tlemcen, 5 Saïda, 5 Bordj Bou-Arréridj suite à l'utilisation des appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur des habitations. Des soins de première urgence ont été prodigués sur les lieux avant de transférer les victimes dans un état satisfaisant vers les établissements hospitaliers.

Concernant les interventions liées aux intempéries, les secours de la protection civile de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj sont intervenues pour le sauvetage de 23 personnes à bord de plusieurs véhicules bloquées par la neige sur différentes routes au niveau des communes de Bordj Zemmoura, Bordj Ghdir et Djaafra suite au cumul de neige. A souligner aussi que le trafic routier reste très difficile dans les wilayas de Bouira, Tizi Ouzou, Jijel, Mila, Béjaïa, Bordj Bou-Arréridj, Sétif, Constantine, Khenchela et Médéa où les opérations de déneigements et la réouverture des axes routiers sont en cours avec les services concernés.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Des protestations secouent Belimor

Des protestations secouent depuis dimanche la commune de Belimor, une vingtaine de kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Des manifestants sont sortis dans la rue pour protester contre l'installation de la nouvelle assemblée communale. Les manifestants dont la plupart sont des jeunes ont dressé des barricades sur le CW42 à l'aide de pneus brûlés et de blocs de pierres. Des sources locales ont indiqué que dimanche dernier les manifestants ont bloqué le siège de l'APC et un rassemblement a été organisé devant la mairie.

Selon notre source, les revendications des manifestants de la commune se limitent juste à laisser la gestion de la commune à un administrateur et d'attendre les prochaines élections pour élire une APC. «Nous ne voulons pas d'autres divisions entre la population», dira un des manifestants. «Il reste deux années pour les prochaines élections, on n'a pas besoin de cette assemblée maintenant», ajoute-t-il.

**M. B.**

# CHEWING-GUM

## UN ALLIÉ ANTIBACTÉRIES POUR NOTRE BOUCHE



*Selon un récente étude néerlandaise, un chewing-gum aurait la capacité de capturer 100 millions de bactéries dans notre bouche. Un vrai coup de pouce pour notre santé buccodentaire.*

Finalemment, les chewing-gums n'ont peut-être pas que des défauts. Selon des chercheurs de l'université de Groningen (Pays-Bas), ils pourraient même nous aider à assurer notre hygiène buccodentaire.

L'étude, publiée dans la revue scientifique *Plus One*, montre en effet qu'un chewing-gum, mâché pendant au moins 10 minutes, a la capacité de « capturer » près de 100 millions de

bactéries. « Les bactéries adhèrent à la surface de la gomme », expliquent les chercheurs. Efficace, en complément du brossage.

« Cette information plutôt tendance à encourager les bactéries qu'à les éliminer. Une bonne raison supplémentaire pour bien lire la liste des ingrédients.

### Préférez les chewing-gums sans sucre

Attention : selon les scientifiques, tous les chewing-gums ne se valent pas. Ceux qui contiennent du sucre, par exemple, ont

pour but d'orienter nos recherches vers des chewing-gums qui captureraient certaines bactéries spécifiques, expliquent les chercheurs. Ainsi, nous pourrions prévenir plus efficacement un certain nombre de pathologies. »

## MINCEUR : LE CHEWING-GUM FAIT-IL MAIGRIR ?

**Le chewing-gum favorise la perte de poids**

**Vrai**

La mastication diminue la sensation de faim et donc le phénomène de grignotage. Il aide aussi à manger moins et à faire des économies d'énergie (en moins). Enfin, mâcher c'est dépense de l'énergie ! Pour autant le chewing-gum ne coupe pas l'appétit.

A noter que nous sommes le deuxième pays consommateur mondial de chewing-gum avec 490 g par personne et par an. Les 3/4 des chewing-gums vendus sont parfumés à la menthe. Devant l'hexagone, on trouve sans surprise, les Etats-Unis.

**Le chewing-gum provoque des troubles intestinaux**

**Faux**

Ballonnements, diarrhée : les chewing-gums sont accusés de tous les maux. Pourtant, les polyols qui seraient responsables de ces symptômes sont consommés en quantité énorme (100 gommes par jour !) pour induire de telles conséquences ! Mâcher donc sans crainte car il aide même à calmer les remontées gastriques : la sécrétion de sucre dans la paroi gastrique favorise l'absorption de la digestion. Mâcher de la gomme constitue donc un bon moyen de soigner ce maux très invalidant, en particulier pendant la grossesse ! Surtout qu'il n'existe aucune contre-indication à mâcher du chewing-gum en étant enceinte.

**Le chewing-gum aux éducatrices entretient l'envie de sucre**

**Faux**

Une étude récente prouve même que mâcher du chewing-gum diminue la consommation de collations riches en sucre.

Quand bien même, si l'organisme compense cette diminution énergétique, il a été démontré que globalement l'utilisation de produit « sans sucre » favorisait un meilleur équilibre alimentaire.

**Mâcher du chewing-gum protège des caries**

**Vrai**

Mâcher augmente la production de salive qui contient des éléments nécessaires à la salivation et qui jouent un rôle dans l'élimination des restes alimentaires. En revanche, le fait de mastiquer pour procurer un bien-être existe depuis des millénaires ! Les Grecs et les Indiens d'Amazonie notamment s'adonnaient déjà à cette activité.

**Les Grecs mâchaient déjà du chewing-gum**

**Faux** mais...

Le chewing est apparu à la fin du XIXème siècle et est arrivé en France (directement importé par l'armée américaine) pour la première fois dans les années 30. Il a commencé à se populariser pendant les années 40. En revanche, le fait de mastiquer pour procurer un bien-être existe depuis des millénaires ! Les Grecs et les Indiens d'Amazonie notamment s'adonnaient déjà à cette activité.

**Mâcher du chewing-gum déstresse**

**Vrai**

Les études démontrent que des individus exposés à des bruits stressants présentent moins de signes physiques de stress que ceux qui n'ont pas de chewing-gum. D'ailleurs, cet effet anti-stress motive nombreux d'explosifs à remplacer la cigarette par un chewing-gum.



## Obésité : tous les états ne sont pas égaux



Le site Clinic compare les taux d'obésité dans le monde. Surprise : ce sont les îles du Pacifique et l'Australie qui sont les plus touchés par cette pathologie.

Quel pays au monde est le plus touché par l'obésité ? Les Etats-Unis ? La Chine ? La Russie ? Perdu : selon une carte mise en ligne par le site britannique Clinic Compare, les Etats les plus touchés par cette pathologie sont les îles du Pacifique et l'Australie.

Avec 75 % de citoyens dont l'IMC est supérieur à 30, les

îles Samoa détiennent la palme d'or. Les îles Nauru et Cook, avec respectivement 71 et 63 % d'obèses parmi leur population, occupent les deuxième et troisième places du classement. La France est heureusement loin derrière : 10 % des Français seulement (7) souffrent d'obésité, quand un tiers des Américains et un quart des Russes sont touchés par cette pathologie.

### Stress et malbouffe

Sans surprise, c'est en

Afrique subsaharienne et en Inde que l'on trouve les plus faibles pourcentages : le Bangladesh, l'Ethiopie et le Népal ne comptent même pas 1 % d'obèses parmi leur population...

Comment expliquer ces chiffres ? Les scientifiques accusent la malbouffe : « Nous consommons beaucoup trop de sucs, rapides, sucrés, la forme de sodas, de pâtes et de plats industriels, expliquent-ils. Par ailleurs, le stress est également un facteur aggravant, qui fait monter en flèche les taux d'obésité... »

## Arthrose : attention aux talons hauts !



Stilettos, escarpins, talons hauts... Aussi élégants soient-ils, ils sont aussi dangereux pour notre santé, et augmentent considérablement notre risque d'arthrose. Au placard !

Ok, les talons hauts c'est féminin, et ça nous permet de gagner quelques centimètres si vu ni vu. Sauf que c'est aussi un véritable fleau pour notre santé...

Stilettos, escarpins, talons hauts... Selon une récente étude menée par des chercheurs de l'université de Stanford (Etats-Unis) et publiée dans la revue scientifique Orthopaedic Research, les talons hauts de plus de 8 centimètres augmenteraient le risque d'arthrose chez les femmes.

Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont étudié la démarche de 14 volontaires. D'abord, ils les ont fait marcher (quasiment) à plat avec des talons de 4 centimètres seulement. Ensuite, changement de chaussures : les Cendrillon d'un jour ont enfilé des talons de 9 centimètres et ont crapiauté ainsi juchées pendant quelques heures.

## Usure des articulations

Verdict : au scanner, les chercheurs se sont rendus compte que le cartilage qui constitue les articulations de ces femmes s'usait beaucoup plus rapidement. Et qui dit usure des articulations dit arthrose prématûre... Le port régulier de talons, surtout associé à un excès de poids, constitue un véritable facteur de risques explique Matthew Tichenal, auteur de l'étude.

Alors pour préserver nos os (et ne pas finir trop vite avec une canne), on réserve nos escarpins vénitiniens aux soirées, et on adopte illuso des chaussures confortables !

# 5 KG EN MOINS AVEC LE RÉGIME VÉGÉTARIEN

*Pour perdre les 5 derniers kilos dont vous n'arrivez pas à vous débarrasser il suffit de passer au régime végétarien, selon un comité de médecins américains.*

Plusieurs études ont déjà mis en avant les bienfaits du régime végétarien. On sait par exemple qu'arrêter de manger de la viande permet de faire baisser la tension artérielle (et donc diminuer le risque de maladie cardiovasculaire). De même, choisir un régime qui fait la part belle aux fruits et légumes frais, aux légumineuses (fèves et haricots secs, lentilles, pois secs) et aux céréales complètes permet de vivre plus longtemps.

Une nouvelle étude, publiée dans une revue professionnelle de nutrition américaine, apporte une fois de plus de l'eau au moulin des végétariens en montrant que ce type de régime permet de perdre du poids, même sans restreindre le nombre de calories.

### Une perte de poids sans restriction calorique

Pour cette étude, les chercheurs ont passé en revue 15 études réunissant 755 participants en Finlande, Norvège, Pologne, Espagne, Suède et aux États-Unis. En moyenne, les participants ont perdu 5 kg en un peu moins d'un an (44 semaines), après avoir cessé de manger de la viande et sans pour autant se mettre au régime. La perte de poids la plus importante était enregistrée chez les hommes les plus gros et les plus



âgés. Mais il y avait peu de différence entre les personnes suivant un régime végétarien et celles suivant un régime «vegan» excluant également les produits laitiers et les œufs.

Selon les auteurs de l'étude, membres du Comité de médecins pour une médecine responsable, plus de 1,4 milliard d'adultes dans le monde sont en surpoids ou un

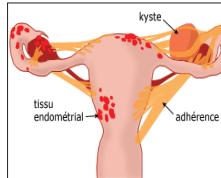
risque accru de diabète de type 2, de maladies cardiovasculaires, d'arthrose ou de certaines formes de cancer. «Or, lorsqu'on est en surpoids, perdre seulement 5 à 10% de son poids permet de réduire fortement ce risque car à mesure que l'on perd des kilos, la pression artérielle, les triglycérides et le taux de cholestérol chutent.»

## ENDOMÉTRIOSE : L'ESPOIR D'UN TRAITEMENT GRÂCE À DEUX MOLÉCULES

L'endométriose touche actuellement une femme sur 10 en moyenne. Elle résulte de la migration et de l'implantation de l'endomètre (le muscle qui compose l'utérus) hors des règles, vers les ovaires, l'appareil digestif, les reins etc. C'est une affection qui touche la femme à l'âge de procréer et qui se caractérise par une inflammation des tissus et de vies douleurs souvent handicapantes pendant les règles, durant les rapports sexuels ou même au quotidien. A un stade avancé, les adhérences créées entre les organes mêlent souvent à une infertilité (40% des cas).

Alors qu'aucun traitement réellement efficace n'a encore vu le jour, des chercheurs de l'université d'Illinois (Etats-Unis) ont mis au point deux molécules prometteuses pour réduire l'inflammation.

Parue dans la revue scientifique *Science Translational Medicine*, l'étude a été menée



sur des souris ainsi que sur des cellules endométriales humaines cultivées in vitro.

Les deux composés (le chloroindiazole CLI et l'oxabicyclophéne-sulfonate OBHS) agissent en bloquant les récepteurs aux estrogénés, des hormones sexuelles qui favorisent

l'inflammation des tissus endométriosiques. De cette façon, la croissance de ces tissus doulement empêchée, tout comme l'inflammation qu'ils entraînent.

Et c'est bien ce que les chercheurs ont pu observer après des tests sur des souris atteintes d'endométriose, ainsi que sur des cultures de cellules endométriosiques humaines. D'autres tests ont montré que les souriceaux nés des souris traitées se portaient bien et n'avaient pas de problèmes d'infertilité. «L'inflammation est le moteur de l'endométriose. A un moment, il faut la supprimer, et ces composés y parviennent en bloquant les récepteurs aux estrogénés», résume Benita Katzenellenbogen, auteure principale de l'étude. Mais si les résultats semblent très encourageants, les chercheurs avouent qu'il y a encore de nombreuses années de travail avant qu'un traitement ne soit commercialisé.

## UN HOMME RETROUVE LA VUE GRÂCE À DES LUNETTES ÉLECTRONIQUES

Marc Cornell, un vétérinaire Américain atteint par la maladie de Lyme, a retrouvé la vue grâce à une paire de lunettes électroniques. Une belle histoire. Il y a 20 ans, Marc Cornell, un Américain retraité de l'US Air Force, a perdu la vue à cause de la maladie de Lyme.

Cette pathologie bactérienne, transmise à l'Homme par les morsures des tiques, touche environ 15 000 personnes chaque année aux Etats-Unis, et peut se manifester de multiples manières : paralysie faciale, méningite, troubles neurologiques, arthrite...

### Des lunettes hi-tech

Chez Marc Cornell, la maladie de Lyme s'est traduite par une baisse graduelle de la

vue : l'Américain voyait flou et ne distinguait plus ni les couleurs, ni les détails.

Initié dans les locaux de l'entreprise eSight, le vétérinaire a eu l'occasion de tester une paire de lunettes électroniques, censées lui permettre de retrouver la vue. Ces lunettes hi-tech (qui coûtent tout de même la bagatelle de 15 000 dollars), dotées de deux écrans LED, peuvent zoomer jusqu'à 14 fois, et sont réglables au niveau du contraste et des couleurs : un système vidéo restitue ensuite les images corrigées aux usagers.

Les premiers mots de Marc Cornell ont été pour son amie Yvonne, présente durant l'expérience. «Waouh. Alors, c'est à ça que tu ressembles. Tu es tellement jolie.»



## Ouvrir les musées régionaux du Moudjahid aux jeunes et aux historiens



Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a insisté, dimanche à Tlemcen, sur l'ouverture des musées régionaux du moudjahid aux jeunes, universitaires et historiens intéressés par la guerre de libération nationale.

Dans une déclaration à la presse en marge de la troisième journée de sa visite dans la wilaya, le ministre a souligné qu'il faut adapter les horaires d'ouverture de ces structures convenant aux visiteurs qui cherchent à connaître les hauts faits de la guerre de libération nationale et les souffrances du peuple algérien dans son long et douloureux combat pour recouvrer sa souveraineté. M. Tayeb Zitouni a valorisé, au passage, les efforts consentis par son département pour recenser les sites historiques témoignant de la guerre de libération à travers le pays et les restaurer.

Après avoir rappelé la mission d'écriture de l'histoire, devenue une priorité qui intéresse tous les secteurs et les instances, il a mis en exergue le rôle du ministère des Moudjahidine dans ce domaine, pour préserver le patrimoine historique national. Le ministre a présidé la cérémonie d'inauguration du nouveau carré de martyrs au cimetière de «Fellaoucene» et a honoré un nombre de moudjahidine et ayant droit de cette région montagneuse, célébré par sa bataille livrée le 20 avril 1957 par les moudjahidine aux forces coloniales leur faisant subir de lourdes pertes humaines et matérielles, comme l'a relaté un moudjahid lors de cette cérémonie.

M. Tayeb Zitouni a visité, à Souahlia, le centre de torture «Abghaouene» utilisé autrefois par le colonisateur français et déclaré sur place que «ce centre reste un témoin vivant de l'atrocité et de la barbarie du colonisateur». Après s'être enquis du terrain à la plage de Marsa Ben M'hidi devant abriter un centre de repos pour les moudjahidine, le ministre, accompagné des autorités locales et des membres de la famille révolutionnaire s'est recueilli, au carré des martyrs de Maghnia, à la mémoire des Chouhada.

Le ministre des Moudjahidine achèvera lundi sa visite dans la wilaya de Tlemcen en présidant les travaux d'un colloque national sur les centres de torture et camps de concentration de la wilaya V historique, qui devra regrouper, deux jours durant, des universitaires, historiens et moudjahidine de la cette wilaya historique.

APS

## L'automne, Paris et Papon

Trop d'événements nous étouffent, nous opprèssent, nous asphyxient et risquent de nous faire détourner de notre passé, de notre histoire. L'ampleur de la tragédie, amplifiée tous les jours par les éléments irresponsables manipulés par des forces occultes porte un coup sérieux à notre Histoire nationale en retardant et différant son écriture si indispensable aux générations pour les maintenir en contact avec le sacrifice consenti par les aînés.

Par Amar Belkhodja (\*)

La journée du 17 octobre, dite journée de l'émigration, nous renvoie aux manifestations de notre communauté immigrée qui se sont déroulées en automne 1961 dans la capitale française. La manifestation de rue est un phénomène qui en tant que moyen d'amplification de la lutte, apparut dès le mois de décembre 1960.

En effet, les 9, 10 et 11 Décembre, le peuple d'Alger Temouchent, d'Oran et d'Alger ont envahi la rue pour manifester leur réprobation à la présence française, leur fidélité au FLN qui a déclenché le combat libératrice en Novembre 1954 et leur fort attachement à une Algérie indépendante et souveraine. Ces manifestations se poursuivent durant toute une année en d'autres lieux. Il s'agit plus particulièrement des violentes manifestations de Tiziaret, Sougueur, Gueltet – Sidi – Saad, Sidi Abderrahmane, El Abiodh Sidi Cheikh où le mot d'ordre fut donné de boycotter le référendum du 8 janvier 1961. Une journée sanglante qui a vu périr dans ces différents centre une trentaine de jeunes parmi lesquels des citadins, des nomades et des femmes. Le système colonial fut sérieusement ébranlé par cette série de manifestations populaires qui selon les observateurs et le climat politique, risquaient de se propager à travers l'ensemble du pays. Désormais un élément probant est venu renforcer une lutte qui avait déjà mobilisé toutes les couches du peuple algérien. Pour l'opinion française et l'opinion internationale, la question algérienne exprime sans équivoque l'engagement de tout un peuple dans un combat dont le but n'était autre que l'indépendance nationale et la destruction d'un système générateur de discrimination, d'exploitation et de répression. De l'autre côté de la Méditerranée, sous les yeux de ce qu'on appelait à l'époque la métropole, notre émigration, dont la présence en France remontait au début du siècle, s'est trouvée elle aussi engagée derrière le FLN en dépit des diverses ententes par le pouvoir colonial qui « laissait faire » le MNA. Le FLN, net dans ses positions et clair dans ses objectifs, triompha des menées de division et sut consolider une unité d'action sous une unité de direction, conformément aux recommandations contenues dans la plate-forme issue du congrès de la Soummam (août 1956). Cette émigration qui a déjà alimenté ses fervents patriotes avant-gardistes de l'Etoile Nord-Africaine, se trouve, durant la guerre de libération nationale, mobilisée derrière le FLN, en militant sous toutes les formes pour appuyer une lutte qui exigeait une logistique de plus en plus forte et des réserves populaires toujours disponibles à l'appel du combat libérateur.

La collecte de fonds, pour ne citer que cet aspect, fut capitale dans la poursuite de la guerre. La part consentie par la communauté algérienne en France et en Europe compta beaucoup en permettant au FLN de financer de coûteuses et multiples opérations. La guerre était pour ainsi dire, portée en France. Les actions de fidayine attentats et sabotages inquiétèrent les autorités françaises qui multiplièrent les rafles, les contrôles de rues et à domicile et les quadrillages de quartiers « arabe »



Le combat porté en France ne laisse pas indifférents les milieux intellectuels et les démocrates français parmi lesquels des hommes de lettres, de théâtre, de cinéma de douleurs et de souffrances des algériens et les insultent haineuses et humiliantes des policiers qui réagissent avec le même ressentiment que leur chef. Des coups pleuvant comme la grêle, le sang gicle. Des morts des dizaines de morts, des centaines de blessés. Pas de pitié pour les « bâtons » s'écrie-t-il, certainement, l'ancien complice du nazisme sous le régime capitulaire de Vichy. Les Algériens fuient dans toutes les directions, poursuivis par des policiers décidés à faire un carnage. Les charges sont brutales et impitoyables. Visages ensanglantés, les travailleurs algériens sont gardés à vue dans les rues. Les mitraillettes pointées en leur direction, avant d'être embarquées dans les cars de police. Ils sont ensuite « accueillis » par des brigades spéciales à coups de crosse et de tronc. Des dizaines de personnes ont péri par la suite de ces morts matraquages. Et puis, il y a eu les noyades dans la Seine. Cette rivière qui inspire tant de poètes et tant de chanteurs, le 17 octobre 1961, avala plusieurs de nos compatriotes, poussés et noyés par des policiers acharnés contre de pacifiques manifestants. Lorsque ces derniers tentaient de sortir des eaux de la rivière, ils sont impitoyablement repoussés au fond. Plus d'une centaine d'Algériens ont péri de la sorte, noyés dans les eaux de la Seine. Leurs corps remontaient ensuite à la surface, comme pour témoigner des vils procédés, ordonnés par l'allié de fascism hitlérien.

Bilan : Des dizaines de morts, des centaines de blessés et plus de 15 000 arrestations.

Automne sanglant, automne bien détesté et bien triste d'un Paris rendu encore une fois le témoin des luttes populaires, depuis les célèbres et héroïques résistances des communards, jusqu'aux manifestations des travailleurs immigrés algériens, venus en France prêter leur force de travail pour faire nourrir des leurs restés là-bas en Algérie, où les cent siéges ne s'arrêtent plus de dévorer une partie depuis la conquête de 1830. Cette journée d'automne 1961 à Paris, est une journée de souffrances, de luttes et de sacrifices que, nous Algériens, n'avons pas le droit d'oublier. Elle s'inscrit comme une étape importante dans la poursuite du combat pour la liberté qui se déroule, cette fois – ci au cœur même du centre des décisions politiques du gouvernement français. Aujourd'hui, l'immigration algérienne, la jeunesse immigrée surtout, devra évoquer cet événement avec des sentiments élevés de patriotisme et réagir avec vigilance contre toutes les tentatives d'égarement pronées soit par les irresponsabilités qui se sont succédées et qui ont négligé éfrontement le rôle joué par nos compatriotes en France pour le recouvrement de l'indépendance soit par les nouveaux trublions qui font de l'agitation pour porter atteinte à l'unité de notre peuple au non des intégrismes de tous noms et de tous ordres. Comme il faudra veiller à entretenir l'amitié avec tous les français qui n'ont pas hésité à gagner le camp algérien pour défendre les nobles idéaux de la liberté et de la dignité humaine.

A.B.

(\*) Journaliste-auteur

## Le président nigérien reçoit à Alger M. Ould Khelifa

Le président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou, a reçu hier à Alger le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed-Larbi Ould Khelifa qui lui a rendu une visite de courtoisie. L'entretien a eu lieu à la résidence d'Etat de Zeralda.

## Le président nigérien reçoit M. Sellal

Le président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou, a reçu hier à Alger le Premier ministre, Abdellmalek Sellal, qui lui a rendu une visite de courtoisie.

L'audience a eu lieu à la résidence d'Etat de Zeralda en présence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

## ALGÉRIE-LIBYE L'UMA condamne avec «fermeté» l'attentat perpétré contre l'ambassade d'Algérie à Tripoli



L'Union du maghreb arabe (UMA) a «condamné avec fermeté» l'attentat perpétré la semaine dernière contre l'ambassade d'Algérie à Tripoli, le qualifiant de «violation flagrante» de toutes les lois et usages internationaux.

Dans un communiqué dont une copie est parvenue dimanche à l'APS, le secrétariat général de l'UMA a affirmé son «plein soutien au dialogue interlibyen engagé à Genève sous l'égide des Nations unies», souhaitant voir cette démarche «aboutir avec des résultats positifs de nature à instaurer la paix et la stabilité en Libye».

Le secrétariat général a dénoncé cet «acte criminel qui vise à entraver les efforts visant à rétablir la paix et la sécurité en Libye», exprimant son «entière solidarité avec le gouvernement et le peuple algériens» et sa «condamnation du terrorisme».

Une voiture piégée a explosé le 17 janvier devant l'ambassade d'Algérie à Tripoli, faisant deux blessés parmi le personnel de sécurité.

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra avait rappelé que «tout attentat contre un poste diplomatique est un crime au regard du droit international».

Le ministre a réaffirmé le soutien au dialogue interlibyen, précisant que l'Algérie appuyait les démarches lancées à Genève sous l'égide des Nations unies.

## L'Algérie et le Niger veulent renforcer leur coopération énergétique

Le ministre de l'Energie, M. Youcef Yousfi, s'est entretenu, hier à Alger, avec le ministre nigérien du Pétrole et de l'énergie, M. Founkoye Gado, sur le développement de la coopération énergétique entre les deux pays.



Cette rencontre s'est tenue dans le cadre de la visite d'Etat de trois jours à Alger du Président du Niger, M. Mahamadou Issoufou, à la tête d'une importante délégation.

Les discussions entre les deux ministres, qui se sont déroulées à la résidence d'Etat de Zeralda, ont porté sur les moyens de promouvoir la coopération entre les deux pays dans les domaines du pétrole, de l'électricité et de la formation dans le secteur pétrolier, a indiqué M. Gado à la presse à l'issue de sa rencontre avec M. Yousfi.

Le ministre nigérien a fait savoir que son pays était en voie de conclure un contrat de partage de production (CPP) avec Sonatrach pour permettre à la filiale

internationale du groupe algérien, Sipex, de poursuivre les opérations d'exploration qu'elle mène depuis six ans sur le bloc Kafra, situé à la frontière algéro-nigérienne.

Le CPP va se substituer au contrat de prospection et de recherche des hydrocarbures, signé entre Sipex et la partie nigérienne en 2005.

Le bloc Kafra, situé dans une zone potentiellement riche en hydrocarbures, est mitoyen à celui de Tafassasset détenu par Sonatrach en territoire algérien.

Le Niger a entamé récemment sa première production de pétrole avec 20.000 barils/jour qu'il raffine localement et dont une partie est exportée vers le Mali et le Burkina Faso, selon le ministre ni-

gérien. Le Niger s'apprête à produire, en partenariat avec le chinois CNPC, un volume de 60.000 barils/jour supplémentaires au bloc Agadem à partir de 2016. Outre le secteur pétrolier, Niamey veut mettre à profit l'expérience algérienne dans le domaine de l'électrification rurale, a enchaîné M. Gado. «Nous voulons développer une synergie entre les deux pays pour améliorer l'électrification rurale au Niger qui compte plus de 14.000 villages», a-t-il déclaré.

M. Gado a également fait savoir avoir évoqué, avec M. Yousfi, la possibilité de faire bénéficier les ingénieurs nigériens d'une formation dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures à l'Institut algérien du pétrole (IAP).

## 15 formateurs nigériens bénéficieront d'une formation professionnelle en Algérie

Quinze formateurs nigériens vont bénéficier d'une session de formation en Algérie durant le mois de février 2015, a indiqué hier à Alger le ministre nigérien des Enseignements professionnels et techniques, Chaibou Dammna.

Le ministre nigérien qui s'est entretenu avec le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, a mis l'accent sur l'importance de la formation des formateurs pour son pays qui a besoin, a-t-il dit, de «la très grande» expérience de l'Algérie dans le domaine de la forma-



tion professionnelle.

Il a indiqué qu'un groupe de formateurs stagiaires nigériens vont bénéficier d'une formation pédagogique qui permettra de «renforcer leurs capacités dans plusieurs domaines».

Le ministre nigérien a ajouté, à cet effet, que son pays «est en phase de construire son système d'enseignement technique et de formation professionnelle», précisant qu'un comité technique conjoint (algéro-nigérien) «va être bientôt installé».

## SAHEL

## La situation sécuritaire dans la sous-région est «sous contrôle»

Le ministre nigérien de la Défense, Karidjo Mamadou, a affirmé hier à Alger que la situation sécuritaire dans la sous-région du Sahel était «sous contrôle» et qu'un plan d'éradication de la menace terroriste était en voie d'être «finalisé».

«La situation dans la sous-région (du Sahel) est sous contrôle et on est en phase de finalisation du plan d'éradication de la menace terroriste», a déclaré le ministre nigérien à l'issue d'un entretien avec le général de corps d'Armée, Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP.

Évoquant la coopération militaire entre l'Algérie et le Niger, qu'il a qualifiée de «très fructueuse», M. Karidjo a précisé que les deux pays «se concertent généralement autour de tous les problèmes qui touchent à la sécurité dans la sous-région, notamment au sein du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) mais aussi dans le cadre de la coopération bilatérale».

Le ministre nigérien de la Défense a salué, par la même occasion, les «efforts»

consentis par l'Algérie et le Niger pour la restauration de la sécurité au Mali et en Libye, à travers la «concertation». «Nous avons des capacités opérationnelles assez intéressantes», a-t-il soutenu.

Interrogé sur la situation qui prévaut au Mali et les efforts menés par l'Algérie en vue de parvenir à un accord de paix

global, le ministre nigérien a salué la médiation internationale conduite par l'Algérie pour le règlement de la crise malienne. L'entretien entre les deux parties a porté également sur la coopération bilatérale, notamment en matière de formation.

## EGYPTE

**Les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ont fait 20 morts**

Les affrontements en Egypte entre manifestants et forces de l'ordre lors de la commémoration du quatrième anniversaire de la révolution de 2011 ont fait vingt morts, dont un policier, selon un nouveau bilan donné par le ministère de la Santé.

Dix-neuf civils ont été tués dans ces affrontements, au cours de rassemblements organisés par les partisans du président déchu Mohamed Morsi, selon un nouveau bilan communiqué par le porte-parole du ministère de la Santé Hossam Abdel Ghafar, cité par l'AFP.

Dix-huit personnes ont été tuées au Caire, où un policier a également été abattu, alors qu'un manifestant est mort à Alexandrie (nord), a précisé M. Abdel Ghaffar.

Samedi à la veille du jour anniversaire de la révolution du 25 janvier 2011, Sha'ima al-Sabbagh, une militante de 34 ans d'un parti laïc de gauche, avait été tuée par un tir de chevrotine lors de heurts avec la police durant un rassemblement pour commémorer le soulèvement.

Un bilan précédent faisait état de seize morts parmi les manifestants. L'Egypte a marqué dimanche le 4e anniversaire de la révolution du 25 janvier 2011, qui avait poussé Hosni Moubarak au départ après trois décennies au pouvoir.

Vendredi, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme estimait dans un communiqué que «les libertés gagnées avec la révolution étaient maintenant niées».

**HRW dénonce «l'usage excessif de la force» par la police**

Human Rights Watch a dénoncé lundi «l'usage excessif de la force» par la police en Egypte «contre des manifestations pacifiques», après la mort d'au moins 15 personnes la veille dans des rassemblements marquant le quatrième anniversaire de la révolution de 2011.

«Quatre ans après la révolution, la police tue toujours régulièrement des manifestants», a dénoncé dans un communiqué la directrice pour le Moyen-Orient de Human Rights Watch (HRW), Sarah Leah Whiston.

«Au moment où le président Abdel Fattah al-Sissi était à Davos pour soigner son image internationale, ses forces de sécurité avaient recours à la violence contre des Egyptiens participant à des manifestations pacifiques», assène l'ONG basée à New York.

Les abus de la police étaient déjà l'une des causes principales du soulèvement populaire de 2011 qui chassa le président Hosni Moubarak du pouvoir.

Dimanche, au moins quinze civils, pour la plupart des manifestants, ont été tués lors de heurts avec les forces de sécurité, dans des rassemblements organisés par les partisans du président Mohamed Morsi, destitué par l'armée en juillet 2013.

## LIBYE

**Poursuites des négociations de paix à Genève...**

Les discussions entre divers représentants libyens sous l'égide de la Misnul, la force des Nations unies pour la Libye, ont repris lundi à Genève, a indiqué l'ONU.

Ces discussions font suite à celles entamées en janvier à Genève et qui avaient débouché sur un accord le 16 janvier pour appeler à une cessation des combats dans un pays en proie au chaos dans lequel il s'est enfoncé depuis la chute de Mouammar Kadhafi en octobre 2011.

Les représentants militaires ne feront pas partie de ces discussions et seront conviés à d'autres négociations plus tard, a précisé l'ONU.

Une autre réunion dans la semaine réunira «les représentants des conseils municipaux et locaux de villes et villages à travers la Libye pour discuter les mesures de confiance et les moyens de les mettre en œuvre», a indiqué l'ONU.

L'armée libyenne avait annoncé le 18 janvier un cessez-le-feu suite à l'accord signé, comme l'avait fait deux jours plus tôt la milice Fajr Libya, pour soutenir ces négociations. Cet accord avait l'ambition de «parvenir à un accord pour former un



gouvernement d'unité consensuel et la nécessité de dispositions de sécurité pour arrêter les combats et garantir le retrait par phases des groupes armés de toutes les villes libyennes afin de permettre à l'Etat d'affirmer son autorité sur les infrastructures vitales du pays», selon un communiqué de l'ONU.

Les discussions avaient été «constructives» et avaient été menées dans une «atmosphère positive», notait le communiqué.

Les participants demandaient notamment la libération des détenus illégalement

ment, que la question des déplacés et des réfugiés soit traitée, la réouverture des aéroports et la liberté de mouvement dans le pays.

Le pays est passé sous la coupe de milices d'ex-rebelles qui se disputent les territoires de ce vaste pays désertique et la marine pétrolière.

La situation s'est aggravée ces derniers mois avec deux gouvernements et deux Parlements parallèles, et les deux plus grandes villes du pays, Tripoli et Benghazi (est), sont tombées entièrement ou partiellement aux mains de milices.

**... Libération d'un vice-ministre enlevé par un groupe armé**

Un haut responsable des Affaires étrangères libyennes a été libéré lundi, plus de 24 heures après son enlèvement par un groupe armé, a annoncé son ministère.

«Le vice-ministre Hassan al-Saghir a été libéré», a indiqué un responsable du ministère, sans préciser dans l'immédiat les circonstances de son enlèvement ni de sa libération.

M. Saghir, cité par l'AFP, a simplement déclaré qu'il «se portait bien».

Il a été enlevé dimanche avant l'aube par des hommes armés dans un hôtel d'Al-Baida (1.200 km à l'est de Tripoli), où siège le gouvernement reconnu par la communauté internationale.

Selon des témoins et le personnel de l'hôtel, cités par des médias, les auteurs de l'enlèvement se sont présentés comme des membres des forces de sécurité, mais le ministère de l'Intérieur et le commandement de l'armée ont nié tout lien avec cette affaire.

Les enlèvements de Libyens ou d'étrangers sont fréquents en Libye, où règne le chaos depuis la chute du régime de Maamar El-Gueddafi au terme de huit mois de conflit en 2011.

La situation en Libye s'est aggravée ces derniers mois avec deux gouvernements et deux Parlements parallèles, et les deux plus grandes villes du pays, Tripoli et Benghazi (est), sont tombées entièrement ou partiellement aux mains de milices.

## TUNISIE –

**Ennahda refuse d'accorder sa confiance au gouvernement de Habib Essid**

Le mouvement Ennahda a décidé dimanche de ne pas accorder sa confiance au cabinet du Premier ministre désigné Habib Essid, selon un responsable du parti islamiste, deuxième force politique en Tunisie, cité par l'agence de presse tunisienne TAP.

«Ennahda a décidé de ne pas accorder sa confiance au gouvernement de Habib Essid», a déclaré Fethi Ayadi, le président du conseil de la Choura (l'autorité suprême du parti), à l'issue d'une réunion de ce conseil.

Il a justifié cette décision par l'absence de cohérence dans la composition du nouveau gouvernement qui, a-t-il estimé, ne s'accorde pas avec les appels du mouvement Ennahda pour un gouvernement d'union nationale».

«A présent, le pays a besoin d'un gouvernement d'union nationale qui opère des réformes nécessaires et réalise les objectifs de la révolution», a-t-il plaidé, ajoutant que la «politique d'exclusion ne peut pas apporter ses fruits dans la Tunisie post-révolution».

M. Ayadi a indiqué que la position de son parti (qui détient 69 sièges sur les 217 du parlement) est, aussi, motivée par la manière dont ont été engagées les concertations, démentant que cette décision ait un lien avec les noms figurant dans la composition du gouvernement.

Cette décision peut compromettre l'adoption du cabinet de M. Essid, qui doit obtenir la confiance de l'Assemblée des représentants du peuple avec 109 voix

avant d'entrer en fonctions. Le Premier ministre désigné Habib Essid, un indépendant, a présenté un gouvernement composé de 24 ministres et 15 secrétaires d'Etat comprenant neuf femmes.

Le parti «Nidaa Tounès» occupe plusieurs portefeuilles dans ce gouvernement comme les Affaires étrangères, la Santé et le Transport, selon la liste annoncée par M. Essid. L'Union patriotique libre (UPL), parti de l'homme d'affaires et

patron de club de foot Slim Riahi, troisième force au Parlement avec 16 sièges, gère quant à lui les portefeuilles du Tourisme et de la Jeunesse et des sports.

Selon la Constitution, si ce gouvernement n'obtient pas la confiance du Parlement, le président Béji Caïd Essebsi se verra obligé de charger encore une fois M. Essid de former une nouvelle équipe.

## NIGERIA-USA

**Les Etats-Unis refuseront le visa de ceux qui recourent aux violences politiques**

Le chef de la diplomatie américaine John Kerry a déclaré dimanche à Lagos que son gouvernement n'hésiterait pas à refuser le visa de ceux qui recourent aux violences politiques au Nigeria.

«Nous voulons dire que tout Nigérian qui provoque toute forme de violences durant les élections est inéligible pour le visa des Etats-Unis», a indiqué M. Kerry lors d'une conférence de presse tenue à la suite des entretiens avec le président sortant Goodluck Jonathan et le général retraité Muhammadu Buhari.

Le secrétaire d'Etat américain a déclaré que sa visite vise principalement à exhorter les hommes politiques nigérians à travailler pour que les élections soient pacifiques et non violentes.

Il a précisé que le président Barack Obama l'avait envoyé rencontrer les deux candidats à la présidentielle pour que les élections se déroulent sans violences.

Il a réitéré l'engagement du gouvernement américain à soutenir le Nigeria dans sa lutte contre la secte Boko Haram.

APS

## SYRIE- ISRAËL

### Le président syrien accuse Israël d'aider les rebelles liés à Al-Qaïda

Le président syrien Bachar al-Assad a accusé Israël d'aider les rebelles liés à Al-Qaïda en Syrie, a indiqué dimanche l'agence de presse Sana.

«Ils (les Israéliens) soutiennent les rebelles en Syrie. C'est très clair. Parce que sitôt qu'on fait des avances à un endroit, ils attaquent afin de nuire à l'armée», a déclaré le président Al-Assad au magazine américain Foreign Affairs dans une interview dont des extraits ont été rendus disponibles dès dimanche par Sana.

La remarque d'Al-Assad intervient quelques jours après que des avions de guerre israéliens ont mené une frappe aérienne dans une ville du sud de la Syrie, tuant cinq combattants de la milice libanaise du Hezbollah, laquelle lutte aux côtés des soldats syriens contre les groupes extrémistes.

## Haïti appelle l'ONU à maintenir ses troupes dans le pays

Le gouvernement haïtien a demandé dimanche au Conseil de sécurité des Nations unies de ne pas diminuer l'effectif des troupes onusaines dans le pays à l'approche des élections.

Le ministre haïtien de la Justice, Pierre Richard Casimir, a formulé cette demande alors que les ambassadeurs du Conseil de sécurité visitaient dimanche la seule école de police du pays.

«J'invite le Conseil de sécurité à ne pas réduire l'effectif de la Minustah (Mission des Nations unies pour la stabilité d'Haïti) pendant le processus électoral. Au contraire, il est nécessaire de renforcer les contingents de la mission onusienne», a déclaré le ministre aux ambassadeurs du Conseil de sécurité. Il a encore souligné qu'«en Haïti, comme ailleurs, la période électorale est quelquefois marquée par des tensions et des troubles».

## USA-INDE

### Obama invité d'honneur au défilé militaire à New Delhi

Le président Barack Obama assiste lundi comme invité d'honneur au défilé militaire du Republic Day à New Delhi, un symbole de plus de l'amitié entre les Etats-Unis et l'Inde, a indiqué la presse locale.

En visite en Inde jusqu'à mardi, M. Obama sera le premier président américain en exercice à être l'invité d'honneur de ce défilé qui célébre chaque 26 janvier le jour de l'entrée en vigueur de la Constitution post-coloniale de l'Inde en 1950.

Le président américain devait initialement se rendre au Taj Mahal mardi mais il a annulé son déplacement pour se rendre en Arabie saoudite afin de rencontrer le nouveau roi Salmane.

## PHILIPPINES

### 49 policiers tués dans des affrontements avec la rébellion

Quarante-neuf policiers philippins ont été tués lors d'affrontements avec la rébellion survenus dimanche dans le sud de l'archipel en dépit d'un accord de paix signé il y a près d'un an, selon un nouveau bilan annoncé lundi par une porte-parole de la police.

Un précédent bilan avait fait état de 30 morts. Les affrontements se sont produits à Mamasapano, une localité isolée de l'île de Mindanao contrôlée par les rebelles du Front maoïste islamique de libération (Milf).

Les heurts, qui ont duré onze heures, sont surveillés lorsque les policiers sont entrés dans la ville sans s'être mis d'accord au préalable avec la rébellion, comme le veut l'accord signé en mars 2014 entre les deux parties.

Les corps des 49 victimes ont été récupérés par les autorités, a déclaré une porte-parole de la police régionale, Judith Ambong. Elle n'a pas précisé s'il y avait des victimes dans les rangs de la rébellion.

En avril, deux soldats et 18 rebelles avaient été tués lors d'affrontements sur l'île méridionale de Basilan.

## GRÈCE

### Syriza et la droite souverainiste d'accord pour gouverner ensemble

La gauche radicale Syriza, vainqueur des élections en Grèce, et le parti de la droite souverainiste Grecs Indépendants, se sont mis

d'accord lundi pour gouverner ensemble, ont déclaré Panos Kammenos, président de cette formation politique, et une source au sein de Syriza.

«Nous allons donner un vote de confiance au nouveau Premier ministre Alexis Tsipras», a affirmé Panos Kammenos à l'issue d'une rencontre au siège du Syriza avec le dirigeant du parti qui a obtenu 149 sièges sur les 300 du parlement, manquant à deux élus près la majorité absolue.

Selon une source de Syriza, citée par les médias, les deux partis «vont s'allier pour assurer la majorité au Parlement et former un gouvernement».

Le parti souverainiste des Grecs Indépendants développe une rhétorique



anti-austérité très ferme, comme celle de Syriza, mais défend des positions nationalistes et conservatrices sur le plan des mœurs. Il avait déjà indiqué avant les élections son intention de s'allier avec Syriza pour mettre fin «aux mesures de rigueur».

Selon les résultats quasi-définitifs des législatives de dimanche, les Grecs Indépendants obtiennent 13 sièges et

4,75% des suffrages, sixième force du parlement. Ce parti a été formé après l'éclosion de la crise grecque en 2010 par Panos Kammenos, un dissident de la droite Nouvelle-Démocratie, battue aux élections de dimanche. Lors des précédentes législatives de 2012, ce parti est entré pour la première fois au Parlement en obtenant 20 sièges et 7,5% des voix.

## Des opposants syriens réunis à Moscou avant des négociations avec les représentants du gouvernement

Des représentants de l'opposition syrienne ont commencé lundi à se réunir à Moscou avant d'être rejoints mercredi par des émissaires du gouvernement pour des pourparlers qui visent à renouer le dialogue après presque quatre ans de conflit meurtrier en Syrie.

Les premières discussions ont commencé à 11H00 locales (08H00 GMT), a indiqué le vice-ministre des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, cité par l'agence Ria Novosti.

«Environ 25 membres de l'opposition sont là. Ils seront à terme une trentaine», a déclaré M. Bogdanov.

Les membres de l'opposition tolérée par Damas, notamment des représentants du Comité de coordination



nationale pour les forces du changement démocratique (CCND), sont réunis lundi et mardi dans une résidence du ministère russe des Affaires étrangères pour des discussions à huis-clos.

Toute l'opposition n'est pas représentée puisque la Coalition nationale

de l'opposition en exil ne sera pas présente. La Coalition estime que ces discussions devraient avoir lieu sous l'égide de l'ONU et dans un pays «neutre», pas en Russie.

Selon le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, il n'y a pas d'ordre du jour et pas de signature de document ou d'accord prévue. Et l'absence d'une partie de l'opposition atténue très largement la portée des pourparlers.

L'initiative de Moscou intervient après les pourparlers de paix de Genève I en juin 2012 et Genève II en février 2014, sous l'égide de l'ONU et des grandes puissances, pour mettre fin au conflit qui a fait plus de 200.000 morts.

## L'ONU condamne l'assassinat d'un des deux ressortissants japonais détenus par Daech

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a condamné fermement dimanche l'assassinat d'un otage japonais, par l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/El), qualifiant cet acte d'«odieux et lâche» et exigeant la libération immédiate du second otage détenu par l'organisation terroriste.

«Ce crime est, une nouvelle fois, un rappel tragique des dangers croissants auxquels est confronté chaque jour la population en Syrie, et notamment les journalistes», ont déclaré les membres du Conseil de sécurité dans une déclaration à la presse.

«Il a également démontré une fois de plus la brutalité de l'El qui est responsable de milliers de violations contre les peuples de Syrie et d'Irak».

Le Conseil des 15 membres a souligné la nécessité de «traduire en justice les responsables de l'assassinat de M. Haruna Yukawa» et a exhorté «tous les Etats, conformément à leurs obliga-



tions découlant du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à coopérer activement avec le Japon et les autorités compétentes à cet égard».

Les membres du Conseil de sécurité ont par ailleurs exprimé leur «profonde sympathie et leurs condoléances à la famille de la victime, au gouvernement du Japon, ainsi qu'aux familles de toutes les victimes ayant trouvé la mort aux mains de ce groupe

armé», et ont exigé «la libération immédiate et inconditionnelle de M. Kenji Goto et de toutes les personnes retenues en otage par cette organisation terroriste».

Le Conseil de sécurité a rappelé que, conformément au droit international humanitaire, «les journalistes et les professionnels des médias accomplissant des missions périlleuses dans des zones de conflit armé sont considérés comme des personnes civiles et doivent être respectées et protégées en tant que telles».

Daech avait menacé de tuer les deux otages japonais qu'il détenait si une rançon de 200 millions de dollars n'était pas payée par le Japon, en fixant un ultimatum de 72 heures.

Bien que des doutes aient été initialement exprimés sur l'authenticité de la vidéo mise en ligne pour annoncer la mort de M. Yukawa, le Premier ministre japonais Shinzo Abe a jugé qu'elle était crédible.

## IRAK

**La province de Diyala libérée du groupe Daech**

La province de Diyala, dans l'est de l'Irak, a été libérée du groupe de l'organisation autoproclamée "Etat islamique" (EI/Daech) par les forces irakiennes, a indiqué hier un haut responsable militaire.

"Les forces irakiennes sont en contrôle total de toutes les villes, districts et cantons de la province de Diyala", a indiqué le général Abdellamir al-Zaidi. La dernière bataille dans une zone habitée de cette province a eu lieu de vendredi à lundi dans le secteur de Mouqdadiah, au nord-est de la préfecture Baqouba.

Selon M. Zaidi et un responsable local, Adnan al-Tamimi, les forces irakiennes ont pris le contrôle de tout le secteur où les derniers combats ont eu lieu, dans la ville elle-même et les villages environnants.

Les combats se poursuivent dans une zone montagneuse isolée, à cheval sur plusieurs provinces, dont celle de Diyala, a-t-on souligné. Selon le général irakien, 58 membres des forces pro-gouvernementales ont été tués et 248 blessés, tandis que "plus de 50 jihadistes" ont péri.

Selon le ministère américain de la Défense (Pentagone), Daech n'a pour l'instant perdu que 700 km<sup>2</sup> de territoire en Irak, soit seulement 1% des 55.000 km<sup>2</sup> conquis en 2014.

**CÔTE D'IVOIRE**  
**Reprise jeudi du dialogue entre le gouvernement et l'opposition**

Le ministre d'Etat ivoirien chargé du dialogue politique, Jeannot Ahoussou Kouadio, rencontrera jeudi à Abidjan les partis politiques pour relancer le dialogue entre le gouvernement et l'opposition.

M. Ahoussou Kouadio invite à une «reprise du dialogue entre le gouvernement et l'opposition le jeudi 29 janvier», rapporte un courrier adressé aux leaders des principaux partis politiques.

M. Ahoussou Kouadio devrait donner des «informations» au cours de la rencontre qui va porter sur «des avancées du dialogue» et les questions «avancées», notamment le financement des partis politiques, le statut de l'opposition et les questions électorales, a-t-on indiqué.

Les dernières discussions entre le gouvernement et l'opposition remontent à décembre dernier avec la rencontre que le ministre de l'Intérieur, Hamed Bakayoko, a eu avec les dirigeants du Front populaire ivoirien (FPI, de l'ex-président Laurent Gbagbo).

Après sept mois d'interruption, la rencontre visait à «rétablir la confiance entre l'opposition et le gouvernement dans un cadre de dialogue afin de créer un environnement apaisé favorable à la reconstruction du pays» suite à la meurtrière crise post-électorale de 2010-2011.

La rencontre de jeudi s'annonce après le dégel des avoires de 33 personnalités proches de Laurent Gbagbo et la mise en liberté provisoire d'une cinquantaine d'autres partisans de l'ancien régime.

## GRÈCE

**Alexis Tsipras désigné nouveau Premier ministre**

Le dirigeant de la gauche radicale Syriza, Alexis Tsipras, arrivé en tête des élections législatives en Grèce, a été désigné hier Premier ministre et a prêté serment devant le président Karolos Papoulias, selon des images diffusées par la télévision publique Nertit.

«Je servirai toujours la Grèce et l'intérêt du peuple grec», a déclaré Alexis Tsipras lors d'une prestation civile de serment, une première en Grèce.

«Une route abrupte nous attend», avait déclaré M. Tsipras un peu plus tôt lors d'un bref échange avec le chef de l'Etat. Alexis Tsipras, 40 ans, président de Syriza depuis 2008 et vice-président de la Gauche européenne depuis 2010, est le plus jeune Premier ministre depuis 150 ans en Grèce.

Syriza, qui a obtenu 149 sièges sur les 300 du Parlement, avec 36,34% des



suffrages, selon les résultats officiels des législatives, est le premier parti au pouvoir en Europe qui conteste ouvertement les politiques de rigueur prônées notamment par l'Allemagne.

Syriza défend également une réduction de la dette grecque, qui suscite des résistances parmi les créanciers du pays, UE et FMI. L'Union Européenne et le Fonds Monétaire International ont fait savoir qu'ils coopéreront avec tout nouveau gouvernement, soulignant le besoin de poursuivre la discipline fiscale et les réformes pour éviter une nouvelle

crise dans le pays. Ce sera la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale que la Grèce sera dirigée par un gouvernement de gauche. Plus tôt, la Syriza et le parti de la droite souverainiste Grecs Indépendants (fort de 13 députés), s'étaient mis d'accord pour gouverner ensemble.

Le parti d'extrême droite Golden Dawn (Chryssi Avgi) et le parti centriste Potami ont obtenu respectivement 6,3 % des voix et 6 % et 17 sièges chacun, alors que le Parti communiste grec KKE a fini cinquième en réunissant 5,5 % et 15 sièges.

## SINGAPOUR

**Nucléaire: l'AIEA appelle à la vigilance contre les menaces «terroristes»**

Le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Yukiya Amano, a appelé hier les gouvernements de pays ayant des installations nucléaires à ne pas relâcher la vigilance face aux menaces «terroristes».

«Il s'agit d'un problème très sérieux pour la communauté internationale maintenant», a déclaré M. Amano lors d'une conférence à Singapour. «Dans ce domaine, la coopération internationale est extrêmement importante car les terroristes visent toujours les maillons faibles», a-t-il ajouté. «Le pays qui ne reconnaît pas l'existence de me-

naces de sabotages ou d'attaques terroristes contre les centrales ou installations nucléaires est le pays le plus dangereux», a-t-il encore dit, sans évoquer de risque ou de pays en particulier.

Selon des informations de presse publiées en juillet dernier, l'ambassadeur d'Irak auprès des Nations unies, Mohamed Ali Alhakim, avait écrit au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, pour l'informer que des insurgés s'étaient emparés de 40 kilos de composés d'uranium conservés à l'université de Mossoul.

## UKRAINE

**7 soldats tués et 24 blessés en 24 heures**

Sept soldats ukrainiens et deux civils ont été tués en 24 heures dans l'est de l'Ukraine, où les autorités pro-Kiev préparaient hier l'évacuation des enfants de plusieurs localités théâtre de violents combats.

«Sept soldats ont été tués et 24 blessés dans des tirs au cours des dernières 24 heures», a annoncé un porte-parole de l'armée ukrainienne Vladislav Selznev.

Selon l'armée ukrainienne, les rebelles ont tiré 115 fois au cours des dernières 24 heures sur les positions de l'armée ukrainienne et les localités des régions séparatistes de Donetsk et Lougansk, dans l'est du pays.

Les autorités pro-Kiev de l'est séparatiste proroumaine ont déclaré qu'elles préparaient l'évacuation des enfants de plusieurs localités des régions rebelles de Donetsk et de Lougansk, après les bombardements meurtriers du port stratégique de Marioupol.

Le chef de la police de la région de



Donetsk Viatcheslav Abroskine a indiqué que la police procéda à l'évacuation des enfants des localités de Mariinka et Krasnogorivka (20 km au nord-est de Donetsk) vers la région

voisine de Dnipropetrovsk.

Le gouverneur loyal à Kiev de la région de Lougansk Guennadi Moskal a annoncé lundi qu'une centaine d'enfants se trouvaient toujours dans le village de Troitske du district de Popasna (60 km à l'est de Lougansk) où deux civils ont été tués au cours des dernières 24 heures dans de violents combats.

«Nous devons les évacuer le plus vite possible dans un endroit sûr», a-t-il annoncé dans un communiqué. Le conflit de neuf mois dans l'est de l'Ukraine a connu un tournant sa-medi avec le bombardement du port stratégique de Marioupol qui a fait 30 morts et une centaine de blessés civils. Cette cité industrielle d'un demi-million d'habitants, dernière grande ville dans le sud-est rebelle à être encore sous contrôle des forces pro-Kiev et dont la prise ouvrirait un pont terrestre entre la Russie et la Crimée annexée en mars, était jusqu'à présent restée à l'écart de combats.

**► Réunion du Conseil de sécurité**

Le Conseil de sécurité de l'ONU tenait hier une réunion spéciale consacrée au regain de violences dans l'est de l'Ukraine, ont rapporté des médias citant des diplomates. La réunion, convoquée à la demande de la Lituanie, a commencé à 15h00 locales (20h00 GMT), selon la même source.

Les 15 membres du Conseil n'avaient pas réussi samedi à se mettre d'accord sur une déclaration pour dénoncer les attaques à la roquette sur la ville de Marioupol (sud-est de l'Ukraine) qui ont tué une trentaine de civils. Selon des diplomates occidentaux, la Russie avait bloqué un texte proposé par Londres, Moscou refusant que le texte fasse référence à l'annonce par un dirigeant des séparatistes

pro-russes d'une offensive contre Marioupol. La mission russe à l'ONU de son côté a rejeté la responsabilité de ce blocage sur le Royaume-Uni. La réunion de lundi sera la 28e session consacrée à l'Ukraine depuis le début de cette crise il y a près d'un an. Les 27 réunions précédentes se sont résumées à des joutes verbales entre Occidentaux et Russes, les premiers accusant la Russie de soutenir et armer les séparatistes pro-russes alors que Moscou rejetait toute mise en cause des séparatistes et niait toute implication.

La Russie dispose d'un droit de veto au Conseil en tant que membre permanent.

## CONSTANTINE, CAPITALE 2015 DE LA CULTURE

## Opération d'envergure pour le nettoiement des berges du Rhumel

Une «opération d'envergure» portant sur le nettoiement des berges du Rhumel sera lancée

«dans quelques jours» dans le cadre des préparatifs de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a-t-on appris hier auprès du Commissariat de l'événement.

L'opération, scindée en plusieurs étapes, sera menée sur plusieurs jours, a précisé la même source, soulignant que d'importants moyens d'intervention seront mobilisés par les éléments de la Protection civile qui seront appuyés par les différents services chargés de l'assainissement et de la protection de l'environnement.

La même source a ajouté que l'éva-



cuation des entassements d'immondices et de déchets de toutes sortes jonchant des sites inaccessibles au commun des mortels, «nécessitera l'intervention des éléments de l'école de grimpe de la Protection civile».

Des opérations de nettoiement des berges du Rhumel sont engagées depuis plusieurs années, mais de façon «ponctuelle» et, partant, inefficace dès

lorsque certains citoyens continuent de faire montre d'incivisme en balançant des ordures sur ce cours d'eau et ses talus.

Un fait qui va conduire les services concernés à entreprendre, par le truchement du mouvement associatif, de nouvelles actions de sensibilisation en direction de la population, a-t-on souligné.

APS

## SKIKDA

## Restauration prochaine du Conservatoire communal

La direction de la culture de la wilaya de Skikda pilote une «prochainement» une opération de réhabilitation et de restauration du Conservatoire communal de musique, a-t-on appris, hier, auprès de cette direction. Cette action a été demandée par le wali de Skikda, Faouzi Benhassine lors d'une récente visite d'inspection de cet équipement culturel resté fermé depuis plus de sept ans, selon la même source qui a indiqué que l'opération de restauration sera conduite «dans le respect de normes requises pour ce type d'édifices cultu-

rels». Une enveloppe de 18 millions de dinars avait déjà été affectée à cette opération qui devait être menée en 2010 mais qui a dû être interrompue par les services de la commune en raison des «insuffisances» de la première étude de requalification. L'équipement du Conservatoire de Skikda, situé en plein cœur de la ville, d'une architecture agréable, sera entrepris «dès l'achèvement des travaux de restauration», a-t-on ajouté à la direction de la culture.

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUBA  
COMMUNE DE REGHAIA

NIF 41 000 20 000 16 08 50 10 38

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 06/SPCM/2015

Conformément aux dispositions de l'article 49 paragraphe 2 alinéa du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, il porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N°230/SPCM/2014 publié dans les quotidiens :

الحاجة المدنية du 23/11/2014 et DK NEWS du 24/11/2014 le BOMOP , qu'a l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres techniques et financières, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants:

N°	Intitulé du projet	Nom de l'entreprise	Note Technique Supérieure ou égale à 60 points selon le cahier des charges	Délais	Montant de l'offre Financière (CORRIGÉ) (TTC)	Motif de choix
1	TRAUVAS DE REHABILITATION DE LA SALLE DE CENIMA- REGHAIA	EGTPHBF GAHAR OMAR NIF 197635150172033	Atteint la note technique 35.58/100	07 MOIS	33.702.072.30 DA	moins disant

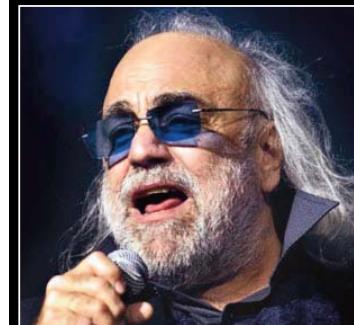
Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut demander les résultats détaillés dans un délai de trois (03) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, comme il peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens ayant publié l'avis d'appels d'offres,

DK NEWS

Anep : 304 019 du 27/01/2015

## GRÈCE

## Décès du célèbre chanteur grec Demis Roussos



Le célèbre chanteur et musicien grec Demis Roussos est décédé dans la nuit de samedi à dimanche à Athènes à l'âge de 68 ans, a annoncé hier l'établissement privé où il était hospitalisé.

De son vrai nom Artémios Ventouris Roussos, l'artiste né en Egypte en 1946 s'était fait connaître à partir des années 1960 en chantant avec des groupes comme We Five et Aphrodite's Child, dont il était également le bassiste, avant d'entamer une carrière solo à partir de 1971.

Célèbre grâce à sa voix puissante et ses tenues extravagantes, le chanteur qui a vendu des millions de disques à travers le monde est l'interprète de nombreux succès, que ce soit dans le rock progressif avec le groupe Aphrodite's Child ou dans la variété sentimentale avec des titres solo comme «Quand je t'aime» et «Loin des yeux, loin du cœur».

Demis Roussos dont le dernier album remonté à 2009 s'était retiré depuis des années de la vie publique.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
DE LA WILAYA DE TIPASA

NIF : 408015000042098

## AVIS D'INFRUCTUOSITE

La direction des Travaux publics de la wilaya de Tipasa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°16/2014 publié dans les quotidiens nationaux DK NEWS le 04/12/2014 et le 02/12/2014 portant :

## Etude de protection du rivage de Damous (Tipasa)

Que cet avis d'appel d'offres est déclaré infructueux pour le motif suivant :

Une seule offre a été réceptionnée.

DK NEWS

Anep : 303 972 du 27/01/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

- 06:45 Jeunesse : TFou
- 08:25 Culture Infos : Météo
- 08:30 Culture Infos : Télésurf
- 09:20 Culture Infos : Météo
- 09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
- 09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
- 10:25 Divertissement : Au nom de la vérité
- 10:55 Divertissement : Au nom de la vérité
- 11:20 Divertissement : Au nom de la vérité
- 11:55 : Petits plats en équilibre
- 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
- 12:50 Sport : L'affiche du jour
- 13:00 Culture Infos : Journal
- 13:40 : Petits plats en équilibre
- 13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
- 13:50 Culture Infos : Météo
- 14:45 Culture Infos : Reportages
- 15:15 Divertissement : Les enfants du péché
- 17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
- 18:00 Divertissement : Bienvenue au camping
- 19:00 Divertissement : Le juste prix
- 19:55 Culture Infos : Météo
- 20:00 Culture Infos : Journal
- 20:30 Autre : Tirage du Loto
- 20:35 Culture Infos : Météo
- 20:40 Série TV : Nos chers voisins
- 20:45 Divertissement : C'est Canteloup
- 20:55 Divertissement : L'entreprise
- 22:55 Série TV : New York Unité Spéciale
- 23:40 Série TV : New York Unité Spéciale

**2**

- 06:25 Culture Infos : Point route
- 06:30 Culture Infos : Journal
- 06:35 Culture Infos : Télématin
- 06:57 Culture Infos : Météo 2
- 07:00 Culture Infos : Journal
- 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 08:00 Culture Infos : Journal
- 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 09:05 Divertissement : Dans quelle étagère
- 09:10 Série TV : Des jours et des vies
- 09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
- 09:55 Culture Infos : C'est au programme
- 10:50 Culture Infos : Météo outremer
- 10:55 Divertissement : Motus
- 11:30 Divertissement : Les Z'amours
- 12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
- 12:55 Culture Infos : Météo 2
- 13:00 Culture Infos : Journal
- 13:48 Culture Infos : Météo 2
- 13:50 Culture Infos : Consomag
- 13:55 Culture Infos : Expression directe
- 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
- 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
- 15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
- 17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
- 18:15 Divertissement : Pyramide
- 18:30 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
- 19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
- 19:55 Culture Infos : Météo 2
- 20:00 Culture Infos : Journal
- 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:47 Divertissement : Alcaline l'instant
- 20:48 Culture Infos : Météo 2
- 20:50 Série TV : Secrets and Lies
- 21:35 Série TV : Secrets and Lies
- 22:20 Culture Infos : Jusqu'au dernier : la destruction des juifs d'Europe
- 23:15 Culture Infos : Jusqu'au dernier : la destruction des juifs d'Europe

**3**

- 06:00 Culture Infos : EuroNews
- 06:45 Série TV : LoliRock
- 06:47 Jeunesse : C'est bon !
- 06:50 Jeunesse : Les Dalton
- 06:57 Jeunesse : Les Dalton
- 07:05 Jeunesse : Les Dalton
- 07:45 : Nos voisins les Marsupilamis
- 07:41 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
- 08:07 Nos voisins les Marsupilamis
- 08:31 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
- 08:37 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
- 08:45 Jeunesse : Peanuts
- 09:03 : Dans votre région (1ère partie)
- 09:50 : Dans votre région (2e partie)
- 10:45 Culture Infos : Consomag
- 10:50 Culture Infos : Midi en France
- 11:55 Culture Infos : Météo
- 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
- 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
- 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
- 13:50 Série TV : Un cas pour deux
- 14:55 Série TV : Un cas pour deux
- 16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
- 16:50 Divertissement : Harry
- 17:25 Divertissement : Un livre, un jour
- 17:30 Divertissement : Slam
- 18:10 Divertissement : Questions pour un champion
- 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
- 19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
- 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
- 19:58 Culture Infos : Météo
- 20:00 Sport : Tout le sport
- 20:15 Culture Infos : Météo régionale
- 20:20 Série TV : Plus belle la vie
- 20:50 Culture Infos : Véronique Sanson, Pierre Palmade, drôle de vie
- 22:55 Culture Infos : Météo
- 23:00 Culture Infos : Grand Soir 3
- 23:50 Culture Infos : Emilie Busquant, une passion algérienne

**CANAL+**

- 06:20 Divertissement : La semaine des Guignols
- 06:50 Divertissement : Zapping
- 06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
- 07:20 Culture Infos : La météo
- 07:25 Divertissement : Le petit journal
- 07:50 : Les Guignols de l'info
- 08:00 Culture Infos : La météo
- 08:05 Sport : Zapport
- 08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
- 08:30 Cinéma : Angélique
- 10:20 Cinéma : Dans l'ombre de Mary : la promesse de Walt Disney
- 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
- 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
- 14:30 Divertissement : La semaine des Guignols
- 15:40 Culture Infos : Contes des mers
- 16:25 Culture Infos : La véritable histoire de Moby Dick
- 17:20 Culture Infos : Xenius
- 17:45 Culture Infos : Voyage aux Amériques
- 18:15 Culture Infos : Les trésors de l'Asie du Sud-Est
- 19:00 : Un billet de train pour...
- 19:45 Culture Infos : Aréa journal
- 20:05 Culture Infos : 28 minutes
- 20:45 Série TV : Silex and the City
- 20:50 Cinéma : Le doulous
- 22:35 Cinéma : The Limits of Control

**M**

- 07:00 Jeunesse : Tony & Alberto
- 07:10 Jeunesse : Tony & Alberto
- 07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
- 07:40 Série TV : Docteur La Peluche
- 08:10 Jeunesse : Sammy & Co
- 08:25 Série TV : Lou !
- 08:35 Série TV : Les p'tits diables
- 08:55 Culture Infos : Météo
- 09:00 Culture Infos : M6 boutique
- 10:10 Série TV : Modern Family
- 10:30 Série TV : Modern Family
- 11:00 Série TV : Desperate Housewives
- 11:45 Série TV : Desperate Housewives
- 12:40 Culture Infos : Météo
- 12:45 Culture Infos : Le 12.45
- 13:05 Série TV : Scènes de ménages
- 13:45 : L'homme aux miracles
- 15:45 Divertissement : La maison des souvenirs
- 17:20 Divertissement : Les reines du shopping
- 18:25 Divertissement : Les reines du shopping
- 19:40 Culture Infos : Météo
- 19:45 Culture Infos : Le 19.45
- 20:10 Série TV : Scènes de ménages
- 20:55 Divertissement : Top chef
- 23:30 Culture Infos : Top chef, les secrets des grands chefs

## TÉLÉ

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

## Person of Interest



## Résumé

Reese et Carter prennent la direction du siège du FBI pour livrer Alonso Quinn aux autorités. Mais, en chemin, Finch les prévient dans l'urgence que la Machine vient de délivrer un nouveau numéro : celui de Reese. Simmons a aussitôt donné son signalement à tous les policiers membres de la DRH et à tous les criminels que

compte la ville et mis sa tête à prix. Reese ne se laisse pas impressionner et poursuit sa route, malgré les barrages et les hommes en armes présents à chaque coin de rue. Les deux fuyards et leur prisonnier se réfugient alors dans la morgue municipale. La DRH coupe alors le courant dans tout le quartier...

20h45

## Jusqu'au dernier : la destruction des juifs d'Europe

## Résumé

En juin 1940, après avoir attaqué la Norvège et le Danemark et conquis la Belgique et les Pays-Bas, l'Allemagne nazie occupe Paris. La France est coupée en deux : au Nord de la ligne de démarcation la zone sous occupation allemande, au Sud la zone dirigée par le maréchal Pétain, dont le gouvernement siège à Vichy. Le régime de Vichy va très rapidement, dès octobre 1940 et sans pression allemande, établir un premier statut des juifs. Dès les premières lois, les préfets de la zone sud ont le droit d'enfermer les juifs étrangers et les réfugiés juifs dans des camps. Avec la défaite française, la propagande nazie, dans laquelle les juifs sont assimilés à des rats, est diffusée dans toutes les salles de cinéma du continent. Le 21 juin 1941, les armées allemandes entrent sur le territoire soviétique, depuis les pays baltes jusqu'à l'Ukraine. Les pogroms se multiplient, comme à Kaunas en juillet 1941. Et les Einsatzgruppen, les commandos mobiles de tueries qui avaient en 1939 éliminé l'élite polonaise, sont chargés de traquer les juifs et les communistes à l'arrière de la Wehrmacht...

**3**

20h45

## Famille d'accueil



## Résumé

Le jour de l'anniversaire de Juliette, sa vraie mère débarque sans être invitée alors qu'elles ne se sont pas vues depuis 30 ans. Elle lui fait une révélation qui remet en question l'équilibre de la famille Ferrière. Parallèlement, Marion accueille Sonia, maltraitée par ses parents. Elle découvre que la jeune fille pratique la boxe en secret. Dès lors s'installe : les traces de coups proviendraient-elles du ring ? Marion finit par comprendre que l'adolescente n'est pas la victime de ses parents mais de plusieurs jeunes, scolarisés dans le même établissement qu'elle, qui la terrorisent régulièrement...

## CANAL+

20h55

## Le majordome

## Résumé

En 1926, le jeune Cecil Gaines fuit la violence du Sud des États-Unis où règne la ségrégation. Quelques années plus tard, grâce à ses talents de maître d'hôtel dans un prestigieux hôtel de Washington, il décroche le poste très convoité de majordome à la Maison-Blanche où il officiera pour sept présidents. Mais son travail suscite de vives tensions avec sa femme et l'un de ses fils...

**M**

20h50

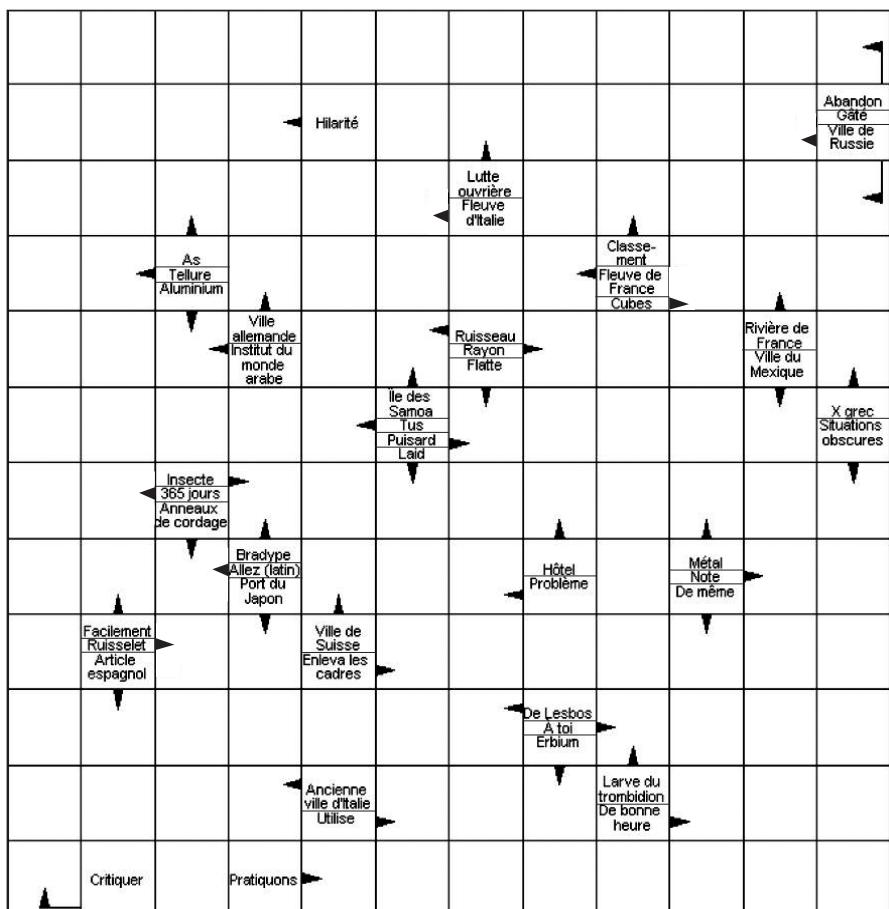
## La France a un incroyable talent



## Résumé

L'heure de la finale a sonné pour les candidats de cette nouvelle saison. Alors qu'ils étaient 150 au départ, les participants ne sont plus que dix. Tous s'élancent successivement pour un dernier numéro en direct, face aux jurés et aux téléspectateurs. Ils ont chacun deux minutes pour les convaincre que ce sont eux qui doivent remporter la récompense : 100 000 euros et une participation au festival « Juste pour rire » de Montréal. Comme les années précédentes, le jury n'a qu'un avis consultatif lors de cette finale. En effet, seul le public, sur le plateau et devant le poste de télévision, peut voter.

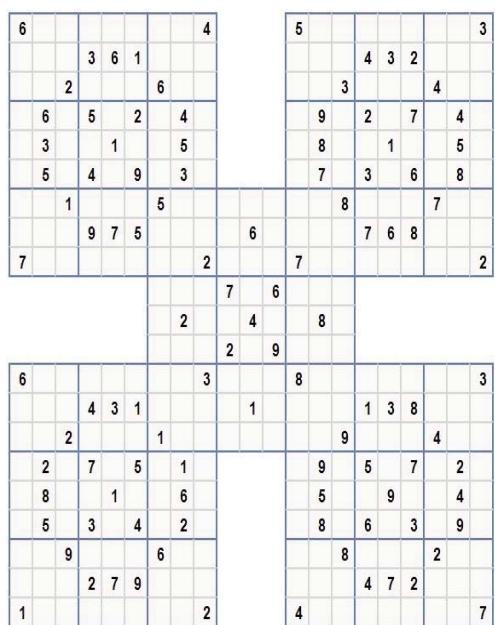
## Mots fléchés n°845



## Samouraï-Sudoku n°845

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°845

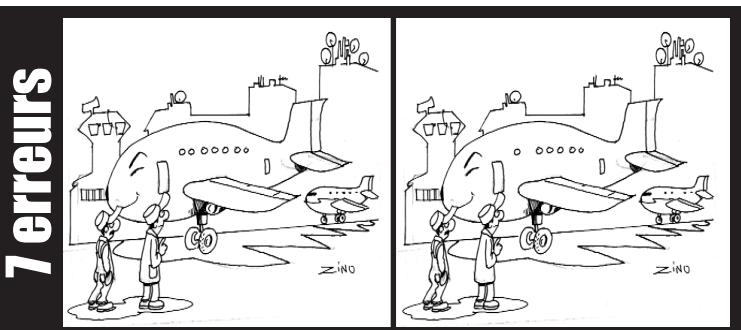
## ► Horizontalelement:

1. Indépendance  
2. Logement des militaires – Aluminium  
3. Rassasié – Routine  
4. Jugement - Etang de la côte méditerranéenne  
5. Ch.-L. de c. de l'Yvonne  
6. Personnage comique créé par Mollière  
7. Coutumes - Américium - Hi-  
bou - En les  
8. Ministre ou dignitaire religieux musulman - Fer - Pierres  
9. Enuyante  
10. Parcourir un roman - Ch. -L. de c. de la Marne  
11. Première femme - Amer- tume profonde  
12. Résidés que part - Pénét

## ► **Verticalement:**

- 1. Commune des Yvelines
  - 2. Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
  - 3. Diversifiés - Conclus
  - 4. Article espagnol - Ammophile
  - 5. Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
  - 6. Moscovites - 1/2 seconde
  - 7. Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
  - 8. Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
  - 9. Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
  - 10. Europium - Agées - Interjection
  - 11. Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
  - 12. Vin blanc sec - Haussner une note d'un demi-ton

## 7 erreurs



**BOXE /WSB (2<sup>È</sup>J.)**  
**ALGÉRIE-CUBA (0-5)**  
**Les «Faucons du désert» logiquement battus par les «Domadores»**

La franchise algérienne de boxe «Faucons du désert» a été logiquement battue par les «Domadores» de Cuba (0-5) pour le compte de la 2<sup>e</sup> journée de la World Series of boxing (WSB), samedi soir à la salle Châlane-Hocine de Blida.

L'équipe algérienne entraînée par le trio Marchoud Bahous, Ouadahi Boualem et Rabah Hamadache, s'est inclinée face au tenant du titre, un adversaire beaucoup plus rodé à ce genre de compétitions, notamment en présence de Julio Cesar De La Cruz (91kg) double champion du monde, à Bakou en 2011 et Almaty en 2013. C'est la deuxième victoire des «Domadores» après celle obtenue face aux Lions de l'Atlas (Maroc), la deuxième franchise africaine nouvellement créée pour faire partie de la 5<sup>e</sup> saison de la WSB.

Les «Domadores» de Cuba, leader du groupe A, restent intraitables dans cette compétition en occupant la première place avec 6 points, devant les Ukrainiens d'Otamans (6 points), les «British Lionhearts» (4 points), «Russian Boxing» (3 points), les «Guerreiros» du Mexique (3 points), les «Dragons» de Chine (1 point).

Les deux franchises africaines, les «Faucons du désert» d'Algérie et les «Lions de l'Atlas» du Maroc, occupent les deux dernières places avec 0 point au compteur. L'Algérie a été représentée dans cette rencontre du groupe (A) par cinq pugilistes : El Barka Abdellahim (52 kg), Reda Benbaziz (60 kg), Tabi Sofiane (69 kg), Nabil Kassel (81 kg) et Hamza Beguerni (+91 kg). Les Desert Hawks d'Algérie figurent dans le groupe A en compagnie, de Cuba «Domadores», les «Otamans» d'Ukraine, «Russian Boxing» de Russie, les «Guerreiros» du Mexique, «British Lionhearts» de la Grande Bretagne, et les «Dragons» de Chine.

Le groupe B, quant à lui, est composé de : «Condors» d'Argentine, «Astana» du Kazakhstan, «Italia Thunder» d'Italie, «Knockouts» des Etats-Unis, «Hussars» de Pologne, «Baku Fires» d'Azerbaïdjan, «Hurricanes» de Porto Rico et «Caciques» du Venezuela.

Résultats des combats:

52 kg: Veitia Soto Yosbany bat El Barka Abdellahim (3-0)  
 60 kg: Alvarez Estrada Lazaro bat Reda Benbaziz (3-0)  
 69 kg: Iglesias Sotolongo Roniel bat Tabi Sofiane (3-0)  
 91 kg: Lacruz Eraza Julio Cesar bat Nabil Kassel (3-0)  
 +91 kg: Pero justiz Lenier Eunice bat Hamza Beguerni (3-0)

APS

**Sudoku N°844**

5	8	2	4	3	7	1	9	6
1	6	7	9	2	8	4	3	5
9	4	3	1	6	5	7	2	8
4	7	6	8	1	2	9	5	3
3	1	8	5	9	4	6	7	2
2	9	5	3	7	6	8	4	1
6	2	9	7	8	3	5	1	4
8	5	1	2	4	9	3	6	7
7	3	4	6	5	1	2	8	9

4	1	5	2	8	9	7	6	3
7	3	2	1	5	6	9	8	4
9	8	6	3	7	4	1	5	2
3	5	4	8	6	1	2	9	7
2	9	7	4	3	5	6	1	8
1	6	8	7	9	2	4	3	5
6	2	5	3	9	4	8	5	7
8	4	9	5	1	7	3	2	6
5	7	1	6	2	3	8	4	9

6	2	5	7	9	3	1	8	4
8	7	1	6	5	4	3	9	2
9	4	3	2	1	8	7	5	6
6	5	2	4	7	8	9	3	1
7	3	8	9	6	1	4	2	5
4	9	1	2	6	7	3	8	5
5	6	7	3	8	4	6	9	2
2	1	4	5	9	8	7	6	3
3	8	9	7	2	9	4	1	6

**CLUBS SPORTIFS PROFESSIONNELS**

# Les conditions d'octroi des subventions définies

**L'aide financière et matérielle des pouvoirs publics au profit des clubs sportifs professionnels est subordonnée, selon la nouvelle loi sur le sport, à une souscription à un cahier des charges et à la conclusion d'une convention définissant la mise en œuvre de cette aide tel que prévu par la législation.**



Les modalités de l'octroi de l'aide sont de la contribution de l'Etat et des collectivités locales au club sportif professionnel sont fixées par le décret exécutif 14-368 du 15 décembre 2014.

Le club bénéficiaire doit en effet remplir toutes les conditions définies dans le cahier des charges, avant de conclure une convention, en bonne et due forme, avec le représentant de l'Etat ou de la collectivité locale dont ils relèvent, définissant clairement leurs besoins et leur mode de réception.

Parmi les conditions imposées par le cahier des charges, figure l'obligation des clubs professionnels «de se soumettre à toute opération de contrôle effectuée par le ministère des Sports, la Fédération dont ils relèvent ou les différentes autorités habilitées à cet effet».

Les clubs professionnels doivent être légalement affiliés à la Fédération nationale concernée, ainsi qu'à la Ligue professionnelle, en se conformant à tous les règlements en vigueur, ainsi qu'aux normes d'homologation sécuritaires et techniques des infrastructures sportives.

Il est primordial, également, pour les clubs professionnels de souscrire à une police d'assurance et surtout «de justifier les dépenses antérieures à travers la présentation d'un bilan détaillé, et approuvé par le Conseil d'administration, l'assemblée générale ou le directoire de la société».

En contrepartie, les clubs professionnels peuvent accéder à une nouvelle aide de l'Etat «en totalité, ou en tranches» en en ce qui concerne les subventions, après présentation d'un

formulaire de demande d'aide ainsi qu'un «programme d'activité pour la saison retenue, et les objectifs à concrétiser».

Dans ce cas, l'aide de l'Etat peut s'étendre à des contributions matérielles, en sus des subventions, notamment, en mettant à la disposition des clubs professionnels des installations sportives, des moyens de transport et des fournitures médicales.

Le club doit en outre participer à un championnat professionnel, et doit par ailleurs, accorder aux clubs sportifs amateurs des créneaux horaires d'utilisation gratuite des infrastructures et installations sportives. La loi stipule toutefois que «l'inobservation du club professionnel des dispositions exigées «peut entraîner la suspension ou carrément «le retrait des aides et des contributions».

## RALLYE RAID INTERNATIONAL D'ALGÉRIE Appel aux entreprises nationales pour promouvoir la compétition

Le président de l'association Amitiés internationales organisation (AIO) Jean Michel Senet et le président de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) Chihab Baloul, ont lancé dimanche à Alger un appel aux entreprises nationales pour parfaire le Rallye raid international, prévu en Algérie du 22 février au 6 mars.

«L'organisation d'un événement culturel et sportif de cette ampleur nécessite d'énormes moyens logistiques. Un rallye aussi exige aussi des moyens considérables pour sa réussite», a déclaré Baloul lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le président de l'association AIO, Jean Michel Senet, dimanche Alger.

Lors de son intervention, le président de la FASM a rappelé que le rallye raid international devait se dérouler en novembre 2014 et a du être reporté «faute de moyens».

De son côté, Jean Michel Senet a appelé les entreprises algériennes de sponsoring à adhérer à ce projet pour valoriser l'image de l'Algérie qui possède de beaux paysages naturels notamment au Sahara. Le tracé du Rallye raid international verra les concurrents parcourir plusieurs wilayas du pays : Alger, Constantine, Khencela, Biskra, El Oued, Hassi Messaouda, Ouargla, Menea, Ghardaïa et Laâghouat. L'association «Amitiés internationales organisation» est une institution qui œuvre bénévolement à l'organisation des rallyes en milieu saharien : un apport appréciable pour la Fédération algérienne de la discipline.

**S o l u t i o n**

**Mots Croisés N°844**

SAINTLAURENT  
 CISEAUX■BRAI  
 LEONINES■ETE  
 E■DELERUE■AR  
 ROY■LEAN■ETC  
 ERNEE■IN■NOE  
 NIAT■U■AVRIL  
 CYMAISE■AIRE  
 HAI■BANC■CET  
 Y■QUE■LOCHS■  
 MOURRAIT■I■A  
 EZE■ETAYERAS

**Mots Fléchés N°844**

HORTICULTURE  
 ■PERIR■AINES  
 GEAI■ONC■EN■  
 ARCEAU■ESTOC  
 LET■BLATTE■R  
 VRILLER■ELFE  
 A■OUIREZ■LEV  
 NONNE■TELE■A  
 IN■CROIRE■ER  
 SETH■LEOPOLD  
 EGRENER■R■BE  
 RAIRE■ELEVES

MOBILIS-LIGUE 1 / 18<sup>E</sup> JOURNÉE

# JSK-USMBA au stade du 20-Août 1955

Le match JS Kabylie - USM Belabbès, comptant pour la 18<sup>e</sup> journée du championnat national de Mobilis-Ligue 1 se jouera samedi 31 janvier (16h00) au stade du 20-Août 55 (Alger) a annoncé la Ligue du football professionnel (LFP) sur son site officiel.

L'instance dirigeante du football algérien avait dévoilé, samedi dernier, le programme de la 18<sup>e</sup> journée des Mobilis-Ligues 1 et 2, sans préciser la domiciliation du match JSK-USMBA. La JSK, suspendue par les hautes instances du football national depuis le décès tra-



gique de l'attaquant camerounais, Albert Ebossé, mortellement touché à la tête par une pierre en ardoise à Tizi-Ouzou, est contrainte de jouer à huis clos et hors de

son stade depuis la 2<sup>e</sup> journée du championnat. Les Canaris, domiciliés au stade du 20-Août au cours de la prochaine journée de championnat ont reçu certains de

leurs adversaires aux stades de Bologhine et de Mohammedia, notamment, lorsque le CR Belouizdad devait évoluer à domicile au stade du 20-Août. La «espoir» de la JSK, non concernés par la suspension de terrain infligée au seniors auront la possibilité d'accueillir leurs homologues Belabbassiens au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, à partir de 13h00. La LFP a avancé, par ailleurs, le derby CR Belouizdad - USM Alger, comptant également pour la 18<sup>e</sup> journée de Ligue 1, à vendredi. Le coup d'envoi de cette rencontre sera donné à 16h00, au stade du 20-Août.

## FOOT/COUPE D'ALGÉRIE FÉMININE Programme des 16<sup>es</sup> et des 8<sup>es</sup> de finale «seniors»

Programme des 16<sup>es</sup> et des 8<sup>es</sup> de finale de la coupe d'Algérie féminine de football, catégorie «seniors», dévoilé par la Fédération algérienne de football, au lendemain du tirage au sort effectué dimanche, au siège de la FAF.

### Seniors : 16<sup>es</sup> de finale :

- 1- HB Hassi Messaoud - ASD Tizi Ouzou
- 2- AS Oran Centre - AB Sétif
- 3- CSDS Bouhatem - Bab El Oued Féminin
- 4- ASE Alger Centre - UMA Djelfa
- 5- AFAK Relizane - ESF Amizour
- 6- WF Taref - JD Batna
- 7- ASJ khemis Meliana - Féminin Cabsah
- 8- AC Biskra - MZ 2000 Biskra
- 9- ASFW Béjaïa - COTS Tiaret
- 10- MO Khroub - Itihade Maouahib Djelfa
- 11- ESFOR Tougourt - FC Béjaïa
- 12- CFF Akbou - JF Khroub
- 13- AS Sûreté Nationale - ARTSF Tébessa
- 14- USF Béjaïa - Intissar Oran
- 15- CSASW Taref - CSA Bordj Bou Arréridj
- 16- Flambeau Blida - FC Constantine

### Seniors : 8<sup>es</sup> de finale :

- 1- vainqueur (MO Khroub - Itihade Maouahib Djelfa) - vainqueur (ASJ khemis Meliana - Féminin Cabsah)
- 2- vainqueur (CFF Akbou - JF Khroub) - vainqueur (AS Oran Centre - AB Sétif).
- 3- vainqueur (AFAK Relizane - ESF Amizour) - vainqueur (ASE Alger Centre - UMA Djelfa).
- 4- vainqueur (ASFW Béjaïa - COTS Tiaret) - vainqueur (AC Biskra - MZ 2000 Biskra).
- 5- vainqueur (CSDS Bouhatem - Bab El Oued Féminin) - vainqueur (USF Béjaïa - Intissar Oran).
- 6- vainqueur (Flambeau Blida - FC Constantine) - vainqueur (WF Taref - JD Batna).
- 7- vainqueur (CSASW Taref - CSA Bordj Bou Arréridj) - vainqueur (HB Hassi Messaoud - ASD Tizi Ouzou).
- 8- vainqueur (ESFOR Tougourt - FC Béjaïa) - vainqueur (AS Sûreté Nationale - ARTSF Tébessa).

## MOBILIS-LIGUES 1 ET 2 - MISE À JOUR (17<sup>E</sup> J.) MCS-ABS et OM-ABM le 20 février

Les matches en retard, MC Saïda - A. Bousaïda et O. Médéa - AB Merouana, comptant pour la mise à jour de la 17<sup>e</sup> journée de la Ligue 2 «Mobilis» de football, auront lieu le 20 février 2015, a annoncé la LFP hier sur son site officiel.

Ces deux matchs devaient se dérouler initialement le samedi 24 janvier dernier, en même temps que les autres

matches de la 17<sup>e</sup> journée de Ligue 2, mais ils ont été reportés à une date ultérieure en raison des intempéries qui ont sévi dans l'Est du pays et qui avaient rendu impraticables les terrains devant les accueillir. La Ligue de football professionnel (LFP) a expliqué son choix pour la date du 20 février par le fait que, ce jour-là, il n'y aura pas de journée de

championnat. «Cette date a été retenue pour le déroulement des 8<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie» a-t-elle précisé. Le MCS, l'ABS, l'OM et l'ABM pourront ainsi disputer leurs matchs en retard respectifs sans provoquer l'ajournement d'une autre journée.

APS

**MO BÉJAÏA**  
**Le président déplore «l'indifférence» des autorités locales**



Le président du MO Béjaïa, Boubeker Ichlef, a déploré lundi «l'indifférence» des autorités locales de la ville vis à vis de l'équipe, malgré son parcours de premier ordre cette saison en championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

«On s'attendait à ce que notre très bon parcours en championnat cette saison allait pousser les autorités locales à reconstruire leur position envers l'équipe, mais rien de cela ne fut», a déclaré à l'APS le premier responsable des «Crabes».

Pour sa deuxième saison parmi l'élite, le MOB en a surpris plus d'un en dominant le championnat. S'étant adjugé le titre honorifique de champion d'hiver, le club bougiote est toujours en tête du classement après 17 journées de championnat, devançant de deux unités, le deuxième l'ES Sétif. «On est privé de toute aide de la part des autorités locales. Si on arrive à assurer le bon fonctionnement de l'équipe, c'est grâce à nos sponsors avec lesquels on vient de prolonger les contrats en la matière, ainsi qu'à la contribution des dirigeants», a-t-il précisé.

Ichlef, qui a succédé à Akli Adrar à la présidence du Mouloudia l'été dernier, a regretté aussi «les lenteurs» constatées dans l'attribution de la subvention annuelle du ministère des sports décidée dans le cadre des mesures d'accompagnement du professionnalisme par l'Etat.

Par ailleurs, le patron du MOB a précisé que la première place qu'il occupe sa formation actuellement au classement ne le pousse pas à changer ses objectifs tracés avant le début de cet exercice. «On doit d'abord assurer notre maintien en Mobilis-Ligue 1. Pour ce faire, il nous faudra encore glaner sept autres unités pour être à l'abri d'une mauvaise surprise en fin de saison», a-t-il encore dit, poursuivant qu'une fois le maintien assuré, l'équipe tentera de terminer la saison à une place honorable».



# CE SOIR À 19 H À MALABO : ALGÉRIE-SÉNÉGAL

# Les Verts et la mission de gagner face aux Lions de la Téranga

Les Algériens auront la tête brisée directement sur le stade de Malabo en Guinée équatoriale aujourd'hui à partir de 19 heures pour suivre les péripéties du match décisif entre la sélection nationale algérienne et son homologue sénégalaise pour le compte du dernier match du groupe « C » de la CAN 2015.

Said Ben

Bien que les Verts ont déçu par leur jeu inhabituel aussi bien face à l'Afrique du Sud lors du premier match que face au Ghana lors du second, les Algériens croient toujours à une réaction positive des joueurs choisis par le sélectionneur Christian Gourcuff dans ce match où la victoire est impérative pour les Verts afin de se qualifier aux quarts de finale de cette prestigieuse compétition continentale. A la veille de cette troisième et dernière journée, le Sénégal occupe la tête du groupe C avec quatre points. Les Lions ont besoin d'un point face à l'Algérie pour passer en quart de finale. En revanche, les Verts sont

condamnés à s'imposer pour valider leur billet. Sinon et en cas de match nul le destin des Verts serait dans les pieds des Sud-Africains qui joueront contre le Ghana aujourd'hui même et à la même heure. Là, il faut que les Sud-Africains battent le Ghana pour que les Verts se qualifient en cas de nul contre le Sénégal.

Ce qui, en d'autres termes, voudrait dire que les Algériens sont décidés à ne pas rater ce match pour se qualifier.

Placés dos au mur, les Algériens ont l'habitude de se transcender et doivent arracher la victoire ce soir. C'est ce que réclament aujourd'hui les supporters algériens aux Verts quelque peu trahis dans leur amour-propre après leur cruelle défaite face aux Ghanéens, et qui jurent qu'ils vont se racheter pour faire honneur au maillot qu'ils portent. "Toute notre concentration est sur le match décisif face au Sénégal. Nous allons prouver que nous avons un gros mental dans les moments difficiles. Nous sommes conscients de la tâche qui nous attend. Il va falloir répondre présent. Inchallah, on réagira de la meilleure manière mardi", a indiqué le milieu de terrain Yacine Brahimi, à la veille de la rencontre. Sur le plan du choix des joueurs, le coach na-



tional se doit d'apporter quelques changements au onze entrant qui devrait avoir un profil plus offensif. Le technicien français reviendra à son schéma tactique initial (4-2-2), avec deux milieux récupérateurs, en l'occurrence Bentaleb et Taïder, alors que Lacen sera relégué sur le banc des remplaçants.

A moins qu'il ne surprenne tout son monde en alignant Mesbah qui est plus un milieu de terrain qu'un latéral. Au niveau de l'attaque, Hilal Soudani remplacera à coup sûr Islam Slimani, forfait pour ce match en raison d'une contracture à la cuisse nécessitant 5 jours de repos. Le retour de Ryad Mahrez est aussi envisageable, alors que la dé-

fense reste inchangée, avec le quatuor Mandi-Ghoulam-Medjani-Bougherra. Quant au gardien de but l'indispensable M'bholi sera bien là pour veiller au grain. Du côté de l'adversaire des Verts, il faut bien reconnaître que les Sénégalais joueront avec moins de pression, du moment qu'un seul point suffira à leur bonheur.

"Le match face à l'Algérie ne sera pas facile pour nous. Nous allons tenter de l'emporter, ou du moins arracher un point qui suffira à notre bonheur. Au vu de sa position actuelle, l'Algérie sera dans l'obligation de gagner. Nous devons rester vigilants", a indiqué l'attaquant Moussa Sow, auteur du but de la victoire face aux



## SÉNÉGAL

### Alain Giresse rappelé à l'ordre par les autorités

Le torchon brûle entre le sélectionneur de l'équipe du Sénégal Alain Giresse et les autorités sénégalaises en raison du chamboulement du onze de départ des Lions contre l'Afrique du Sud (1-1) vendredi à Mongomo en match de la 2e journée du groupe C de la CAN-2015 de football, rapporte la presse locale.

Selon une source proche des autorités sénégalaises qui ont fait le déplacement en Guinée équatoriale, les autorités ont rappelé le technicien français à l'ordre, selon le site "Xalima.com".

"Les autorités ont estimé que le chef de l'Etat Macky Sall mise beaucoup sur une bonne performance de l'équipe nationale car elle seule peut unifier les populations en cas de résultats", souligne la même source citée par "Xalima.com".

Le ministre des Sports sénégalais Matar Ba présent en Guinée équatoriale aurait reçu des ordres de Dakar avant de convoquer le patron de la Fédération Me Augustin Senghor et Alain Giresse.

À la veille de la troisième et dernière journée, le Sénégal occupe la tête du groupe C avec quatre points. Les Lions ont besoin d'un point face à l'Algérie pour passer en quart de finale. En revanche, les Verts sont condamnés à s'imposer pour valider leur billet.

Black Stars.

Enfin, dans l'autre match de ce groupe C, le Ghana et l'Afrique du Sud s'affronteront également aujourd'hui à la même heure que celle de l'Algérie contre le Sénégal, mais au stade de Mongomo. Les coéquipiers d'André Ayew partiront légèrement favoris grâce à leur victoire décrochée face à l'Algérie, alors que les Bafana Bafana devront impérativement l'emporter et attendre une défaite des Verts pour espérer passer au deuxième tour. Ce qui ne pourraient en aucun cas être envisagé par n'importe quel Algérien avant le vrai langage d'aujourd'hui : celui du terrain... S.B.

## Gourcuff : «Le groupe vit bien»

De l'envoyé spécial de l'APS à Malabo

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, le Français Christian Gourcuff, a dissipé les rumeurs concernant l'ambiance au sein du groupe, lors de cette 30e Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février).

"Il y a des critiques, ça fait partie du métier de les accepter, même si je ne suis pas d'accord sur tout, mais il y a eu des rumeurs concernant la discipline dans le groupe et la solidarité dans le groupe, et ça c'est inadmissible de colporter de telles rumeurs qui sont totalement fausses. Comme vous pouvez le constater, le groupe vit bien lors de cette CAN, et il n'y aucun problème entre les joueurs", a affirmé le coach national peu avant le début de la séance d'entraînement qui s'est déroulée au stade Rebola à Malabo, ouverte pendant 15 minutes à la presse. La sélection nationale a disputé ses deux premiers matchs de la phase de poules à Mongomo, avec d'abord une victoire face à l'Afrique du Sud (3-1), puis une défaite "cruelle" face au Ghana (1-0). "C'est très négatif pour le groupe de colporter de telles rumeurs, d'autant que nous sommes en pleine CAN", a ajouté le sélectionneur des Verts. Christian Gourcuff a réagi aux rumeurs concernant l'état d'esprit du groupe et les éventuelles dissensions entre les joueurs. Par ailleurs, Gourcuff a confirmé le "forfait de l'attaquant Islam Slimani face au Sénégal en raison d'une contracture", sans pour autant préciser s'il s'agit pour la suite de la compétition, ou uniquement pour le match face au Sénégal.

## ILS ONT DÉCLARÉ :

**Yacine Brahimi:** "Nous avons digéré la défaite cruelle face au Ghana, c'est difficile d'encadrer un but au temps additionnel. Toute notre concentration est sur match décisif face au Sénégal. Nous allons prouver que nous avons un gros mental dans les moments difficiles. Face au Sénégal, nous sommes conscients qu'il fera chaud et avec un taux élevé d'humidité. Il va falloir répondre présents. Inchallah, on réagira avec la meilleure manière mardi. Nous nous trouvons dans d'excellentes conditions à Malabo, dans un excellent hôtel (ndlr, Sofitel Sipopo), on n'a vraiment pas à se plaindre. Je regrette le forfait de Slimani, qui reste un élément important, un buteur, mais je pense que le joueur qui aura à le remplacer sera à la hauteur".

**Sofiane Feghouli:** "Le match face au Sénégal sera décisif et capital pour nous. Cela va se jouer sur de petits détails. Il faudra rester concentré jusqu'à la dernière minute. Nous allons tout faire pour gagner, et du coup valider notre qualification aux quarts de finale. Ce n'est pas la défaite concédée face au Ghana qui va nous abattre, nous allons mouiller le maillot comme d'habitude. Pour l'attaque ou pour la défense, l'équipe doit s'adapter aux conditions de jeu qui sont difficiles pour l'ensemble des équipes du même niveau, personne n'est encore qualifié".

## LE POINT DU GROUPE C :

Programme :

Aujourd'hui à 19h00 :

Malabo :

Algérie - Sénégal

A Mongomo :

Afrique du Sud - Ghana

Déjà joués :

Ghana - Algérie 1-0

Sénégal - Afrique du Sud 1-1

Sénégal - Ghana 2-1

Algérie - Afr. du Sud 3-1

Classement

	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1. Sénégal	4	2	1	0	3	2	+ 1	
2. Algérie	3	2	1	0	3	2	+ 1	
3. Ghana	3	2	1	0	1	2	2	0
4. Afr. du Sud	1	1	0	1	2	4	- 2	

## QUARTS DE FINALE

### Le système de qualification

Le système de qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015, avant la 3e et dernière journée (C) qui s'annonce décisive, où figurent l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Ghana, et le Sénégal :

Article 74 :

74.1 : En cas d'égalité de points entre deux équipes, au terme des matchs de groupe, les équipes seront départagées selon les critères suivants dans l'ordre indiqué ci-dessous :

74.1.1 : le plus grand nombre de points obtenus lors de la rencontre entre les deux équipes concernées.

74.1.2 : la différence de buts sur l'ensemble des parties disputées dans le groupe.

74.1.3 : le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des matchs de groupe.

74.1.4 : un tirage au sort sera effectué par la commission d'organisation.

S.B.

## ROSICKY, SACRÉ GUNNER !

Contrairement à Chelsea et Manchester City, Arsenal a évité le piège des 16e de finale de la Cup, ce week-end, tombeur de Brighton sur le score de 2-3. Auteur du troisième but des Gunners, Tomas Rosicky a pu faire honneur au canon de son blason.



## DROGBA ÉVOQUE SON AVENIR

Didier Drogba a reçu les honneurs de l'association des journalistes sportifs britanniques pour l'ensemble de sa carrière, ce dimanche soir, lors d'un gala organisé à Londres. Le buteur ivoirien, parti de Chelsea en 2012 et revenu cet été en véritable héros, s'est d'ailleurs exprimé sur son avenir au sein des Blues de Chelsea.

« Quand vous avez réalisé autant et que vous avez gagné de nombreux trophées comme nous l'avons fait ces dix dernières années, cela crée quelque chose de spécial. J'espère, et le club me le fait penser, que je fais partie de cette grande famille de Chelsea, donc nous allons trouver la meilleure issue pour nous deux afin de promouvoir le club de la meilleure façon. Quand je suis parti (la première fois en 2012), je disais que j'avais réalisé tout ce que je voulais faire ici mais je pense désormais que je n'ai pas tout accompli, il y a encore plus à réaliser. J'aime ce club et je veux en faire partie dans le futur, avec de nouveaux joueurs », a-t-il fait savoir, relayé par le *Daily Mail*.

### MEXÈS : « CE N'EST PAS L'EXEMPLE QUE DOIT DONNER UN PÈRE »

Le défenseur de l'AC Milan Philippe Mexès a demandé « pardon » pour son coup de folie contre Stefano Mauri, capitaine de la Lazio Rome, qui lui a coûté l'exclusion lors de la 20e journée du Championnat d'Italie. « Je demande pardon à tous, j'ai quatre enfants, et ce n'est pas l'exemple que doit donner un père », a dit le défenseur français à la chaîne Sky Sport. Il a été exclu (90+2) pour avoir mis la main au cou de Mauri, avec qui il venait de s'accrocher.

## NASRI DE RETOUR À MARSEILLE ? IL RÉPOND...

Cela fait huit saisons désormais que Samir Nasri a quitté l'OM. Le milieu offensif de Manchester City n'en garde pas moins un œil attentif sur les prestations de son club formateur. Interrogé par la chaîne Bein Sports, l'ancien international tricolore a reconnu que l'ambiance de Stade-Vélodrome lui manquait. Un retour sur la Canebière en tant que joueur lui semble toutefois très hypothétique. « De la télé, ça a l'air magnifique. Je pourrais bien en parler le jour où j'assisterai à un match, mais c'est un stade où j'ai envie d'affronter l'OM pour voir l'ambiance. Ce stade, à la télé, c'est magnifique. Y retourner en tant que joueur, je ne pense pas, pour être honnête. Il ne faut jamais dire jamais, mais je ne pense pas. »



## TREZEGUET OFFICIALISE SA RETRAITE ET REJOINT LA JUVENTUS

Agé de 37 ans, David Trezeguet a officialisé ce lundi sa décision de prendre sa retraite après une longue carrière et 34 buts sur le maillot de l'équipe de France dont le plus célèbre restera sans aucun doute possible le but en or contre l'Italie en finale de l'Euro 2000. Après une dernière pige en Inde cet hiver, Trezeguet a décidé qu'il était temps pour lui de tourner la page, même s'il ne coupera pas les ponts avec le football. En effet, l'attaquant qui en France n'aura porté que le maillot de l'AS Monaco, entre 1995 et 2000, va à priori rejoindre la Juventus pour un rôle d'ambassadeur mondial.



## SAMPDORIA : ETO'O PRÉSENTÉ AUX TIFOSI

Officiellement, Samuel Eto'o est encore un joueur d'Everton prêté par Chelsea, même si son transfert à la Sampdoria n'est plus qu'une question d'heures. Pour preuve, ce dimanche, à l'occasion de la 20e journée de Serie A et de la visite de Palerme à Gênes (1-1), le vétéran camerounais a signé un petit tour d'honneur avant le coup d'envoi.

L'ancien Intériste a reçu une ovation de la part de Luigi Ferraris, alors que la transaction ne devrait être officialisée que lundi, l'intéressé ayant passé un peu plus tôt dans l'après-midi sa visite médicale.

# el khedra

*La nouvelle offre 100% foot en édition limitée*

**NOUS AVONS LA TACTIQUE,  
VOUS AVEZ LES BONUS.**



**50% de bonus offert vers tous les réseaux  
en national à chaque match des Verts.**



[www.mobilis.dz](http://www.mobilis.dz)

DK NEWS

موبليس  
**mobilis**®

Anep : 303 641 du 27/01/2015